

On veut que ça explose dans le sport québécois

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne et le ministre des Finances, M. Raymond Garneau ont présenté conjointement aujourd'hui à la presse, les membres de la corporation "Sports Internationaux de Québec".

Sports Internationaux de Québec est une corporation sans but lucratif qui a pour objet de promouvoir la venue à Québec d'épreuves sportives d'envergure internationale.

Cette corporation est formée des personnes suivantes : M. Georges Labrecque, président; M. Isidore C. Pollack, premier vice-président; M. Henri Béique, deuxième vice-président; M. Jacques Fortier, trésorier; M. Pierre F. Côté; M. Raymond Thivierge; M. Charles Blais; M. Henri Dutil; M. Pierre Tremblay; M. Marcel Lacroix; M. Gilles Vandry; M. Paul Brown; M. Yves Bélanger; M. Pierre Lortier; M. Henri Roy.

Messieurs Lamontagne et Garneau ont expliqué qu'ils ont réuni ce groupe de citoyens de Québec, il y a quelques mois, afin de constituer pour la région de Québec un organisme qui se chargerait de la promotion de notre région auprès des différentes fédérations sportives internationales.

Le groupe s'est mis au travail immédiatement et déjà une foule de contacts ont été établis qui permettent d'envisager dans un proche avenir la tenue à Québec d'événements sportifs de haut calibre.

Pour sa part, M. Raymond Garneau a fait ressortir l'importance et la qualité des équipements sportifs. "Déjà Québec présente, d'année en année, un Carnaval d'hiver d'envergure internationale, un tournoi pee-vee qui s'affirme de plus en plus, des épreuves de championnat de la Coupe du Monde et le tournoi international de tennis Rothmans".

Le ministre des Finances a expliqué qu'une bonne part des investissements consentis par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral dans

le cadre du programme des zones spéciales, visent à promouvoir la vocation touristique naturelle de la région de Québec. Il salue avec plaisir les efforts de sports internationaux de Québec qui s'inscrivent parfaitement à l'intérieur de cette stratégie en assurant une utilisation maximale des équipements mis en place.

"Nous croyons profondément, a conclu M. Garneau, que si tous unissent leurs efforts et que si nous déployons nos énergies en ce domaine, nous pourrions faire de Québec un point de rencontres sportives de réputation internationale".

Quant au maire Gilles Lamontagne, il a affirmé qu'il convient que la ville de

Québec accentue ainsi le rôle international qui correspond si bien à sa vocation. "Nous sommes heureux de collaborer avec le ministre Garneau et le gouvernement du Québec dans cette nouvelle initiative qui souligne, une fois de plus, le leadership que la ville de Québec est en mesure d'exercer dans la promotion de notre région, et ce, dans tous les domaines".

"Nous sommes confiants que cette nouvelle corporation, par la qualité exceptionnelle de ses membres et l'orientation dynamique qu'elle s'est donnée, atteindra les objectifs qu'elle s'est fixés de placer la ville de Québec au rang des grandes capitales internationales des sports".

Au sujet du problème linguistique

Le ministre Cloutier ne veut rien faire à tâtons

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier, a affirmé mercredi que le gouvernement du Québec n'entend légiférer dans le domaine linguistique qu'au moment où il aura en main tous les éléments du problème de la langue.

Or, a indiqué M. Cloutier, le rapport Gendron, dont la première tranche doit être rendu publique prochainement, ne constitue qu'un élément du problème. Toutefois, le ministre n'a pas précisé quels étaient les autres éléments indispensables à l'élaboration d'une politique linguistique.

Par ailleurs, le ministre des Affaires culturelles a réaffirmé son plein ac-

cord avec les mesures d'incitation prises par son ministère en vue de favoriser la langue française, notamment par le biais de l'Office de la langue française, mais il a admis que le gouvernement devra utiliser une politique de coercition, du moins dans le secteur de l'affichage.

Signalant ensuite que certains groupes voulaient forcer le gouvernement à écouter leurs revendications sur la langue, il a dit qu'il était prêt à considérer toutes les opinions mais qu'il croyait personnellement que la collectivité avait surtout besoin d'être rassurée sur sa langue.



Les policiers en ont plein les mains !

Lorsqu'un groupe de grévistes n'a pas travaillé depuis juillet dernier, il arrive quelquefois qu'il s'impatiente et organise des démonstrations. C'est ici le cas des employés de la compagnie de téléphone de New York qui ont poussé jusqu'à la violence en s'attaquant à un camion de la compagnie. Les policiers sont à mettre la main sur le présumé auteur du bris de vitre du véhicule de la compagnie de téléphone. (Téléphoto UPI)

Une séance d'étude de 24 heures

Les techniciens de Toronto suivent l'exemple de leurs confrères de l'aérogare de Montréal

MONTREAL (C) — La grève de protestation déclenchée par les techniciens de radar, des aides à la navigation et des télécommunications s'est étendue jeudi à l'aéroport de Toronto où les techniciens ont entrepris à 8 heures une séance d'étude de 24 heures.

Le débrayage de Toronto suivait de sept heures une séance d'étude analogue entreprise par les techniciens de l'aéroport international de Montréal.

Le grève devait toucher les autres aéroports canadiens au cours de la journée, mais les dirigeants syndicaux n'ont pas précisé si une heure limite avait été fixée.

Les techniciens, membres de la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité, protestent contre les conclusions d'une commission d'arbitrage.

Trente-cinq techniciens travaillent à l'aéroport international de Montréal et cinq autres à l'aéroport voisin de St-Hubert, sur la Rive-Sud. Ils sont en charge des radars et des installations de navigation et de télécommunications qu'ils réparent quand c'est nécessaire.

Vois retardés

Un porte-parole du centre de contrôle de la circulation aérienne à l'aéroport de Montréal a déclaré que des retards seraient inévitables au cas où les installations habituelles entretenues par les techniciens venaient à tomber en panne. L'aéroport de Dorval doit diriger en moyenne quelque 550 avions par jour.

Ce porte-parole a ajouté que les retards seraient minimes "tant que la circulation n'est pas trop intense" mais qu'ils risquent d'être importants aux périodes de pointe.

La tour de contrôle est passée de l'espace-temps — radar des avions à un "es-

pace-temps" qui permet aux avions d'atterrir et de décoller à des intervalles de temps définis. L'aéroport n'avait aucun retard à signaler, tôt ce matin, après le début de la séance d'étude des techniciens.

L'aéroport de St-Hubert est utilisé principalement par l'aviation militaire et les petits avions privés.

M. Denis Boucher, porte-parole du syndicat, a précisé que les techniciens s'opposent aux recommandations qui figurent dans le rapport de la commission d'arbitrage, de même qu'à l'affirmation selon laquelle 55 pour cent seulement des techniciens auraient le droit de se mettre en grève.

Audacieux cambriolage à Québec

Ils se déguisent en policiers pour perpétrer leur vol

Deux bandits qui se faisaient passer pour des policiers, ont réussi à s'emparer de l'argent d'un résident de la rue O'Connell, hier, après lui avoir fait croire qu'une dangereuse fuite de gaz s'était produite au sous-sol et qu'une explosion était imminente. Les escrocs recommandèrent à la victime de leur confier temporairement son argent et d'évacuer son logis en attendant que tout danger soit dissipé.

La victime a déclaré que les malfaiteurs lui avaient exhibé un insigne de policier que l'un des deux portait sur lui.

Elle ne s'est rendue compte du subterfuge qu'une fois à l'extérieur. Elle

est revenue à son appartement à la hâte, mais les bandits avaient déjà disparu, ils avaient fui par la porte arrière, emportant tout l'argent de leur victime.

Les agents Ronald Truchon et Robert Langlois de la brigade criminelle de la Sûreté municipale de Québec ont entrepris une sérieuse enquête sur cette affaire.

Les informations recueillies à date sont à l'effet que les mêmes cambrioleurs avaient tenté de commettre leurs méfaits en deux autres endroits antérieurement au crime de la rue O'Connell, mais qu'ils avaient échoué.

Violente sortie de Loubier contre le trio syndical, Pepin, Laberge et Chartrand

"Pepin, Laberge, Chartrand : trois croisés de l'anarchie et du socialisme intégral".

A l'occasion d'un discours prononcé devant quelques centaines de militants réunis à Ste-Perpette, comte de Nicolet, Me Gabriel Loubier, chef d'Unité-Québec, s'en est pris verbalement aux attitudes et propos de MM. Pepin, Laberge et Chartrand.

"Au cours de l'année 1971, Chartrand, Pepin et Laberge ne se sont aucunement préoccupés de façon positive des droits et intérêts des ouvriers, encore moins d'aider à la relance économique du Québec".

Me Loubier ajoutait : "Par leurs déclarations fracassantes invitant les Québécois à la révolution, à la contestation systématique, au sabotage de l'entreprise privée au mépris de l'endroit de l'autorité à tous les paliers et dans quelque domaine que ce soit, ces pseudo-chefs ouvriers ont pollué le climat social et contribué à surchauffer certains esprits défectueux".

"Ils sont beaucoup plus intéressés à prêcher les mirages d'un socialisme intégral, de l'anarchie, que d'aider à corriger les imperfections de notre système et contribuer à assurer la sécurité d'emploi des ouvriers, leur bien-être".

"L'avenir du Québec, a précisé Me Loubier, n'appartient sûrement pas à ces énergumènes et il est temps que les gouvernements cessent de chanter devant ces prétendus chefs syndicaux qui

ne représentent même pas la pensée et les convictions de 10% des ouvriers du Québec".

"Qu'ils soient socialistes à outrance, c'est leur droit; qu'ils défendent leurs idées dans l'ordre et selon notre système démocratique, c'est leur privilège. Mais qu'ils utilisent le prestige de leur poste et la présupposée caution de centaines de milliers d'ouvriers, cela est d'une malhonnêteté intellectuelle inqualifiable et est un procédé ignominieux".

Le chef d'Unité-Québec poursuivait son allocution en ces termes : "Pour la

protection, la sécurité, le bien-être des ouvriers, l'existence des syndicats est absolument essentielle. Cependant, il est inacceptable que certains chefs syndicaux utilisent des organismes aussi importants pour des fins égoïstes idéologiques ou des visées personnelles inavouées".

En terminant, Me Gabriel Loubier ajoutait : "Ces chefs syndicaux devront apprendre que si leur poste leur confère certains droits, ils ont également des devoirs impératifs à accomplir tant vis-à-vis leurs commettants que vis-à-vis la société et l'Etat".

Les projets de Tessier n'ont pas encore été approuvés par Ottawa

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a fait savoir mercredi que les dizaines de "programmes d'initiative municipale" annoncés comme étant approuvés par M. Maurice Tessier, ministre québécois des Affaires municipales, ne sont pas pour autant acceptés définitivement.

Ces projets doivent, en fin de compte, recevoir l'approbation du gouvernement fédéral "qui est le seul à fournir des subsides pour ces programmes", a déclaré hier un porte-parole du ministère que dirige M. Lang. Toutefois, a-t-il souligné, la plupart des projets agréés par le gouvernement québécois seront, prévoit-on, acceptés par Ottawa.

Le gouvernement fédéral écarterait également les projets des municipalités qui ne seraient pas approuvés par le gouvernement Bourassa.

Ce porte-parole de M. Lang a déploré que les communications provinciales relatives à ces projets ne fassent nullement mention de la participation fédérale et donnent l'impression qu'il s'agit d'une initiative exclusivement québécoise.

COOPERATION

"A la vérité, a-t-il dit, Ottawa a convenu l'automne dernier, dans un esprit de coopération avec toutes les provinces de faire endosser par celles-ci tous les projets municipaux entrepris dans le cadre de son programme national d'initiative locale auquel il a affecté des fonds de \$150 millions".

Ce porte-parole a expliqué que lorsque ces projets reviennent à Ottawa ou, dans le cas du Québec au bureau ré-

gional de Montréal, on leur fait franchir une ultime étape alors qu'on s'assure qu'ils répondent à tous les critères économiques du programme national.

L'omission du rôle fédéral, a ajouté ce porte-parole, causerait inévitablement des ennuis à l'administration centrale quand des projets dits "approuvés" à Québec seront "refusés" à Ottawa, bien que selon lui, de tels cas ne seront pas très nombreux.

En somme, a-t-il conclu, les projets d'initiative locale municipale sont "endossés" à Québec mais "approuvés et payés" à Ottawa.

Les traversiers ne prendront que 30 voitures

(F.L.) — Les traversiers entre Québec et Lévis ne pourront prendre que 30 voitures à partir de 7 h 30 vendredi matin. De même, aucun camion ne sera accepté. C'est ce qu'a annoncé M. Denis Vandry, directeur de la Société des traversiers Québec-Lévis.

Cette décision sera en application jusqu'à ce que la rampe surélevée soit complétée, c'est-à-dire vers la fin de janvier.

Prière est donc faite aux automobilistes et aux camionneurs de prendre une autre route pour se rendre d'une rive à l'autre, celui afin d'éviter les congestions et les retards inutiles qui pourraient en résulter.



Aujourd'hui : Généralement nuageux avec possibilité d'une ou deux averses ou chutes de neige locales cet après-midi. La nuit prochaine, quelques chutes de neige et plus froid. Venteux. Minimum et maximum : 20 et 35.

Demain : Ciel variable avec possibilité de chutes de neige. Minimum et maximum : 10 et 25.

— Détails en page 19

Le gouvernement de Joe Smallwood se décidera-t-il à démissionner ?

ST. JOHN'S, T.-N. (P.C.) — On s'attendait à ce que le premier ministre, M. Joseph Smallwood, fasse savoir dans la soirée de jeudi si son gouvernement libéral allait oui ou non démissionner, après la confirmation de la majorité progressiste-conservatrice, majorité qui a failli être complètement démolie, mercredi soir.

M. Smallwood devait dévoiler ses intentions aux Terre-neuviens, après une réunion de son cabinet et une consultation du caucus libéral.

Le chef conservateur, M. Frank Moores, et M. Tom Burgess, chef du Parti du Nouveau Labrador, se sont reconciés comme alliés politiques, tôt jeudi matin, après que M. Moores eut précédemment accusé M. Burgess de se vendre aux libéraux.

M. Moores avait en effet déclaré mercredi soir qu'il avait appris que M. Burgess était prêt à oublier sa promesse d'appui aux conservateurs pour soumettre sa candidature à la direction du parti libéral.

Rumeur niée

Lors de l'élection provinciale du 28 octobre, les conservateurs avaient remporté 21 sièges, les libéraux 20 et M. Burgess avait été réélu, cette fois à la tête de son nouveau parti, dans la circonscription de Labrador-Ouest.

Treize jours plus tard, M. Burgess a promis son appui aux conservateurs, tout en demeurant membre du Parti du Nouveau Labrador.

M. Moores a porté son accusation, mercredi soir, sans avoir au préalable

consulté M. Burgess, qui s'était arrêté à Happy Valley, dans le sud de Labrador, alors qu'il se rendait à St-Jean, où on l'attendait dans la journée de jeudi.

Un reporter de la station de radio VOXM, de St. John's, M. Gerry Korbai, a rejoint M. Burgess par téléphone et l'homme politique l'a informé qu'il tentait lui-même de rejoindre M. Moores pour nier ses allégations.

M. Korbai a communiqué avec M. Moores, à sa résidence de St. John's, et a mis les deux hommes en relation.

Après une conversation assez longue, les deux hommes ont annoncé qu'il n'y avait aucune modification à la position de M. Burgess.

Sans commentaire

M. Moores a simplement ajouté qu'il soumettrait au caucus de son parti une requête de M. Burgess, insistant afin qu'un gouvernement conservateur accorde une attention toute spéciale au Labrador, qui a besoin de routes et de meilleurs services médicaux.

Le premier ministre Smallwood a suivi l'évolution de cette mésaventure à la radio. Quand on lui a demandé ce qu'il en pensait, il a répondu : "He bien, j'ai entendu la première déclaration de M. Moores qui accusait violemment M. Burgess, puis j'ai écouté sa seconde déclaration dans laquelle il ronronnait et multipliait ses éloges."

"Mon seul commentaire est que je n'ai pas de commentaire à faire".

M. Smallwood devait faire une mise au point, vraisemblablement finale, jeudi, à la suite de la décision de la Cour suprême de Terre-Neuve, qui a confir-

mé mardi l'élection du candidat conservateur dans le comté de St. Barbe-Sud.

Sommaire

Campus	11
Ciné-Québec	10
Classées	18
D'un océan à l'autre	12
Décès	19
Finance et Économie	16-17
Horoscope	19
La Belle Province	5
La famille	8-9
Le monde	7
Mots croisés	18
Opinions	6
Québec centre	3-4
Québec métro	3-4
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	10
Sports	13-14-15
T.V.	11

Au moment de son réaménagement

Une ambiguïté naît du fait que "Fort Lauzon" s'appelle "Fort Lévy"

Par Rénald Massicotte

LAUZON — Croyez-le ou non, ce qu'on a toujours appelé le fort Lauzon est en réalité (sur le plan historique) le "Fort Lévy". C'est le nom officiel qui apparaît d'ailleurs au Service des monuments historiques, à Ottawa. Néanmoins, les dirigeants municipaux de Lauzon ont l'intention de faire tout ce qui est possible pour que le fort soit appelé "Fort Lauzon".

Dans tous les actes de vente ou de cession, il est effectivement question du "Fort Lévy".

Il est encore plus facile d'admettre ce fait quand on sait que dès le début de la colonie, la côte de Lauzon avait été appelée Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy.

On ne croit pas, par ailleurs, que le gouvernement fédéral acceptera de modifier le nom historique du fort, malgré la requête de la ville de Lauzon.

Un porte-parole de l'endroit a signalé par contre que le projet de rénovation du fort ne serait aucunement compromis par ce différend sur l'appellation du fort.

"La ville de Lauzon voudrait bien que le nom soit modifié, mais si c'est impossible, on parlera du "Fort Lévy" à Lauzon, ce n'est pas plus compliqué".

Dés démarches

Les démarches se poursuivent toujours, entre-temps, pour la réalisation du projet.

Il y a environ un mois, M. Jean Verdy de Lauzon s'est rendu à Ottawa pour y discuter des aménagements, non seulement du fort même, mais aussi des environs du fort.

Plusieurs idées ont été émises à ce sujet, mais il n'y aurait encore rien de définitif.

Un bureau d'ingénieurs-conseils de Québec travaille sur ces possibilités d'aménagements et des recommandations ont été faites pour avoir des terrains de stationnement à proximité, un parc pour permettre aux gens de manger et se reposer.

La ville de Lauzon est d'autre part intéressée à fournir le service d'eau requis, de même que le service d'égout.

L'un des grands soucis de la ville serait d'obtenir du gouvernement tout ce qu'il faut pour bien recevoir les visiteurs à Lauzon, une salle de réception, par exemple.

On veut, somme toute, faire du fort un emplacement extraordinaire.

Un porte-parole du Service des monuments historiques à Ottawa a en outre confirmé que le différend sur l'appellation du fort ne pouvait retarder ou compromettre les investissements projetés pour sa réfection.

"Il faudra plus d'un an pour compléter les aménagements et rénover le fort. D'ici là, on se sera entendu sur le nom à donner au fort".

On croit que la ville de Lauzon cédera définitivement le fort au gouvernement fédéral d'ici deux semaines environ, et cela, sans condition.

Clinique du Bonhomme

Le Carnaval de Québec a toujours été pour nous un temps de réjouissance, la population de notre ville augmente considérablement pendant ces deux semaines. Tous, québécois et visiteurs, gagnés par cet esprit carnavalesque nous voulons célébrer cet événement unique au monde. Malheureusement tout ceci accroît les risques d'accidents. Pour la banque de sang de la Croix-Rouge, un plus grand besoin se fait sentir, les donneurs doivent se faire plus nombreux pour répondre aux demandes des hôpitaux. Le Bonhomme Carnaval, toujours prêt à aider, vous invite à sa collecte de sang qui se tiendra de midi à 22 heures, le lundi 31 janvier, à l'édifice de la Croix-Rouge — voisin du Marché St-Roch. Toutes les heures de présence seront tirées au sort parmi les donneurs.

DENTIERS: 3 problèmes, 3 solutions

Soupevoyez vos dentistes de FASTEETH et constatez les résultats: (1) vos dents supérieures et inférieures adhèrent aux gencives (2) elles ne vous gênent pas (3) vous mangez plus naturellement. Avec FASTEETH, aucun goût désagréable. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

Le curé Gravel exalte l'oeuvre du fondateur de l'Action

• par Pierre VILLEMURE

Alors qu'il s'adressait à une assemblée de membres des "Voyagers laurentiens" dans un restaurant de la Vieille Capitale, l'éloquent curé de Boischatel, l'abbé Pierre Gravel, a exalté l'oeuvre du fondateur du journal "l'Action", Mgr Paul-Eugène Roy, qui a déployé, au début du siècle, une rare énergie pour mettre sur pied ce qui fut, à l'époque, un journal de combat vigoureux et engagé dans la défense de la foi catholique.

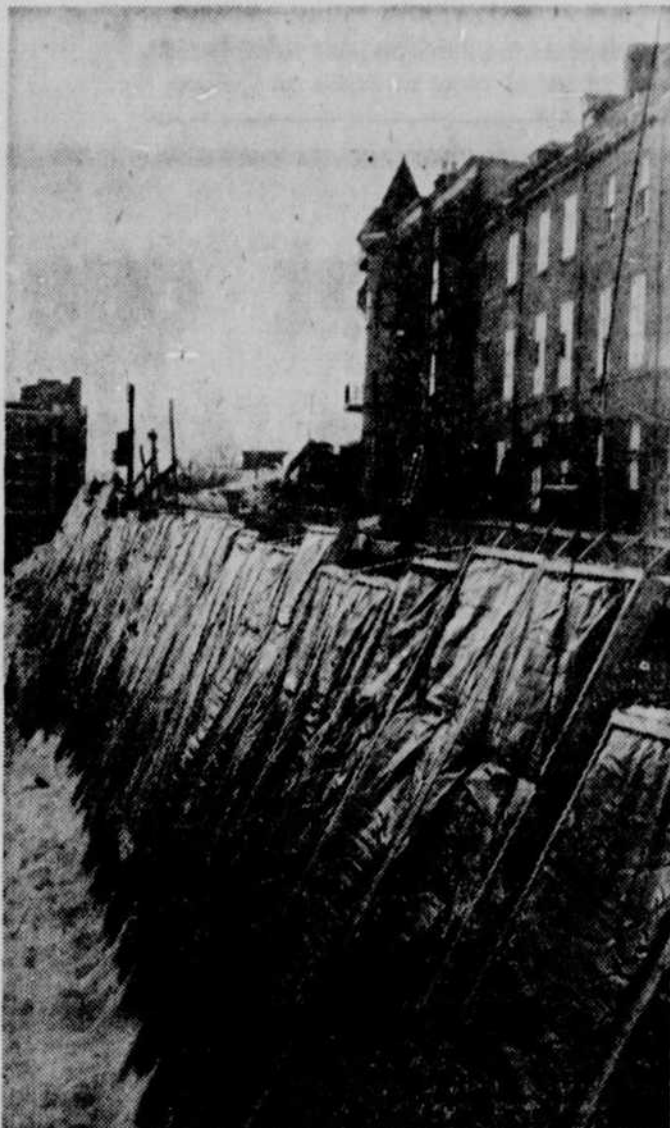
Mgr Roy, de commenter le curé de Boischatel, ne remettait pas constamment sa foi en cause comme on le fait malheureusement de nos jours; il affirmait que le prêtre doit être prêtre partout, qu'il ne doit pas se camoufler, mais qu'il doit se dévouer, prier et prêcher par l'exemple.

Le curé Gravel n'a pas été tendre à l'égard de ceux qui, dans les fidèles, cherchent constamment à tout remettre en cause au sein de l'Eglise et dans la religion. "Ce n'est pas en faisant des bingos et en chantant des messes à gogo qu'on va entraîner nos concitoyens vers un retour à la pratique religieuse, mais en se dévouant avec audace tout comme l'a fait le fondateur de "l'Action", Mgr Paul-Eugène Roy", a-t-il affirmé.

Par ailleurs, l'abbé Gravel a rappelé que "l'Action" avait été dans le passé un puissant quotidien dont le tirage atteignait les 80.000 copies, et il s'est montré fort optimiste quant à son avenir, en soulignant que le grand renouveau qui se manifeste depuis l'autunno à l'ACTION-QUEBEC est d'excellent augure.

Dans un autre ordre d'idées, le curé de Boischatel a affirmé qu'il fallait mener au Québec une lutte intense pour assurer la défense et la survie du français, menacé sur tous les fronts. La nouvelle génération, dit-il, n'a pas le respect de sa langue, ce qui rend particulièrement ardue la tâche de ceux qui veulent assurer la priorité du français.

As-tu ton bonhomme ? —



La firme Magloire Cauchon, de Québec, a obtenu un contrat d'environ \$487,000 du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour les travaux de réfection des murs du parc Montmorency et de la Grand Batterie situés au coeur du vieux Québec. Ces murs surplombent la partie basse de la ville délimitée par la côte de la Montagne, le Sault au Matelot et la Place Royale. Ces travaux, qui ont débuté il y a déjà quelques semaines, constituent la deuxième phase du programme de réfection des murs du Québec historique entrepris par la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, au coût global d'environ \$2,000,000. La première phase avait vu la rénovation des murs de la côte Dambourges et la troisième constituera la réfection des portes Kent, St-Louis et St-Jean et des murs qui les relient, et qui vont de la Citadelle à la Côte des Glacis. (Photos: l'Action-Québec)

Au sujet de l'hôtel de ville Guay veut rencontrer Tessier au plus tôt

Lauzon (R.M.) — Le maire de Lauzon, M. Robert Guay, vient d'annoncer son intention de rencontrer le plus tôt possible le ministre des Affaires municipales, M. Robert Tessier, afin de connaître sa position définitive sur la construction d'un nouvel hôtel de ville à Lauzon.

M. Guay a expliqué qu'il ne tenait pas à engager une polémique sur le sujet avec le ministre Tessier.

Selon lui, cependant, il est certain que les édifices municipaux actuels ne pourraient pas loger l'administration, advenant la fusion des municipalités du secteur.

"La construction d'un nouvel hôtel de ville à Lauzon ne m'apparaît pas comme une dépense superflue et ce, même s'il y a regroupement des municipalités de la Rive-Sud".

"La situation dans laquelle nous nous trouvons nous impose la construction d'un immeuble dont le coût serait d'environ \$350,000".

Samedi dernier, le ministre Robert Tessier avait déclaré que le moment ne lui semblait pas propice pour que la ville de Lauzon entreprenne la construction d'un nouvel édifice municipal.

Il est en outre du pouvoir du gouvernement d'accepter ou de refuser le projet de construction du nouvel hôtel de ville.

Rive droite ... en bref

L'édifice municipal

Par Rénald MASSICOTTE

SAINT-ROMUALD — Le maire de Saint-Romuald, M. Marc A. Bisson, a tenu à souligner cette semaine, pourquoi il était favorable d'une part, et défavorable d'autre part, à la construction d'un nouvel édifice municipal à Lauzon. "Tout dépendra, à mon avis, de l'utilisation qu'on fera éventuellement de l'édifice. C'est là le point important".

Concernant la formation d'unités de regroupement sur la Rive-Sud, le maire Bisson est d'avis qu'on ne peut former moins de deux villes pour l'instant. "Si on veut que tout fonctionne bien, a-t-il dit, nous n'avons qu'un choix. Par contre, si on veut que ça fonctionne comme à la Communauté urbaine de Québec, Montréal ou Hull, on n'a qu'à former une seule ville, on verra alors les problèmes et les nombreuses implications d'un tel geste. Dans notre cas, le secteur ouest et le secteur est, ne se marient pas facilement. Le secteur ouest s'intéresse

particulièrement au développement industriel, tandis que l'autre secteur a une vocation totalement différente. Si l'expansion ne se fait pas rapidement, ou si elle prend du temps à se faire sur la Rive-Sud de Québec, il sera peut-être possible, après quelques années, de procéder à un autre mariage, en fusionnant les deux secteurs, si c'est rentable de le faire. Il faut bien réaliser que sur notre territoire, il y a des espaces assez vastes entre les villes. En ne formant qu'une seule ville, pour couvrir tout le territoire de la Rive-Sud de Québec, il est probable que la grande proportion des administrateurs iront dans les grands centres et on s'occupera alors moins des petits centres. Beaucoup de problèmes seraient de plus en plus créés. Les services seraient moins nombreux que ce qu'on connaît actuellement, la répartition de l'administration enlèverait pratiquement le droit de regard des petits centres, à moins d'une structure spéciale".

Quel est son vrai nom —

Le fort Lauzon sera-t-il appelé dorénavant "Fort Lévy"? Il s'agit effectivement de son nom officiel, mais la ville de Lauzon a l'intention de faire tout ce qui est en son pouvoir pour convaincre les autorités fédérales de maintenir le nom "Fort Lauzon". (Photo: l'Action-Québec)

Mot caché

No 571 — 6 lettres cachées — Un mot de six lettres Solution du problème No 570: Longueur

La procédure

■ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

■ Pour plus de facilité trouvez d'abord les mots les plus longs.

■ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

■ Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.

■ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

■ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encadrées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

■ Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

■ "Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc." Reproduction interdite par l'auteur.

A	cavité	F	lavabo	O	rasoir	siècle
abonné	céleri	farine	lavage	oiseau	reclus	source
acabit	chenil	fraîse	lavoie	octave	régate	surette
amitié	cheval	G	lionne	P	régime	T
ânerie	cigare	gérant	loutre	pailler	regret	témoin
apogée	client	gitane	N	paonne	relief	tirant
arcade	copain	graine	macule	patate	remise	toison
auvent	coupe	habété	mafait	peigne	revoir	tomate
B	couverte	I	ménage	pétale	rochet	traîne
bélier	D	impolli	moitié	pillule	rotule	v
boléro	déchet	J	N	potion	S	varech
boulot	déneur	Jardin	pyrale	putois	secret	ventre
brevet	E	jarret	R	pyrale	sieste	
C	ermite	L	numéro	rareté	signal	
cabine	étalon	langue				
cageot						

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	N	I	R	A	F	T	P	R	T	E	P	U	O	T	I	B	A	C	A
2	E	V	L	L	R	L	A	N	G	I	S	L	O	L	R	I	O	S	A	R
3	T	E	A	A	O	O	I	R	A	N	O	L	A	T	E	E	H	C	I	N
4	E	T	I	T	N	P	E	N	B	R	E	V	E	T	I	T	M	O	M	S
5	B	S	E	N	C	G	M	S	E	E	E	R	A	T	E	O	I	U	E	O
6	E	E	E	H	R	O	U	I	P	H	C	G	I	L	N	P	N	V	N	U
7	H	I	L	E	C	E	N	E	C	E	C	O	U	R	G	E	E	E	A	R
8	C	S	T	I	T	E	I	C	S	E	M	I	G	E	R	N	I	E	G	C
9	E	I	I	T	E	G	D	L	A	R	O	C	H	E	T	U	S	L	E	E
10	R	O	E	O	N	R	R	E	E	G	O	P	A	R	N	I	O	B	C	N
11	A	T	B	E	T	E	A	I	E	P	E	E	E	N	O	I	O	T	P	I
12	V	U	O	A	M	A	J	T	A	R	C	O	R	E	I	L	A	P	E	A
13	E	P	E	I	V	E	P	I	L	U	T	A	T	A	E	O	Y	R	R	R
14	T	T	S	L	S	A	N	M	O	N	D	U	B	R	G	R	M	C	G	T
15	I	E	A	R	U	O	L	A	A	V	I	O	O	I	A	I	A	E	E	O
16	A	G	R	M	E	L	N	R	E	N	N	O	I	L	N	D	C	L	T	L
17	F	A	A	R	O	G	I	T	A	N	E	O	E	Q	E	E	U	E	E	U
18	E	V	E	T	A	T	A	P	E	S	U	L	C	E	R	U	L	R	R	O
19	M	A	T	R	A	J	E	T	I	M	R	E	V	O	I	R	E	I	A	B
20	E	L	U	T	O	R	T	N	E	V	U	A	E	F	E	I	L	E	R	T

Abonnement d'un mois Gratuit

Faites-en profiter vos parents, amis et nouveaux mariés

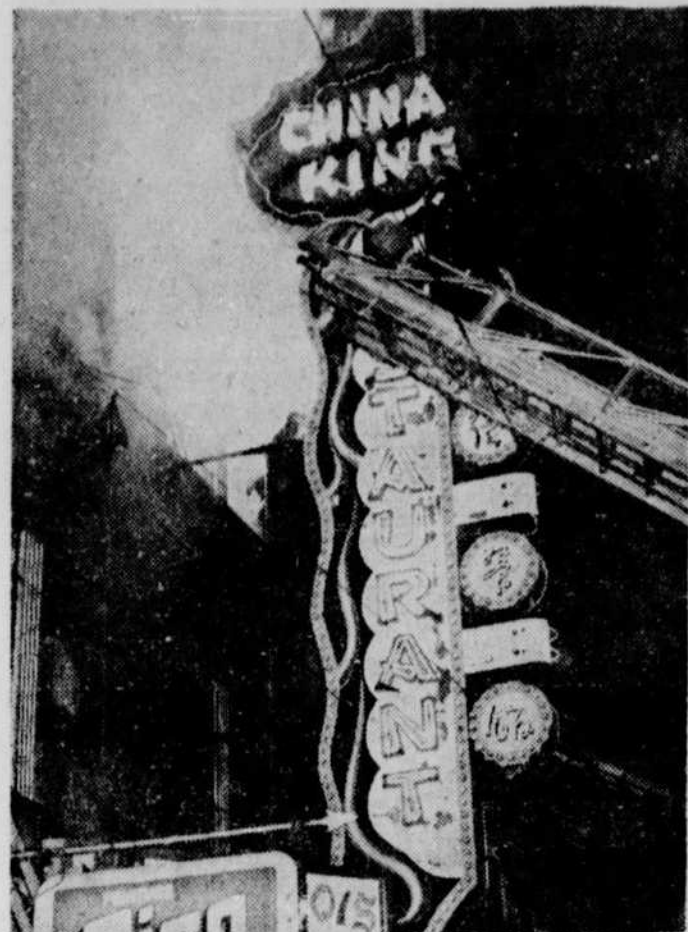
Cette promotion a pour but de faire mieux connaître L'ACTION-QUEBEC à ceux qui ne l'ont pas lu depuis sa transformation.

Donnez-nous les noms et adresses de familles ou amis à qui vous aimeriez faire ce cadeau.



1—Nom	_____
Adresse	_____
2—Nom	_____
Adresse	_____
3—Nom	_____
Adresse	_____
Envoi de	_____
Adresse	_____
J'ai prévenu les intéressés. Oui () Non ()	
Adressez à L'ACTION-QUEBEC, 3, Place Jean-Talon, Québec	

Incendie de 3 alertes sur la 3e Avenue



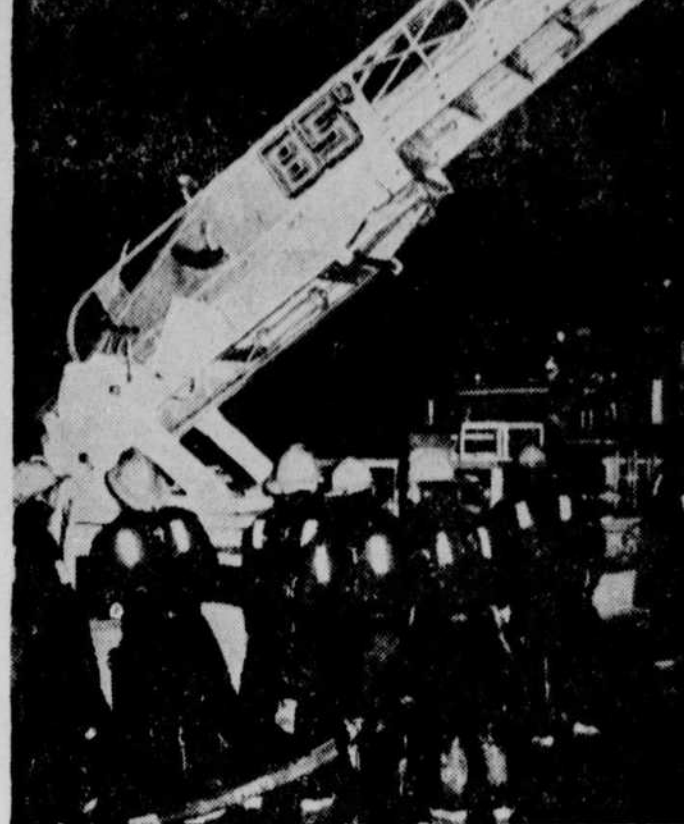
Un mur de feu attendait les hommes de la Brigade des incendies de Québec, dès le début du sinistre d'hier soir, sur la 3e Avenue, dans le quartier Limoilou, à Québec. Une femme de la 6e Rue a succombé à une crise cardiaque pendant l'incendie.



Les pompiers en pleine action au début de la soirée d'hier sur la 3e Avenue, à Québec, au plus fort de la lutte contre un incendie de trois alertes.



L'incendie d'hier soir sur la 3e Avenue, à Québec, a progressé rapidement, et les pompiers ont dû faire face à un mur de flammes et de fumée dès le début du sinistre.



Trois alertes successives ont fait accourir plus de 60 pompiers pour maîtriser un violent incendie qui a ravagé, hier soir, un immeuble portant les numéros civiques 631 et 633 de la 3e Avenue, à Québec. 12 personnes ont été jetées sur le pavé et des dégâts de l'ordre de \$100,000 ont été causés, notamment au restaurant China King et à la quincaillerie Brousseau & Frères ainsi qu'à l'immeuble lui-même et aux logis qu'il abritait.

Face à la cour

par Eddie LABRIE

Un racket de \$250,000

Deux individus de la région sont à subir, présentement, leur enquête préliminaire en rapport avec 36 accusations de vols d'automobiles, le tout d'une valeur approximative de \$100,000. Quelque 140 personnes ont été assignées pour témoigner dans cette cause impliquant Michel Gallienne, 28 ans, de Giffard et Louis Garneau, 24 ans, de Québec. Les clients de Mes Pierre Garon et Ghislain Levasseur auraient commis leurs crimes entre 1969 et 1971, et ce à travers la Belle Province, principalement à Montréal, Sherbrooke et Québec. Selon

le sergent Gérard Nadeau et le caporal Rémy Lapointe, de la Sûreté du Québec, qui sont les responsables du dénouement de la très longue enquête, une soixantaine d'autres inculpations de même nature seraient bientôt portées contre les prévenus. Globalement, ce racket représenterait la jolie somme d'environ \$250,000. L'enquête préliminaire est dirigée par le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions de la paix, tandis que Me André Gaulin occupe pour le compte du ministère public. L'enquête pourrait durer plusieurs jours.

"Pile ou face" et "Après-ski"

Le procès concernant les films "Pile ou face" et "Après-ski" a de nouveau été remis. La raison : on veut faire entendre un expert en criminologie de l'Université Laval, le professeur Zabo, qui est présentement en congès en France. Le tribunal désire savoir si les films en question sont "obscènes, pornographiques et immoraux", tel que mentionné dans l'acte d'accusation. On sait qu'une plainte a été formulée, l'an dernier, par le curé de la paroisse Saint-Roch à Québec,

Me Raymond Lavoie, à la suite de la projection de "Pile ou face" et "Après-ski" dans deux cinémas, un de la Vieille Capitale et l'autre de Sainte-Foy. Trois films sont impliqués dans cette cause, soit Victoria Theatre Ltd, Cinéma Unis Ltée et Famous Players Corporation. Le procès doit se dérouler devant le juge Yvon Siros, des sessions de la paix. Me René Letarte occupe pour le compte de la poursuite, cependant que Me Claude Blanchard représente les trois compagnies.

Trois semaines à l'ombre

Un jeune journaliste de Gendry, dans le comté de Nicolet, a été condamné, hier après-midi, à trois semaines de détention pour négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule moteur. L'accusé avait plaidé coupable la veille, devant le juge Jean Grenier. Rappels que l'individu, âgé de 21 ans, a été impliqué dans un accident mortel, le 28 mars

1971, à Deschambault, dans le comté de Lotbinière. La victime, qui était également âgée de 21 ans, se trouvait dans l'automobile de l'accusé au moment de la tragédie. Dans sa sentence, le magistrat a tenu compte du fait que l'accusé avait perdu son permis de conduire, l'été dernier, à la suite d'une cause de facultés affaiblies.

Une "première" au Canada

Me Narcisse Proulx tente actuellement de créer un autre précédent. En effet, ce dynamique avocat du groupe Simard, Proulx et Fontaine vient de se formuler une demande de cautionnement dans une cause de meurtre, devant le juge Paul Lesage, de la Cour du banc de la reine, juridiction criminelle. Il s'agit de la première demande du genre à être faite, non seulement au Québec mais partout le pays depuis la nouvelle loi fédérale sur les cautionnements de bill C-218, qui est entrée en vigueur le 3 janvier 1972. Me Proulx a fait savoir que sa demande sera étudiée à compter de lundi prochain, par le juge Gérard Cor-

iveau, également de la Cour du banc de la reine, juridiction criminelle. Hier, de son côté, Me Louis Carrier, substitut du procureur général, a présenté, en se servant d'un article de la nouvelle loi, une requête demandant l'ajournement des procédures. L'ajournement jusqu'à lundi donnerait le temps nécessaire à Me Carrier pour étudier la demande de Me Proulx, et aussi découvrir des motifs qui empêcheraient l'attribution de cautionnement à Gustave Bergeron, 27 ans, de Lotbinière, accusé du meurtre de Richard Allen, 11 ans, de Saint-Henri-de-Lévis, assassiné en 1969.

Trois mois et demi

Un individu de Giffard, âgé d'une vingtaine d'années, débiteur sur l'Avenue Poulin, a été condamné à 14 semaines de réclusion, relativement aux accusations suivantes : supposition de personne (c'est-à-dire s'être fait passer pour une au-

tre personne dans le but d'obtenir un avantage pour lui-même), et avoir enfreint à une ordonnance de la Cour en vertu de laquelle il était interdit au prévenu de conduire un véhicule automobile, pour une période de trois mois.



Sur la Grande Allée —

"Ouf ! J'ai réussi à saisir ce lampadaire au vol juste avant qu'il ne m'envoie dans un monde meilleur..." semble dire ce citoyen de la Vieille Capitale.

(Photo : L'Action-Québec)

Un peu de tout

Orsainville haussera ses taxes

(B.A.) — Tel qu'annoncé dans l'Action-Québec, il y a quelques mois, la ville d'Orsainville devra hausser ses taxes de \$0.10 le \$100 d'évaluation, cette année, pour rencontrer ses dépenses. Le maire de la ville, M. Maurice Renaud a révélé hier soir, au cours de la séance régulière du conseil, que le budget s'établirait à \$1,428,250, comparativement à \$1,096,000 pour le dernier exercice financier.

Il a par ailleurs fait savoir que \$0.03 de cette hausse, ira à la Communauté urbaine, ce qui compensera, dit-il, pour ses services de promotion industrielle, touristique, et pour son service d'évaluation qui étaient assurés par la CUQ.

La plus grande partie de cette augmentation est cependant destinée aux policiers-pompiers, dont la hausse de salaire et le fonds de pension, nécessiteront \$0.04 de plus des contribuables. Précisons que le fond de pension sera cependant versé à tous les employés de la ville.

\$0.02 compenseront d'autre part pour l'augmentation du coût de la vie, tandis que \$0.01 sera destinée aux loisirs, dont le budget passe cette année de \$62,000 à \$92,000.

M. Renaud a déclaré qu'on prévoyait un surplus budgétaire de \$100,000 pour 1971, sans quoi les taxes auraient dû subir une augmentation encore supérieure. Son taux passe de \$0.80 à \$0.90 le \$100 d'évaluation.

Tenant compte de l'augmentation du budget '72, le Service de la dette s'accapara de 39.8 p.c. des fonds, alors qu'il atteignait au moins 42 p.c. l'an dernier, même si \$568,330 lui sont destinés en 1972, alors que \$458,316 étaient versés à ce service, l'an dernier. Cette constatation a fait dire au maire Renaud que la situation économique de la ville s'améliorait constamment.

287 au lieu de 206 permis à Ville Vanier

(B.A.) — La valeur des permis de construction émis à Ville Vanier en 1971 a subi une hausse importante par rapport à l'année précédente. Selon un porte-parole de l'hôtel de ville, trois facteurs principaux auraient incité plusieurs personnes à s'y établir, soit la vaste étendue du territoire non habité, l'accès facile aux voies périphériques, et le taux de taxes très abordable.

Alors que le nombre de permis émis s'élevait à 206 en 1970 pour \$1,670,497, on a enregistré l'émission de 287 permis au cours de la dernière année, totalisant \$8,357,140. En 1969, 203 permis de construction totalisant \$1,984,255 avaient été délivrés. Au cours de la dernière année, on a accordé 162 permis totalisant \$6,997,400 pour les constructions nouvelles; 18 permis pour les commerces totalisant \$634,200; et 169 permis pour réparations de maisons, totalisant \$210,740. 773 unités de logements ont également été créées.

Le maire de Ville Vanier, M. Jean-Paul Nolin a souligné que la campagne d'embellissement des résidences amorcée au cours de la dernière année avait remporté un vif succès, le nombre de permis de réparations des maisons en témoignait. Il en profite pour inviter ses concitoyens à abonder dans le même sens au cours des prochains mois.

Plus de 60 pompiers sur les lieux

par Lionel Gallichan

Trois alertes successives, dont la première enregistrée à 18h.28 ont fait accourir plus de 60 pompiers sur les lieux d'un incendie qui a ravagé, hier soir, un immeuble de trois étages portant les numéros civiques 631 et 633 de la troisième Avenue, à Québec, près de la 6e Rue.

L'édifice abritait, au rez-de-chaussée, deux établissements commerciaux, soit la quincaillerie Brousseau & Frères et le restaurant China King, et aux étages supérieurs, des logis, dont un seul était habité par la famille de M. J.-P. Leclerc, qui compte 10 enfants.

Evacuation rapide
Tous les enfants, qui sont jeunes et agiles, ont évacué leur

logis en toute hâte dès le moment où l'incendie s'est déclaré, pendant l'absence des parents, M. et Mme Leclerc, qui n'étaient pas encore rentrés chez eux.

En bref...

Une deuxième séance d'information sur la loi 27 aura lieu ce soir, à 20 heures à l'école Anne-Hébert, 555, chemin Ste-Foy, à l'intention des parents des élèves et des électeurs domiciliés dans la paroisse Saint-Sacrement et les autres paroisses de la haute-ville.

La conférence portera plus précisément sur le regroupement et la gestion des commissions scolaires, le mode d'élection des commissaires et le rôle des comités de parents.

Me Jules Frémont, secrétaire général de la Commission des écoles catholiques de Québec, et Me René Chartier, adjoint au secrétaire-général, donneront l'information et répondront aux questions qui leur seront posées par les citoyens présents.

Souhaitons enfin que cinq autres réunions soient prévues dans les semaines à venir de façon à couvrir tout le territoire de la CECCQ. Voici à cet effet la liste des prochaines conférences :

- 18 janvier, à l'école St-Malo, 286, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec 8.
- 20 janvier, à l'école Chanoine Côté, 360, rue Bélanger, Québec 8.
- 24 janvier, à l'école Ste-Odile, 2995, avenue Curé-Couture, Québec 3.
- 27 janvier, à l'école St-Fidèle, 702, 12e Rue, Québec 3.
- 31 janvier, à l'école Jacques-Cartier, 20 est, boulevard Charest, Québec 2.

(B.A.) — Un octroi de \$31,940 vient d'être accordé à la ville d'Orsainville en vertu du programme des initiatives locales. La nouvelle a été annoncée par le député de Montmorency, M. Ovide Laflamme, au nom du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Otto Lang.

Le projet soumis par Orsainville concerne la construction d'un garage municipal. Il créerait 20 emplois.

On sait qu'en vertu du programme des initiatives locales, une organisation à but non lucratif, un groupement de citoyens, une municipalité ou un gouvernement provincial ou territorial peut bénéficier d'un appui financier, sous forme de contribution n'excédant pas \$500,000. Les projets soumis doivent être susceptibles de créer de nouveaux emplois.

Ce programme est administré par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration dans le cadre du plan spécial de stimulation de l'emploi mis sur pied par le gouvernement fédéral pour créer de nouveaux emplois, plus particulièrement au cours de la période de novembre '71 à mai '72.

Sexagénnaire terrassée par une crise cardiaque

Au début de l'incendie, Mme Ludger Ferland, âgée de 68 ans, et domiciliée au 291 de la 6e Rue, est sortie sur le balcon arrière de son logis qui donnait sur la ruelle où le feu faisait rage.

Apparemment prise de panique, elle a crié à son mari : "Je me sens mal, je vais mourir", puis elle s'est affaissée.

Elle a été transportée à l'hôpital où elle devait succomber quelques minutes plus tard.

Le coroner de Québec, Me Armand Drouin, tiendra probablement son enquête aujourd'hui dans ce cas.

Enfin, les pompiers avaient réintégré leurs casernes respectives à minuit.

Pompier blessé
Un membre de la Brigade des Incendies, attaché à la caserne no 12 a eu un poignet fracturé pendant la lutte contre l'incendie destructeur. Il s'agit de M. André Michaud, qui a été conduit à l'hôpital.

Faits divers

2 personnes trouvées mortes et un accident mortel

M. Charles-Eugène Tremblay, âgé de 56 ans, a été trouvé inanimé, hier, dans la chambre qu'il occupait, rue Saint-Nicolas, dans la Basse-Ville de Québec. Transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec, à 20h.20, les médecins n'ont pu constater la mort.

Le corps a été transporté à la morgue provinciale, puis il a été remis à la famille. M. Tremblay aurait succombé à des causes naturelles.

Un autre homme, dont l'identité n'était pas officiellement établie cet avant-midi, a été trouvé sans vie, hier, dans le sous-sol de la Collisée de Québec. Le corps a été transporté à la morgue de Québec, où le coroner Me J.-Armand Drouin, c.r., tiendra son enquête.

Enfin, un homme qui ne portait aucune carte d'identité sur lui, a été tué par une automobile hier soir, sur le chemin de la Canadienne, près de la rue de la Ronde. La police a entrepris des recherches, pour établir l'identité de la victime et les circonstances qui ont entouré la tragédie.

Hold-up dans un autobus

Un conducteur d'autobus de la Commission des Transports de la Communauté urbaine de Québec a été victime d'un vol à main armée, au début de l'après-midi d'hier, alors qu'il s'apprêtait à effectuer son voyage de retour du Lac Saint-Joseph à Québec.

Deux individus, dont l'un était armé d'une carabine, au canon tronçonné, qu'il dissimulait sous son paletot, sont montés dans le véhicule, et ont forcé le conducteur à leur remettre sa sacoche, qui contenait environ \$100. Ils se sont également emparés de tous les billets d'autobus que la victime avait en réserve, soit pour une valeur d'à peu près \$100, également.

Les bandits sont ensuite descendus de l'autobus et ils ont pris la fuite en automobile.

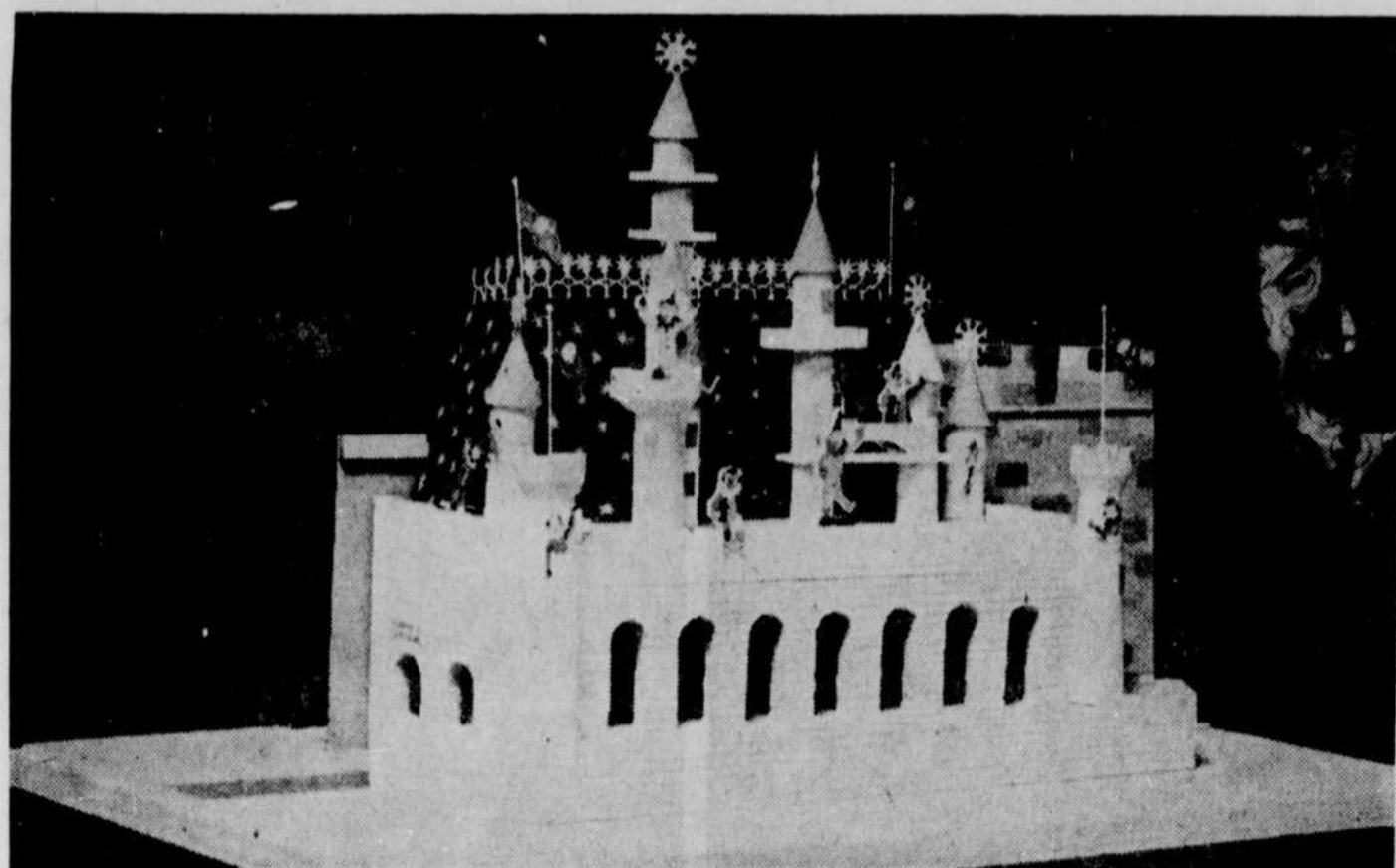
Les agents Dary Mathieu et Guy Samson, de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté du Québec ont pris charge de l'enquête.



Le colonel W.A. Atkinson, commandant du district militaire No 3 Québec (militaire), a été nommé aide-camp du Gouverneur-général du Canada, M. Roland Michener. Cette nomination est à titre honorifique ex-officio. Le colonel Atkinson servait pendant la deuxième guerre mondiale avec les Fusiliers Mont-Royal, puis avec le régiment de la Chaudière où il se mérita la croix militaire. Après la guerre, le colonel Atkinson continua à servir dans des unités de milice.

TIMBRES HONORANT JOHN F. KENNEDY

New York (EN) — Pour commémorer la mort de John F. Kennedy, Sarjah a émis un grand timbre-poste illustrant le site de l'assassination de l'impérialiste. Ce timbre inédit est imprimé or et est d'un format de 5 1/2 pouces de largeur. Pour obtenir ce timbre et 17 autres commémoratifs en l'honneur de JFK, envoyez \$1.00 à Elmont Stamp Co., 100 Ruby St. Elmont, N.Y. 11003. Approvals Inc.



Eclairé pour la première fois cette année en couleur

Le Palais de glace occupera un emplacement de rêve pour les activités du Carnaval

(B.A.) — D'après les propos tenus hier midi par le président du Carnaval '72, M. Théo Genest, il est fort possible que le Palais de Glace du Carnaval soit aménagé au même endroit l'an prochain, soit près du théâtre Capitol, et de la Porte St-Jean. Cet endroit,

d'expliquer le sympathique président, constitue un emplacement de rêve pour les activités du Carnaval puisque la structure qui l'entoure se marie bien au Palais, et qu'un magnifique gradin naturel peut accommoder les milliers de "carnaveux" qui se rendent sur les lieux.

Le Palais du Bonhomme, qui aura cette année 80 pieds de façade, 60 pieds de hauteur et 30 pieds de profondeur, sera éclairé pour la première fois par des réflecteurs de couleur.

Le président de la communauté urbaine de Québec, M. Armand Trottier, a souligné que le Carnaval constituait le plus bel exemple de solidarité régionale. Il a également fait état de l'apport important qu'il donnait à l'économie de la région. "S'il y a une activité qui mérite l'appui de la communauté urbaine, c'est bien le Carnaval. Cette initiative, a-t-il déclaré, est en effet celle qui caractérise le mieux ce qui peut être accompli lorsque la population d'une région oublie les barrières territoriales et autres pour atteindre un objectif commun".

Le Bonhomme Carnaval arrivera samedi sur un aéroglisseur

(B.A.) — L'arrivée du Bonhomme Carnaval samedi après-midi dans la région de Québec témoignera du caractère populaire dont le président Théo Genest a voulu imprégner toute la durée des festivités carnavalesques. Le parcours emprunté par le sympathique compagnon d'hiver des Québécois a été prévu pour permettre au plus grand nombre de gens possible de se retrouver sur son passage.

Le Bonhomme passera ensuite devant l'hôtel de ville pour tourner en direction ouest, sur la rue Ste-Anne jusqu'à d'Auteuil. Puis il se dirigera vers l'ouest sur la Grande-Allée, et le boulevard Laurier, en passant devant les Centres d'achats jusqu'à la Route de l'Eglise, dans Ste-Foy. L'aéroglisseur empruntera alors successivement le Chemin Ste-Foy, la rue Belvédère, la côte Franklin, la rue Marie de l'Incarnation, et la rue des Oblats.

Arrivant par St-Vallier, l'étrange véhicule franchira le boulevard Charest, le pont Drouin, la 4e Rue, la 3e Avenue, la 18e Rue, le Chemin de la Canardière, et retournera vers le centre-ville par le boulevard des Capucins, le pont Samson, la rue St-Paul, le boulevard Charest et la rue Dorchester.

Il terminera sa périple en empruntant la côte d'Abraham, le boulevard Dufferin, le boulevard St-Cyrille, la rue Marguerite-Bourgeoise, le Chemin Ste-Foy, la rue St-Jean, et la côte de la Fabrique. Son voyage inaugural prendra fin en face de l'hôtel de ville.

Le périple de l'arrivée du Bonhomme Carnaval aura duré 3.30 h. soit de 1h. à 4h.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier midi

Carrières et professions



Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES:

Deux employeurs demandent des travailleurs sociaux universitaires avec expérience pour un travail à temps. Salaire suivant la convention. Tél.: 694-4362.

Un mécanicien d'automobile, classe A, avec expérience en diesel. Travail en soirée, permanent. Tél.: 694-3751.

Des serveurs avec expérience pour travail durant les 3 semaines du Carnaval. Tél.: 694-3751.

Deux débosseurs, classe A ou B, ou possédant au moins 4 ans d'expérience, pour un emploi régulier à Ste-Foy. Tél.: 694-4618.

CHEZ LES FEMMES:

Une technicienne de laboratoire diplômée et membre de l'association, pour emploi dans un hôpital de Québec. Travaillera 3 semaines de jour et une semaine de nuit. Salaire selon compétence. Tél.: 694-3546.

Un hôpital pour chroniques demande 3 infirmières pour un travail de 5 jours par semaine. L'une sera en rotation (jours-nuits), les 2 autres travailleront de jours seulement. Les congés seront en rotation et le salaire suivant la convention.

Tout projet d'initiatives locales, sans but lucratif, qui créera un nombre pré-déterminé d'emplois, sera considéré par votre Centre de Main-d'œuvre du Canada.

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'œuvre du Canada

Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration

dans le Québec métropolitain.



Par suite d'un dégel intempestif en cette saison, le pavé de certaines rues de la capitale en souffre énormément. Notre photo illustre les bris dans la chaussée de la rue McMahon, à l'ouest de la Côte du Palais. (Photo : l'Action-Québec)

L'heure des révélations —

Le président du Carnaval de Québec accompagné de quelques membres de la direction, et du président de la CUQ, M. Armand Trottier, ont dévoilé hier midi quelques aspects des activités carnavalesques de cette année. On a entre autres rendu public le trajet que suivra l'aéroglisseur du Bonhomme au cours de sa première sortie dans la région, samedi après-midi. Plusieurs journalistes étaient présents à la conférence.

(Photo : l'Action-Québec)



Le programme du 4e Congrès international de la motoneige

(à Québec, les 18, 19 et 20 janvier)

LUNDI, le 17 JANVIER 1972

16h.00 - 23h.00 Inscription, Motel des Laurentides.

MARDI, le 18 JANVIER 1972

Toute la journée 9h.00 - 9h.30 9h.30 - 9h.35 9h.35 - 9h.50 9h.50 - 10h.15 10h.15 - 10h.30 10h.30 - 10h.45 10h.45 - 11h.00 11h.00 - 11h.15 11h.15 - 11h.30 11h.30 - 11h.45 12h.45 - 13h.00 13h.00 - 13h.15 13h.15 - 13h.30 13h.30 - 13h.45 17h.00 - 18h.30 18h.30 - 20h.00

Inscription, Motel des Laurentides.

Café.

Ouverture officielle.

— Jacques Simard, Président du Congrès

Bienvenue

— L'Honorable Claire Kirkland-Casgrain, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de la province de Québec

Discours d'ouverture

— L'Honorable Bernard Pinard, ministre de la Voirie, Transports et Travaux publics de la province de Québec

Pause

Rapport d'ensemble sur l'industrie

— Lowell T. Swenson, président Association internationale de l'industrie de la motoneige (I.S.I.A.)

Démonstration sur le bruit (partie théorique)

Départ pour le parc des Laurentides

Démonstration sur le bruit

— Dr A. J. Brammer, Conseil national de la Recherche, Ottawa, Canada

— George Gowing, Ingénieur du son, Bombardier Ltée

— John F. Nesbitt, Directeur du Génie, Association internationale de l'industrie de la motoneige (I.S.I.A.)

Pause

Randonnée en motoneige dans le parc des Laurentides. Départ des autobus du terrain de stationnement du Motel des Laurentides. Le repas sera servi dans le parc. Motoneiges et vêtements seront mis gratuitement à la disposition des délégués.

Départ des autobus pour le Motel des Laurentides

Reception, Motel des Laurentides, gracieuseté du ministère des Terres et Forêts de la province de Québec

MERCREDI, le 19 JANVIER 1972

Inscription

La Bourse et l'industrie de la motoneige

Animateur :

— Lee Isgur, Financial analyst, Anderson Company, New York

Participants :

— Laurent Beaudoin, président Bombardier Ltée

— Lowell T. Swenson, président Arctic Enterprises

Café

U.S. Department of the Interior

— G. Douglas Hafe Jr., Director National Bureau of Outdoor Recreation, Washington, D.C.

Pistes et aires d'utilisation : développement, entretien et signalisation

Animateur :

— Robert Rygg, S.L.E.D.

Participants :

— Curt Bernd, Trails System Coordinator, Department Natural Resources, State of Minnesota

— John H. Featherston, Department of Lands & Forests, Province of Ontario

Déjeuner

Impact économique de la motoneige

Animateur :

— Howard L. Potter, Special assistant to the Federal Cochairman, Upper Great Lakes, Regional Commission

Participants :

— William Clarke, Resort Owner

— Herman Smith, Area Recreation Resources Agent, University of Wisconsin

— Ron Bourgeois, Executive secretary, U.S. Snowmobile Association

— Jerry Calogor, SKI-DOO Sports Manager, Halvorsen, Inc.

— Claude LaFrance, Ministère de l'Industrie et du Commerce, province de Québec

— Frederick J. Boyer, Executive Director, Ontario Department of Tourism and Information

Café

Aspects médicaux

Animateur :

— John Keirstead, Scorpion Inc.

Participants :

— Dr William R. Ghent, Hotel Dieu Hospital, Queen's University

— Dr John A. Milliken, Hotel Dieu Hospital, Queen's University

— Dr Ray Dominici, Key West, Florida

— Dr William Mills, Anchorage, Alaska

— Dr Paul Fugère, Département d'Autophonie, Centre hospitalier de l'Université Laval

— Dr Jean-Jacques Ferland, Centre hospitalier de l'Université Laval

Problèmes de sécurité

Animateur :

— Yves Mondoux, directeur exécutif, Conseil canadien de la Sécurité

Participants :

— Bill Severson, Minnesota Department of Resources

— Ed Murphy, Outboard Marine, Ontario Distributors Association

— Devlin Hunt, Canada Council of Young Drivers

— Richard Sanborski, Canada Council of Young Drivers

Clubs et associations

Animateur :

— Denis Drouin, Motoneigiste

Participants :

— Georges Fleury, directeur, Club Motoneige Laval



QUÉBEC 1972

— Claude Boillard, Président sortant, Fédération des clubs de Portneuf
— Paul Quezel, Directeur des relations publiques, Sécurité du Québec
— Marcel Raymond, Chef de police, Ville de Brossard

JEUDI, le 20 JANVIER 1972

Toute la journée 8h.30 - 9h.45

Inscription

Le rôle des médias d'information

Animateur :

— Orison Currier, Publisher Snowmobiling

Participants :

— Davey Kirk, CTV — Toronto

— Brock Yates, Writer CAR and DRIVEN SPORTS ILLUSTRATED — PLAYBOY

— Norman Pascoe, Montreal Star

— Frank Wylie, Public Relations Director Chrysler Corporation

— Sally Wimer, Invitation to Snowmobiling

— André Boly, Directeur relations publiques Air France

Café

La motoneige et l'environnement

Animateur :

— Dr Gale Gleason, Division of Natural Sciences Lake Superior State College

Participants :

— Dr Louis Twardzik, Division of Natural Sciences Lake Superior State College

Participants :

— Dr Louis Twardzik, Parks and Relation Michigan State University

— Dr Ronald Duddles, président Michigan International Snowmobile Association

— Dr Donald Wanek, Professor, Biology Bimidi State University

— Dr Guy Lemieux, Ecologiste (Québec)

— Richard Gross, U.S. Department of Interior

Déjeuner

Aspects juridiques

Animateur :

— John Keirstead, Scorpion Inc.

Participants :

— David Schwartz, Law professor

— Sir George Williams U.

— Hudson N. Janisch, Faculty of Law University of Western Ontario

— Pierre Chouinard, Courtier d'assurances (Montréal)

Rapport général, discussion et tour d'horizon

Participants :

— Jacques Simard, président du Congrès

— Robert Rygg, président International Snowmobile Congress Inc.

Des autobus quitteront le stationnement du Motel des Laurentides pour se rendre au Parlement

Reception donnée par la province de Québec dans la Chambre rouge du Parlement

Les autobus quitteront le Parlement pour se rendre au Château Frontenac

Banquet de fermeture donné par la province de Québec au Château Frontenac

Les autobus quitteront le Château Frontenac pour se rendre au Motel des Laurentides

Le ministre l'Allier ne peut promettre un salaire minimum de \$100 par semaine

(par Paul Longpré)

QUEBEC (P.C.) — "Je suis incapable de promettre à tous les employés de l'Etat du Québec et de ses partenaires un salaire minimum de \$100 par semaine, pas plus que le front commun syndical ne pourra donner cette demande jusqu'au bout".

C'est ce qu'a déclaré cette semaine le ministre québécois de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, dans une entrevue exclusive qu'il accordait à La Presse Canadienne pour faire le bilan des négociations en cours avec les 250,000 employés syndiqués de la Fonction publique et des secteurs para-publics.

Cette demande, formulée tout d'abord par la CSN — 100,000 syndiqués impliqués — est devenue depuis l'une des principales revendications de tout le front commun (CSN-FTQ-CEQ). Ces deux dernières centrales représentent un autre 100,000 syndiqués. Les autres font partie de syndicats indépendants ou ne sont pas syndiqués.

Aspect social

Dans une brochure distribuée à ses membres, la CSN base principalement cette demande de \$100 minimum par semaine sur le fait que le rapport Castonguay-Nepveu a déjà fixé à

\$4,750 le seuil de la pauvreté pour une famille comptant 2 enfants.

A cela, le ministre de la Fonction publique, de même que son sous-ministre, M. Roch Bolduc, présent à la conférence d'information, objectent qu'il doit y avoir une nette distinction entre les concepts de politique sociale et de politique salariale.

Dans l'ensemble, d'ailleurs, M. L'Allier vise manifestement à "dépolitiser" cette importante joute dont le déroulement pourrait être le test de sa carrière. Toutes les conventions collectives sont maintenant échues, avec la nouvelle année et les offres salariales déjà présentées

à quelque 205,000 syndiqués atteignant \$191 millions sur trois ans.

Distinction

Selon la thèse gouvernementale, l'Etat employeur doit jouer le jeu des relations de travail, dans ces négociations. Il exige la même attitude des deux côtés de la table, ne se laissant pas entraîner dans une remise en question du statut social des fonctionnaires. Ainsi donc, si tel salaire, basé sur la moyenne observée au Québec et au Canada pour une tâche similaire, est insuffisant pour une famille de deux enfants, il appartient plutôt à la politique sociale du gouvernement de pallier cette lacune par de l'aide sociale.

Chez les seuls syndiqués de la CSN, il y a présentement plus de 30,000 qui ne touchent pas \$100 par semaine. Sur le plan pratique, le ministre souligne à ce sujet qu'il faut tenir compte du nombre d'heures de travail et des autres avantages sociaux, dont la permanence de l'emploi, pour analyser la situation. Il y a aussi le fait que bon nombre de ces salariés ne travaillent qu'un peu plus de 32 heures par semaine.

Marge

Quant au sous-ministre Bolduc, il signale que cette exigence, qui se traduirait dans les cas extrêmes par une augmentation de salaire de 40 pour cent, remet en cause tout l'aspect économique de la gestion gouvernementale.

Si l'on tient compte du fait que le gouvernement provincial, par opposition au gouvernement central, est avant tout orienté vers les services, il s'ensuit que près de 50 pour cent de son budget, au-delà de \$2 milliards, est grugé par les salaires des employés qui dispensent ces services. Toute forte augmentation de la masse salariale restreint donc d'autant la marge de manœuvre de l'Etat dans les autres secteurs de l'économie. A titre d'exemple, un cent l'heure d'augmentation dans les présentes négociations se traduit sur trois ans par une note additionnelle de \$6 millions.

"Bien plus, ajoute M. L'Allier, de récents calculs ont démontré que les autres charges non compressibles du gouvernement viennent restreindre à environ trois pour cent la marge qui permet à un gouvernement de se singulariser dans ses options politiques".

LE FOND DU PROBLEME

"Essayer d'éviter de cautionner des faux problèmes. Ramener le dialogue sur les vraies questions, soit les conditions de travail et de travail des employés. Faire connaître aux syndicats et à la population le coût des services de l'Etat". C'est là l'essentiel des objectifs que M. L'Allier se fixe pour les prochains mois.

A travers les négociations, il refuse catégoriquement de faire le procès du système social et politique actuel. "L'action politique ne se négocie pas, dit-il. Le pouvoir se perd ou se prend sur le terrain politique".

Pendant ce temps, les demandes de conciliation affluent de la part de syndicats groupant maintenant environ 150,000 de ces employés. Autant de travailleurs qui pourraient, en principe, débrayer le 1er mars après le délai légal de 60 jours.

Table unique

Dans un communiqué commun émis mercredi après-midi, à l'occasion d'une conférence de presse donnée à Montréal, les trois centrales reviennent avec cette exigence, après une période de flottement où la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) s'était dissociée de cette stratégie. Quelques semaines auparavant, le président de cette centrale jugeait que "la table unique est bien plus spectaculaire qu'efficace".

Interrogé la veille sur ce retour prévisible de situation, M. L'Allier, placé cette fois devant un mandat syndical très clair, ce qu'il réclamait avant de remettre en question son refus d'une table unique de négociations.

Dernier recours

En somme, cette idée lui paraît toujours peu "réaliste", bien qu'il juge que la stratégie soit de bonne guerre, sur le plan syndical.

Après avoir d'abord dit non, puis peut-être, il suggère maintenant aux centrales de négocier "de bonne foi" les questions salariales aux quelque 20 tables déjà constituées et de se remettre éventuellement à une table unique pour "les questions d'intérêt général qui n'auraient pas alors été réglées".

D'autre part, si la table unique est enfin adoptée, M. L'Allier conçoit comme un pré-requis à de telles négociations que les pourparlers lient toutes les parties. Il refuse de discuter simplement à une table unique pour que cette dernière ne négocie véritablement aux tables sectorielles, après avoir abaissé toutes ses cartes.



Commentaires et insolences de...

PIERRE VILLEMURE

Que les personnes trop scrupuleuses ne lisent pas ceci. Une prostituée, qui n'avait pu "exercer ses activités professionnelles" pendant trois mois à la suite de blessures reçues dans un accident d'automobile, s'est vue octroyer \$10,000 de dommages et intérêts par un tribunal d'Offenbourg, en Allemagne. La jeune femme a déclaré devant le tribunal que, du fait de cet accident, elle avait perdu environ 5,000 marks pour arrêter de "travailler". Elle s'est plainte de ce que, maintenant, elle est obligée d'exiger moins d'argent de sa clientèle en échange de ses services, en raison de cicatrices dues à l'accident.

"Doux Jésus! C'est-y bien effrayant, Madame Chose, comme "le monde s'en vient terrible".

— Vous et votre soeur, vous êtes jumeaux?

— Pas depuis que nous avons grandi; aujourd'hui, ma soeur a vingt-deux ans, et moi j'en ai trente-six.

— Ti-Gusse: Qui est cette jeune fille que tu regardes?

— Nestor: Mon ancienne fiancée. Je lui ai dit que mon grand-père était riche, et maintenant, elle est devenue ma grand-mère.

Si jamais vous avez quel- que travail d'impression à faire effectuer, je vous recommande fortement l'imprimerie de l'ACTION-QUEBEC. On y imprime de tout: cartes de visite, faire-part, circulaires, et cent autres objets dont vous pourriez avoir besoin. J'ai recouru moi-même aux bons offices de ces messieurs pour me faire im-

primer des cartes récemment. Et pour la première fois de ma vie, je n'ai rien trouvé à redire sur l'exécution d'une commande de ce genre. Et pourtant, veuillez m'en croire, j'ai coutume d'être particulièrement pointilleux sur ce chapitre. Alors, la prochaine fois que vous voudrez faire imprimer, venez donc rencontrer nos gens de l'ACTION-QUEBEC. Vous ne serez pas déçus.

La Guinologie, un organisme charitable bien connu, patronné par le Cercle des Voyageurs de commerce de Québec Inc., n'est jamais demeuré inactif depuis sa fondation, laquelle remonte à 1902. Selon des chiffres que nous a transmis M. J. Raoul Matte, assistant-trésorier de cet organisme, le comité de la Guinologie distribuera aux conférences St-Vincent de Paul et autres institutions de charité, la somme de \$15,472, qui constitue la recette de la quête de 1971.

C'est une excellente source d'inspiration pour un écrivain que l'abbé Pierre Gravel, curé de Boischatel, un personnage coloré et savoureux comme on n'en trouve qu'un parmi des milliers. Telle est la réflexion que l'on ne manque pas de se faire à la lecture d'un volume de Michelle de Saint-Antoine sur les souvenirs et la vie si active de celui que l'on pourrait appeler justement "le curé Labelle" de Boischatel. "Sa parole est ardente", c'est le titre de l'ouvrage en question. Il vaut largement la peine d'être lu. Michelle de Saint-Antoine a écrit également "Va dire à mes amis" et "Au fil de mes

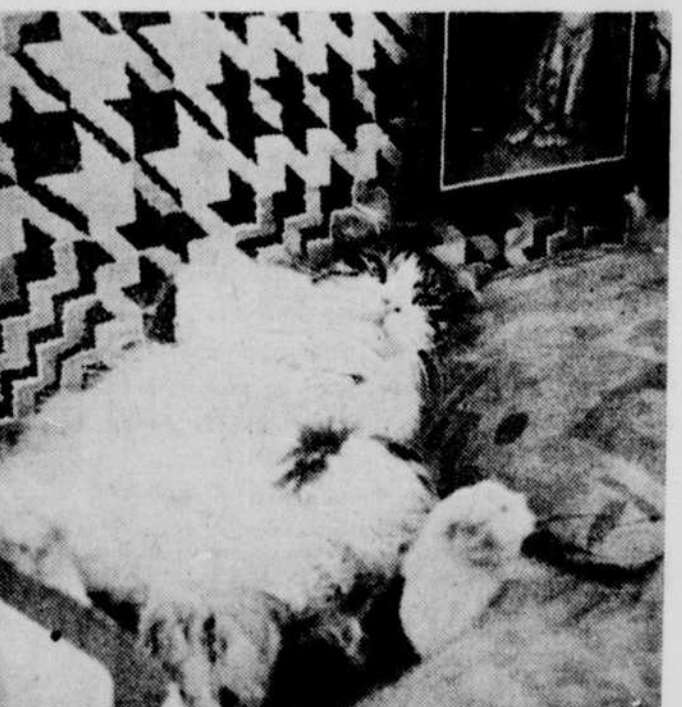
lectures". Et je me permettrai d'ajouter, pour avoir fait la connaissance de cette dernière, que Michelle de Saint-Antoine est une jeune personne absolument charmante.

Le regretté homme d'affaires québécois, Emilien Rochette, aura su jouir de la sympathie de tout le monde jusqu'à son dernier repos. Lors de ses funérailles, l'église St-Charles Borromée, à Charlesbourg, était remplie à craquer pour entendre l'homélie qui a été prononcée sur le disparu. Emilien Rochette, c'était un homme de bien; de cette sorte d'hommes qui ne se remplacent pas facilement dans une société. Une semaine avant son décès, je discutais joyeusement avec lui à la librairie de l'Action, Québec. Il semblait en excellente forme. Oui, vraiment, nous sommes peu de choses, comme on dit communément!

Incroyable mais vrai! Près de 40 pour cent des professeurs du niveau collégial et universitaire au Canada sont des étrangers. Une enquête menée sur la question par Statistique-Canada et qui a porté sur 13,680 titulaires, révèle que 3,084 Américains, 2,245 Britann-

iques et 490 Français composent cet élément étranger. Les professeurs français sont tout naturellement concentrés au Québec, bien qu'un certain nombre enseignent les humanités dans des institutions de langue anglaise d'autre provinces du Canada. Pendant ce temps, les étudiants en enseignement du Québec ne sont pas assurés de se trouver de l'emploi dans la Belle Province qui serait, dit-on en haut lieu, saturée de professeurs. Mais il semble que les diplômés étrangers qui viennent s'installer chez nous ne connaissent pas ce genre de problème.

Une filiation inquiétante pour ceux qui "fument". Le mot assassin provient du mot arabe "hachischin", terme employé jadis en Orient pour désigner les membres d'une secte de fanatiques qui s'adonnaient à l'assassinat en série après s'être enivré en fumant du hachisch. Ils étaient soumis aux ordres du "Vieux de la Montagne", leur maître, qui leur fournissait la drogue et les envoyait en mission quand ils étaient complètement "stonés". Et sur cette perspective rassurante, chers lecteurs, je vous laisse le bonjour.



Un chômeur de luxe —

Pendant que son maître s'en va dehors braver le froid hivernal pour gagner sa vie, ce cher "p'tit minou" se prélassait bien au chaud à la maison, sans autre préoccupation que de philosopher sur le bonheur des chats et le malheur des humains. Le chat que voici jouit sans modeste aucune de la victoire qu'il vient de remporter à une exposition féline. Il a probablement reçu le premier prix au concours du chat... le plus paresseux. (Téléphoto: U.P.I.)

CAMP TRAILFINDER

(membre accrédité de l'Association de camping de l'Ontario et de l'Association de camping du Canada)

Camp mixte 6 à 16 ans

Un camp splendide avec lac et forêt près de Dorset, Ontario (150 milles ou n/e de Toronto) où les jeunes peuvent vraiment s'amuser: équitation, natation, bateau à voile, ski nautique, excursion en canot, etc. Nourriture et logement excellents. 4 semaines \$325; 8 semaines \$625. Un terrain de camping merveilleux près du Parc Algonquin. (Nous recevons régulièrement des campeurs québécois). Brochure, etc.

Représentant à Québec:

Paul Rushton, directeur, 38 Cliffside Drive, Scarborough, Ont.

côté enseignes

un point rest tout!

Côte Enseignes Limitée

1360, PROVINCIALE
QUÉBEC 8. (418) 683-4485

A travers la Belle Province

Salaires des fonctionnaires CSN, FTQ et CEQ demandent à l'État de négocier à une seule table

MONTREAL (P.C.) — Les trois grandes centrales syndicales ont demandé hier au gouvernement de négocier à une seule table les salaires des fonctionnaires.

La nouvelle a été annoncée hier, au cours d'une conférence de presse, par le président de la

Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, celui de la Corporation des enseignants, M. Yvon Charbonneau, et le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Fernand Daoust.

Ils ont alors révélé le texte

L'autre dimension

Par CHARLES DeBLOIS

Vive tension

Espagne entre l'Eglise et l'Etat. On se rappelle que, dans son message de fin d'année, le général Franco avait appelé "au respect démocratique entre les libertés de chacune de ces sociétés souveraines que sont l'Eglise et l'Etat". Mais avec une sévérité peu habituelle de sa part à l'endroit d'une Eglise qui, dans l'ensemble, a soutenu son régime pendant plusieurs décades, il avait "averti" les ecclésiastiques qui assument des responsabilités de nature temporelle que l'Etat "ne démentirait pas les bras croisés" et s'imposait à tout ce qui viendrait interférer avec sa souveraineté.

Or, avant-hier, le journal ECCLESIA, organe officiel de l'épiscopat espagnol répondait indirectement au Caudillo: "L'Eglise ne peut pas renoncer à exercer son ministère prophétique, à enseigner sa doctrine sociale et à dénoncer les violations de la justice. Son action, même si elle touche des questions temporelles et politiques, ne peut pas être qualifiée d'immixtion dans la politique. L'Eglise ne fait, en effet, qu'enseigner la morale, conformément à la mission Jésus-Christ lui a confiée, et elle doit remplir cette mission même si cela doit s'accompagner de souffrances et d'incompréhension".

Climat d'optimisme

Pour la troisième fois depuis le début de l'année, Paul VI s'est attaché en fin de semaine dernière aux problèmes de la jeunesse moderne. S'adressant aux congressistes de la "deuxième internationale de l'école", organisée par "l'Union internationale de l'Instruction technique et professionnelle" et le "Centre européen pour l'école et le monde du travail", le Pape a notamment déclaré:

"La jeunesse aujourd'hui est terriblement allergique à tout ce qui revêt un caractère répressif à toute limitation injustifiée de la liberté. Elle interprète facilement comme une brimade, comme une sorte de revanche des adultes sur les jeunes, toute exigence éducative dont elle n'aperçoit pas le bien-fondé. La référence à des règles morales, pour être acceptée, doit donc apparaître non comme un élément négatif, une limitation, mais comme une promotion, une élévation, une marche en avant. C'est l'optimisme moral qui doit être le climat de la jeunesse et c'est sans doute aujourd'hui pour des éducateurs l'art le plus difficile à pratiquer".

En bref...

• Les évêques canadiens viennent d'approuver un nouveau rituel pour la célébration de l'ordination des malades. Dans l'esprit du renouveau liturgique, au lieu d'attendre à leur "dernière extrême", les malades sont invités à demander l'ordination des malades lorsqu'ils souffrent d'une maladie sérieuse et les personnes âgées auxquelles sentent leurs forces diminuer considérablement. Il importe que ce sacrement soit célébré consciemment, dans la foi, y lit-on.

• Malgré les représentations qui lui ont été faites par plusieurs organismes dont l'Assemblée des évêques du Québec, M. MacKasey ministre fédéral du Travail, a précisé tout récemment que les membres du clergé ou des ordres religieux seront assujettis à la loi de l'assurance-chômage à compter du 2 janvier 1972. Ces derniers devront donc payer leurs cotisations au régime selon les modalités déterminées.

Ottawa devra en porter le blâme

par Pierre BELLEMARE

QUEBEC — (P.C.) — Si les négociations fédérales-provinciales sur les allocations familiales échouent, c'est le gouvernement d'Ottawa qui devra en porter le blâme.

C'est ce qu'a révélé mercredi M. Robert Bourassa, juste avant la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

Le premier ministre québécois a confirmé la position rigide que son gouvernement entend garder dans cette importante joute politique.

La pierre d'achoppement réside maintenant dans le fait que le fédéral veut régler simultanément l'affaire des allocations de la formation professionnelle de la main d'œuvre et celle des Centres de main d'œuvre.

De son côté, le Québec estime que ces trois questions doivent être traitées "dans le même esprit", mais non pas faire partie d'un bloc unique.

Pendant ce temps, le projet présenté à l'Assemblée nationale en décembre par le ministre Claude Castonguay poursuit la voie parlementaire et sa date d'application est fixée au premier mai 1972.



Mme Evangéline Denaud-Roy, une très sympathique figure de St-Jean, sur l'île d'Orléans. Elle vit seule dans sa petite maison avec ses cinq chats et fend son propre bois. Les habitants du village ne la voient que très rarement, mais avec beaucoup de plaisir, à l'occasion de ses épluchées matinales. Qui nous dira son âge?... Nous vous suggérons... 87 ans... (Photo L'Action-Québec).

En mouvement et des hommes

PAR ANDRÉ DUFOUR

Fédéralisme et politique sociale

L'actuel débat entre M. Castonguay et Ottawa sur la reconnaissance d'une primauté québécoise en matière de politique sociale constitue à plus d'un titre l'engagement majeur de la réforme constitutionnelle.

Depuis l'échec de Victoria, on avait relancé les négociations sur des problèmes concrets, cherchant à se dégager des plans d'ensemble pour atteindre au moins sur certains points précis et prioritaires le succès d'un accord. C'est ainsi que la politique sociale a pris valeur de symbole dans les négociations "post-victoriennes".

Actuellement les deux gouvernements versent des allocations familiales et ont adopté chacun de leur côté d'adapter diverses mesures d'assistance sociale. Le Québec, s'appuyant sur ses responsabilités constitutionnelles demande qu'on lui reconnaisse sinon l'exclusivité, du moins la priorité en ce domaine afin de pouvoir y instaurer une réforme globale mieux adaptée aux besoins des Québécois. Ottawa, qui a pris pour résolution de ne plus rien céder, veut conserver ses droits acquis grâce au droit qu'il invoque de dépenser ses taxes comme il l'entend.

Pour le citoyen moyen, il s'agit souvent d'un débat inutile et d'une perte de temps puisque pour lui que l'argent vienne de gauche ou de droite peu importe. Or, il s'agit beaucoup plus que cela et, mis à part l'avantage évident d'une politique unifiée en matière sociale

dont on nous a maintes fois démontré qu'elle décuplerait les efforts humains et financiers, il s'agit d'une bataille qui touche la conception même de notre fédéralisme. En effet, dans la mesure où le gouvernement fédéral envahit un domaine de compétence provinciale, il détruit le partage constitutionnel des pouvoirs et modifie unilatéralement par la force de ses ressources financières l'équilibre politique sur lequel repose notre fédéralisme.

Il en va de même lorsque cette ingérence se limite à des programmes conjoints puisque encore là il en découle une confusion de pouvoirs et de responsabilités. Sous ce dernier aspect, on se rappellera qu'il s'agit d'un vieux problème dont la discussion fut particulièrement fructueuse il y a près de 15 ans, à l'occasion des octrois fédéraux aux universités. Un universitaire-journaliste avait alors démontré que cette confusion des responsabilités et des pouvoirs était contraire à la démocratie du fédéralisme canadien.

"La condition fondamentale de la démocratie représentative est une claire attribution des responsabilités : le citoyen qui désapprouve une politique, une loi, un règlement municipal ou un régime scolaire, doit savoir avec précision qui en sont les auteurs afin de pouvoir leur en tenir rigueur, lors des élections subséquentes".

"Dans un Etat fédéral comme le Canada, la situation est plus complexe. L'exercice de la souveraineté y est divisé entre un gouvernement central et dix gouvernements régionaux, qui tous ensemble composent l'Etat canadien, et dont chacun doit assurer la réalisation d'une partie du bien commun. Or comme ce sont les mêmes citoyens qui votent à l'élection fédérale et aux provinciales, ils doivent pouvoir déterminer aisément quel gouvernement est responsable de quoi : autrement le contrôle démocratique du pouvoir devient impossible". (1)

Comme on peut le constater, ce raisonnement conduit logiquement à ce que la réforme constitutionnelle attribue clairement les compétences en matière sociale pour rendre possible le contrôle démocratique de nos gouvernants.

Discuter du privilège fédéral de l'émission des chèques en la matière me rappelle étrangement certaines querelles de protocole des dernières années à propos des conférences internationales, avec cette différence que présentement ce sont les indigents qui subissent les délais de la négociation.

(1) Pierre E. Trudeau, "Les octrois fédéraux aux universités", Cité Libre, février 1957, pages 9 et 10.



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Un argument ambivalent

En 1967 se tenait à la Chambre des Communes un débat très animé au cours duquel il nous avait été donné d'entendre les arguments les plus variés de la part de ceux qui préconisaient l'abolition de la peine capitale comme de ceux qui en préconisaient le maintien. Le député de Prince Albert, M. John Diefenbaker, alors chef de l'Opposition, réclamait l'abolition de la peine de mort et à cet effet, il soutenait un argument très impressionnant. Dans le passé, disait-il, on avait commis d'irréparables erreurs judiciaires que quelques innocents avaient payé de leur vie. Et M. Diefenbaker de renforcer son argument d'un ou deux exemples notoires. En conclusion, il affirmait qu'en toute humanité, ne serait-ce que pour empêcher une seule personne innocente d'être pendue pour un meurtre commis par une autre, il fallait abolir la peine capitale.

L'argument contribuait sans doute à convaincre certains députés, qui hésitaient toujours entre l'une ou l'autre solution, à se ranger dans le camp des abolitionnistes.

Ce fait nous revient à la mémoire au moment où le solliciteur-général, M. Jean-Pierre Goyer est aux prises avec l'affaire du notaire Yves Geoffroy. Rappelons que ce dernier avait été condamné à l'emprisonnement à vie pour le meurtre de sa femme qu'il avait interjeté appel de cette sentence et attendait la suite des événements au pénitencier. Quelques jours avant Noël, le notaire Geoffroy obtenait la permission de s'absenter de prison pour une période de 62 heures afin de contracter mariage avec Carmen Parent. Malheureusement, le prévenu semble avoir décidé de prolonger cette nouvelle lune de miel, puisqu'à ce jour, il n'est pas encore retourné dans sa cellule. Cet incident, assez gênant pour les autorités pénitenciaires et ceux qui ont dû se prononcer en faveur d'un

congé au détenu, se complique encore du fait que Mlle Parent, ayant été citée comme un important témoin au procès de Geoffroy ne pourra plus être forcée de témoigner contre cet homme dont elle est maintenant l'épouse, la loi voulant que le conjoint soit exempté de telle obligation.

L'affaire est sérieuse et suscite beaucoup de questions dans l'opinion publique. C'est pourquoi le solliciteur-général M. Goyer a cru devoir faire une déclaration, après avoir étudié le dossier concernant le congé accordé à Geoffroy. Sa première constatation est qu'il n'y aurait eu aucune illégalité ni irrégularité dans les procédures suivies bien qu'il trouve assez sommaire le rapport d'une travailleuse sociale chargée d'interroger la promise Mlle Parent préalablement à la décision concernant son mariage avec un détenu. La société de réhabilitation des prisonniers s'est prononcée pour sa part en disant qu'il ne s'agissait à ce moment, qu'un mariage à l'intérieur de l'institution pénitenciaire.

De toute façon, M. Goyer ne s'émue pas plus qu'il faut et il invite le public à faire la part des choses en se rendant compte que le processus de libération des prisonniers comporte des risques, mais aussi d'énormes avantages sociaux que des incidents, comme celui de la fuite du notaire Geoffroy et de son épouse ne peuvent faire oublier.

Mais dans une telle situation, comment réagirait un dialecticien comme M. Diefenbaker? Pour être logique avec lui-même, il devrait dire quelque chose comme ceci : il est prouvé que des individus condamnés à de longues peines de prison pour des crimes graves et remises prématurément en liberté provisoire suivant un processus normal de réhabilitation, en profitent pour prendre la fuite et parfois pour commettre de nouveaux cri-

mes. Il pourrait, comme nous, citer de multiples exemples à l'appui de cette affirmation. Puis, il en viendrait à la conclusion que, ne serait-ce que pour empêcher une seule fuite, que pour prévenir une seule récidive, que pour sauver une seule victime éventuelle d'un criminel en fuite, il faudrait abolir le régime actuel de remise en liberté, en vue de protéger la société.

Mais M. Goyer ne fait pas ce raisonnement puisqu'il considère que les exceptions constituent le prix que la société doit payer pour soutenir une politique réaliste de réhabilitation des prisonniers. Nous lui en saurons gré car si ces expériences permettent à dix ou quinze pour cent des sujets concernés de prendre la fuite et de commettre d'autres délits, elles permettent par ailleurs à 85 ou 90 pour cent de refaire leur vie et de réintégrer positivement la société.

De même, serions-nous tenté de dire que si la peine capitale fut la cause de malheureux erreurs dans certains cas isolés, elle constituerait par ailleurs une protection efficace pour des centaines de personnes qui n'auraient certes pas été victimes de meurtres, cette sentence eut-elle été maintenue dans les dernières années. En tout cas, l'augmentation effarante du nombre de meurtres depuis cinq ans nous permet de le croire.

Rien d'illégal ni d'irrégulier dans la remise en liberté provisoire du notaire Geoffroy qui en profite pour fuir et éliminer un témoin en l'épousant? Soit, mais le risque n'a-t-il pas été trop grand de lui accorder un congé? Une erreur ne doit pas nous faire oublier les avantages du processus de réhabilitation, mais cela ne doit pas non plus devenir une excuse facile pour justifier l'imprudence ou la complaisance.

La langue française

Patrie sans frontière

"Dans l'un des derniers numéros de la REVUE DES DEUX MONDES, Maurice DRUON, de l'Académie française, expose en quelques raccourcis d'une densité remarquable le rôle du langage écrit et parlé. Plus spécialement de la langue française dans le monde de la francophonie. Certains passages sont riches de signification et même d'a propos. Car cela nous concerne, au Québec, de plus en plus. — NDLR)

* La langue française

"... patrie sans frontières de deux cents millions d'hommes, sur quatre continents, pour qui le français est langage héréditaire ou principal ou officiel; patrie mentale également d'innombrables millions d'autres hommes qui usent du français secondairement, comme instrument de relation internationale ou de culture.

"On ne répètera jamais trop ce qui distingue la langue française et en fait la vertu. Elle est analytique, elle est précise, elle est rigoureuse en même temps que souple, parce qu'elle propose à l'idée un grand choix de formes syntaxiques, mais dont une seule, en chaque occasion, est parfaitement appropriée. Elle excelle à distinguer les catégories, faire apparaître les dissemblances et les identités. En même temps qu'elle fournit des notions, elle apprend à penser. Si elle est moins apte que d'autres à traduire les idées incertaines de l'esprit ou à explorer les franges fumées de la conscience, en revanche elle est sans pareille dès qu'il s'agit de définir; elle est la langue de la morale, donc du droit, donc des lois, des contrats et des traités : tout ce qui est indispensable pour vivre honorablement. Bien employée, elle est la langue avec laquelle l'homme ne peut pas tromper l'homme.

"Aujourd'hui, de surcroît, où le grec et le latin sont devenus plus que des langues mortes, des langues enterrées, la langue française se trouve en situation d'alone dans l'héritage, je dirais presque de lé-

gataire universelle. Non seulement par les ouvrages de sa littérature, mais plus intrinsèquement par l'origine de son vocabulaire et l'organisation même des formes du discours, elle est comparable à la moelle de l'arbre. L'homme moderne, grâce à elle, peut continuer de puiser, et de se raffermir, aux millénaires racines méditerranéennes d'où sont issus et sur quoi sont fondés nos raisonnements, nos pouvoirs et nos oeuvres. Cela dit assez l'énorme part de responsabilité, au sens où Giraudoux l'entendait, que nous portons face à l'avenir humain."

* Au service de la cause humaine

"... Si d'autres langues peuvent être de grande utilité pour acheter des machines, le français, sans être inférieur dans les échanges commerciaux, à ceci de plus, ou d'abord, qu'il est le mieux désigné pour aider les hommes à bâtir des sociétés honorables et à construire leurs propres équipements, culturels aussi bien que matériels.

"Il importe, en effet, que le français demeure une langue forte et pure, ouverte quant au vocabulaire puisque nous avons sans cesse plus de choses à nommer, mais intangible, mais respectée, mais sauvegardée pour ce qui est de sa grammaire, de sa syntaxe, de sa nature, de son essence.

"La défense de la langue, l'exactitude de son enseignement, l'ampleur de sa diffusion, sont de la responsabilité du gouvernement de la France et des Etats francophones, mais non des seuls gouvernements. Elle est la responsabilité des Français eux-mêmes, et de tous leurs frères par la langue, et de toutes les institutions, de toutes natures, où les activités de l'homme s'exercent en français.

"Tout ce qui est fait déjà, tout ce qui pourra être imaginé, entrepris, accompli, pour renforcer ce lien vivant, à la fois sacré et pratique, cette passerelle entre les âges et les continents, est favorable à la cause humaine.

"L'Académie française, tutrice séculaire de la langue, n'est pas sans y songer."

Maurice DRUON
(Cf. Revue des Deux Mondes, — extraits —, nov. 1971; 258-260, passim)

L'Action Québec

Tel: 522-4771 — 3, Place Jean Talon, C.P. 1727, Terminis postal, Québec.

L'Action-Québec est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1967, le journal L'Action-Québec est membre de la Presse Canadienne (P.C.), de l'Agence France Presse (AFP), du Bureau International de Presse (BIP), de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et abonne au service de Photos de United Press International (UPI). Ses journalistes sont membres du Syndicat des Journalistes de Québec Inc. (S.J.Q.) et ses employés, journalistes et imprimerie, sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (S.N.I.) affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

Tarifs des abonnements			
Vente au numéro : \$0.15			
Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec :			
par semaine	par année	pour six mois	un mois
\$0.60	\$30.00	\$16.00	\$3.00
pour trois mois			
\$9.00			
Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur :			
par semaine	par année	pour six mois	un mois
\$0.50	\$25.00	\$13.00	\$2.50
pour trois mois			
\$7.50			
Par la poste, au Québec :			
par année	pour six mois	pour trois mois	un mois
\$20.00	\$11.00	\$6.00	\$3.00
pour trois mois			
\$6.50			
Dans les autres provinces :			
par année	pour six mois	pour trois mois	un mois
\$35.00	\$19.00	\$10.00	\$5.00
Aux Etats-Unis :			
par année	pour six mois	pour trois mois	un mois
\$40.00	\$22.00	\$12.00	\$6.00
Pays étrangers :			
par année	pour six mois	pour trois mois	un mois
\$50.00	\$26.50	\$14.00	\$7.00

Plus de 2,000 en avaient fait la demande

80 journalistes accompagneront Nixon à Pékin du 21 au 28 février

WASHINGTON (AFP) — Quarante-vingts journalistes, tous Américains, seront autorisés, à l'exception de tout correspondant de presse non-américain, à accompagner le président et Mme Richard Nixon au cours de leur voyage en Chine populaire du 21 au 28 février prochain, a annoncé la Maison blanche.

Plus de 2,000 journalistes du monde entier avaient sollicité l'autorisation de "couvrir" le voyage historique de M. Nixon en Chine, mais les autorités de Pékin ont imposé une limite de 80 environ, photographes, caméraman et ingénieurs de son compris.

Elles ont fait savoir en outre à M. Ronald Ziegler, porte-parole présidentiel qui vient de séjourner en Chine, que les journalistes étrangers désireux de se rendre dans leur pays au moment du voyage présidentiel devront adresser des demandes de visa séparées.

M. Ziegler, qui a fait partie d'une troisième mission préparatoire à Pékin, a confirmé d'autre part que le président Nixon séjournera successivement à Pékin, à Hang Tcheou et à Changhaï.

C'est à Hang Tcheou, pense-t-on, qu'il rencontrera le président Mao Tse-toung, tandis que ses entretiens avec le président du Conseil, Chou En-lai, se dérouleront à Pékin.

Pendant son séjour dans la capitale chinoise, M. Nixon visitera notamment la Grande Muraille de Chine, la Cité Interdite et les tombeaux de la dynastie Ming.

La petite actualité

Piraterie aérienne, destination : Colombie

DALLAS (AFP) — Un pirate de l'air qui a pris le contrôle mercredi après-midi d'un Boeing 727 de la "Braniff" demande à aller en Amérique du Sud et réclame deux parachutes et un million de dollars.

Il s'agit d'un jeune Blanc âgé d'environ 22 ans qui a affirmé avoir des amis à Bogota, en Colombie, et avoir étudié les méthodes de survie dans la jungle. Il déclare être capable d'atteindre Bogota à travers la forêt, où il saute en parachute.

Selon la radio de l'avion, il est armé d'un revolver de calibre .38 et de ce qui semble être

Il brûle dans son camion

IRWIN, Pa (PA) — Un manœuvre à l'emploi de l'Etat de la Pennsylvanie est mort brûlé dans la cabine de son camion à bascule, en présence d'une poignée de sauveteurs, qui ont vainement tenté de le sauver.

L'incident est survenu, après la collision de deux camions sur

Le Pakistan rompt ses relations diplomatiques avec la Bulgarie

ISLAMABAD (AFP) — Le gouvernement pakistanais a décidé de rompre immédiatement ses relations diplomatiques avec la Bulgarie, "à la suite de l'action précipitée qu'a décidée ce pays" en reconnaissant la Bangla Desh, annonce-t-on officiellement.

Personnel canadien réduit au Vietnam

SAIGON (Reuters) — Le personnel de la délégation canadienne à la Commission internationale de contrôle au Vietnam, qui se compose de 34 membres, doit être réduit, aux termes d'un "plan de rationalisation", déclarent mercredi, des informateurs canadiens.

La Norvège et la CEE en désaccord

Bruxelles — La Norvège a remis en question son adhésion à la Communauté européenne à la suite de l'échec des négociations sur les pêcheries qui

Mineurs en grève

LONDRES — Les mineurs britanniques en grève depuis samedi, ont décidé d'accroître l'effet de leur grève, en arrêtant l'approvisionnement des centrales électriques.

Des ordres ont été envoyés

Le problème de Malte

LONDRES — Les Etats-Unis et certains autres pays de l'OTAN ont pressuré la Grande-Bretagne, pour qu'elle fasse une offre financière accrue à Malte, en vue du maintien des bases de l'île à la disposition des Britanniques, apprenait-on

Offre pétrolière rejetée

GENEVE — Les onze pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole OPEP ont rejeté les propositions

A Hang Tcheou, il se rendra sur les bords du lac Occidental et à Changhaï, il visitera notamment l'Exposition industrielle.

Pendant la durée de ses entretiens politiques, son épouse, Pat Nixon, visitera des écoles et des hôpitaux.

Le programme détaillé du voyage présidentiel en Chine populaire ne sera annoncé qu'après le retour d'une quatrième et dernière mission préparatoire au niveau technique, dont le départ pour Pékin est prévu pour le 1er février.

M. Ziegler s'est déclaré très satisfait du nombre de journalistes américains que les autorités chinoises se sont déclarées prêtes à recevoir en faisant valoir qu'il était sept ou huit fois supérieur au nombre de journalistes autorisés à entrer en Chine à l'occasion de la visite d'autres chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers à Pékin.

Le chiffre de 80, a-t-il également souligné, représente une augmentation substantielle par rapport au chiffre envisagé initialement.

"Les Chinois se sont montrés extrêmement coopératifs", a-t-il dit.

Les autorités chinoises ont assuré qu'il n'y aura aucune censure des dépêches au départ de leur pays et que les 80 journalistes seront autorisés à couvrir chacune des phases du périple présidentiel, y compris son expédition à Hang Tcheou.

Pendant leur séjour à Pékin, où ils arriveront le 20 février au soir, veille de l'arrivée

du président, ils seront logés à l'hôtel des Nationalités sur le boulevard de la Paix Eternelle.

A Shanghai, ils seront logés à l'hôtel Ching Kang, et à Hang Tcheou, à l'hôtel du même nom. A leurs moments libres, ils seront invités à visiter usines, communes populaires et hôpitaux.

Les transmissions vers l'extérieur seront assurées grâce à l'installation d'une station terrestre pour communications par satellite, construction qui a été confiée à une compagnie dont le principal actionnaire est le célèbre multimillionnaire Ho-

ward Hughes. La station, reliée à un centre de transmission déjà construit à l'aéroport de Pékin, permettra l'envoi des images télévisées, des enregistrements radios, des téléphotos et des dépêches acheminées par téléphone et par téletypes.

On ignore encore quels seront les moyens de transport mis à la disposition du président Nixon pendant son séjour en Chine. Les journalistes ne se déplaceront qu'en avion, à bord d'appareils Ilyouchine 18 chinois.

M. Ziegler a précisé d'autre part qu'au cours de sa dernière

soirée à Pékin, le premier ministre Chou En-lai a été "assez aimable pour nous recevoir à dîner à la Maison du Peuple et il l'a prié de transmettre à M. Graham Steenhove, président de l'Association américaine de tennis de table, un message indiquant qu'une équipe de pongistes chinois serait heureuse d'effectuer une visite-retour aux Etats-Unis au printemps prochain. Le porte-parole présidentiel a laissé entendre qu'une invitation dans ce sens ne manquera pas d'être envoyée à Pékin.

Les Etats-Unis inquiets devant les Multiples signes d'une recrudescence de l'activité ennemie à travers toute l'Indochine

Par CLAUDE MOISY

WASHINGTON (AFP) — Les multiples signes d'une recrudescence de l'activité ennemie à travers toute l'Indochine ravivent aujourd'hui les craintes que les dirigeants américains éprouvent chaque année depuis 1968 à l'approche des fêtes du Tet.

Si l'offensive nord-vietnamienne qui s'amorce prend de l'ampleur et aboutit à quelques succès, la position du président Richard Nixon lors de ses voyages à Pékin et à Moscou et dans la campagne électorale qui commence aux Etats-Unis serait dangereusement affaiblie, estiment les observateurs politiques.

Depuis quelques jours, toutes les nouvelles qui arrivent d'Indochine sont mauvaises:

— Les sources proches du Pentagone commencent à reconnaître que la récente vague de bombardements du Nord-Vietnam, destinée à prévenir une nouvelle offensive, n'avait pas eu les résultats escomptés en raison du mauvais temps.

— La double offensive qui se poursuit au Laos, dans la plaine des Jarres au nord et dans le plateau des Bolovens au sud, dépasse le changement saisonnier d'occupant de ces régions stratégiques qui se produit chaque année pour prendre les dimensions d'une véritable menace pour la survie du régime neutraliste de Vientiane et pour la défense des accès au Sud-Vietnam.

Autres déceptions

Les Nord-Vietnamiens sont encore suffisamment maîtres de la piste Ho Chi Minh pour avoir été capables d'installer au Sud-Laos des bases de fusées Sam qui ont tiré mardi pour la première fois sur des avions américains dans la région de Tchépoune à proximité de la frontière du Sud-Vietnam.

Une offensive communiste semble en préparation dans la région des hauts-plateaux du Sud-Vietnam. L'avion du secrétaire américain à l'Armée, Robert Froelke, qui se rendait mardi dans la région pour étudier la situation, a été attaqué par la DCA du Vietcong à moins de sept milles de Pleiku.

Contre l'opinion qui circule

La France maintient toujours son appui aux positions de l'OTAN

PARIS (Reuters) — Il n'est pas question que la France modifie son attitude à l'égard de l'OTAN. Le président Pompidou l'a réaffirmé mercredi au conseil des ministres avant de le dire de vive voix à M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN.

"Les propos relatifs à un revirement de la politique française ont provoqué de l'hilarité de la part du président de la République", a déclaré à l'issue du conseil des ministres M. Léo Hamon, porte-parole du gouvernement.

Le secrétaire général adjoint du parti communiste français, M. Georges Marchais, avait récemment reproché au président Pompidou de se montrer moins critique de la politique américaine au Vietnam et de se rapprocher de l'OTAN.

Après avoir présidé le conseil des ministres hebdomadaire, le président Pompidou a reçu M. Luns auquel il a réaffirmé qu'il n'était pas question pour la France de modifier son attitude quant à son retrait de la structure militaire intégrée de l'Alliance atlantique.

Aucun revirement

"Il n'y a pas de revirement de la France à l'égard de l'OTAN... On constate que certains milieux attaquent le gouvernement français, mais je crois que cela est sans fondement", a déclaré M. Luns à l'issue de l'audience que lui a accordée à l'Elysée le chef de l'Etat.

"Le président de la République a bien voulu s'entretenir avec moi de certains problèmes de l'OTAN et de l'Europe dans les limites de la politique française vis-à-vis de l'OTAN", a ajouté M. Luns en précisant que la France, tout en n'appartenant pas au commandement militaire intégré de l'OTAN, demeure un fidèle allié au sein de l'Alliance atlantique.

Je suis certain que les bonnes relations et la compréhension entre la France et ses alliés sont tout ce que l'on peut désirer", a poursuivi le secrétaire général de l'OTAN qui a qualifié de très amical son entretien avec le président Pompidou.

M. Luns, qui effectue actuellement une tournée dans les capitales des 15 pays membres de l'Alliance atlantique, a informé le président Pompidou des entretiens sur Malte qu'il a eus cette semaine aux Chequers avec le premier ministre britannique, M. Edward Heath.

Impasse actuelle

Le secrétaire général de l'OTAN n'a pas caché à cet égard qu'il serait très difficile de sortir de l'impasse actuelle.

"Etant donné l'attitude du président du conseil maltais, M. Dom Mintoff, ce sera très difficile de sortir de l'impasse (...), très difficile, c'est le moins que l'on puisse dire", a-t-il déclaré à sa sortie de l'Elysée.

M. Luns n'a pas voulu en dire davantage sur ses entretiens avec M. Heath. Il a toutefois précisé que le conseil permanent de l'OTAN examinerait le problème de Malte vendredi à Bruxelles.

Le secrétaire général de l'OTAN a également été reçu cet après-midi par M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre. Il est ce soir l'hôte à dîner de M. Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères, et rencontrera aujourd'hui à l'occasion d'un déjeuner, M. Michel Debré, ministre d'Etat à la Défense nationale.

L'actualité en images



Des Noirs en colère —

Voilà ce qu'il en coûte de vouloir se mesurer avec la police. On se retrouve étendu au sol, un fusil contre la poitrine. L'incident vient des derniers affrontements entre Noirs et policiers dans la capitale de la Louisiane, Baton Rouge. Le bilan des échauffourées: trois morts chez les policiers, deux chez les militants Noirs et un journaliste grièvement blessé. (Téléphoto: U.P.I.)



L'oeuvre d'une tornade —

70 automobiles et camions neufs se sont entassés les uns contre les autres et les uns sur les autres l'occasion du passage d'une tornade à Atlanta. (Téléphoto: U.P.I.)



L'accueil réservé à Rahman —

Le Bangla Desh a su réserver à Mujibur Rahman une réception populaire digne... d'un chef d'Etat. (Téléphoto: U.P.I.)

1 rue Collin : Une hôtellerie hospitalière

par Thérèse Dallaire

Une haute maison de pierres grises, sans panneau-indicateur. Une porte qui attire notre attention par ses longues pentures noires et cette clenche anachronique, 1 rue Collin, où depuis le 7 septembre fonctionne une véritable hôtellerie hospitalière régionale... La première à répondre au véritable concept. Même sans indication, nous savons être au "Pavillon Carleton Auger" de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui en plus de l'hôtellerie loge le centre régional de radiothérapie et la clinique anti-cancéreuse de cet hôpital.

Si le décor extérieur surprend... l'architecture intérieure étonne. Un hôtel moderne... un véritable hôtel avec son hall dont la voûte s'accroche au sixième étage... et ses murs recouverts de briques rouges; les petits salons terrasses... les chambres à mobilier moderne. Le tout ré-

pondant aux besoins du malade autonome... du "pensionnaire" qui se déplace... va vers les services d'alimentation (cafétéria), de traitements, d'hygiène, et de récréation. Et même à l'extérieur pour une après-midi au cinéma et quelques emplettes dans les magasins. Rien ici ne ressemble à un hôpital... ne respire l'odeur de médicaments... Aucun "homme en blanc"... aucune infirmière qui circule avec seringue ou stéthoscope. Un projet pilote oui... mais un projet longuement mûri qui répond à deux impératifs: diminuer le coût de l'hospitalisation et créer un milieu agréable et serein pour le patient dont l'état ne nécessite qu'une thérapie de quelques moments par jour, dans un hôpital régional trop éloigné de son domicile. Comme nous le faisait remarquer M. Victor B. Laurin, directeur de l'Hôtel-Dieu de Québec, l'hôtellerie n'est pas exclusivement au service des malades de cet hôpital, mais aussi des patients des autres hôpitaux de la région, selon évidemment leur degré d'autonomie, établi par leur médecin.

Cette hôtellerie hospitalière dont la gérance a été confiée à M. Pierre Royer, a une capacité de 99 pensionnaires répartis dans 55 chambres contenant 44 double lits et 11 chambres privées. Actuellement, elle loge une soixantaine de personnes.

Importance du bénévolat

Ce qui nous semble assez extraordinaire dans le bon fonctionnement de cette

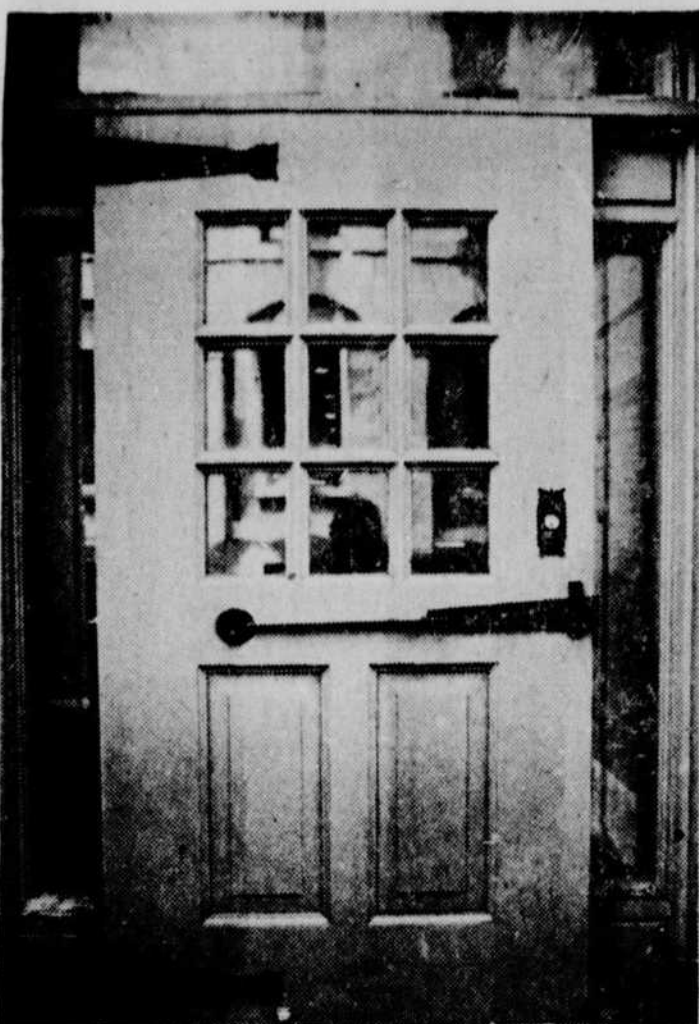
hôtellerie hospitalière, c'est l'apport précieux du bénévolat. Près d'une centaine de dames participent à ce qu'on peut appeler de l'animation de groupe. Acceptant de guider les personnes dans la ville... les accompagnant au cinéma ou dans les magasins... organisant à certaines occasions des sorties en groupe... des divertissements. Pierre Royer nous faisait remarquer que les "parties de bingo" chaque lundi soir sont très populaires. Les participants se réunissent à la cafétéria. Des prix de \$2, et de \$3, sont donnés. Il faut souligner que ceci est rendu possible, grâce aux profits de la boutique "Duchesse d'Aiguillon" de l'Hôtel-Dieu, et à la générosité des bénévoles auxiliaires. On projette pour la période du carnaval des tours de ville. On peut donc deviner quel bienfait sur le plan psychologique, apporte aux pensionnaires de l'hôtellerie cette chaleur humaine dans un décor architectural qui reflète ce concept du "malade autonome"... "pensionnaire enregistré" et non "hospitalisé".

Les premiers essais

L'idée d'un système d'hôtellerie a d'abord été lancée par le rapport du comité d'étude sur le coût des services sanitaires au Canada, publié en 1969. Par la suite, dans cet esprit, certains hôpitaux de la province de Québec ont préparé des résidences pour leurs propres malades, leurs convalescents. C'est dans ce but que fut construit à Chicoutimi le "Pavillon Gagnon", relié à l'hôpital par un souterrain. Mais le service a été confié à une entreprise privée. Pour sa part, l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, a converti une ancienne résidence, tout à fait distinct de l'hôpital mais sise sur le campus. Les patients doivent sortir à l'extérieur pour se rendre dans les différents services de thérapie. L'Hôpital St-Sacrement de Québec a, pendant un certain temps, converti une partie du "Pavillon Pichette" pour loger les malades "sur pied". Ceux-ci se chargeant de faire leur lit et de

prendre leurs repas à la cafétéria. Soulignons que ce département était desservi par le nursing. Et que jamais le Pavillon Pichette n'a été reconnu par le ministère comme une hôtellerie hospitalière, de l'aveu même d'un porte-parole du ministère des Affaires sociales. Toutefois... les premiers jalons étaient posés... une sorte d'amorce qui a conduit à la formule actuelle réalisée au Pavillon Carleton Auger. Le premier projet pilote et le seul pour l'Est de la province.

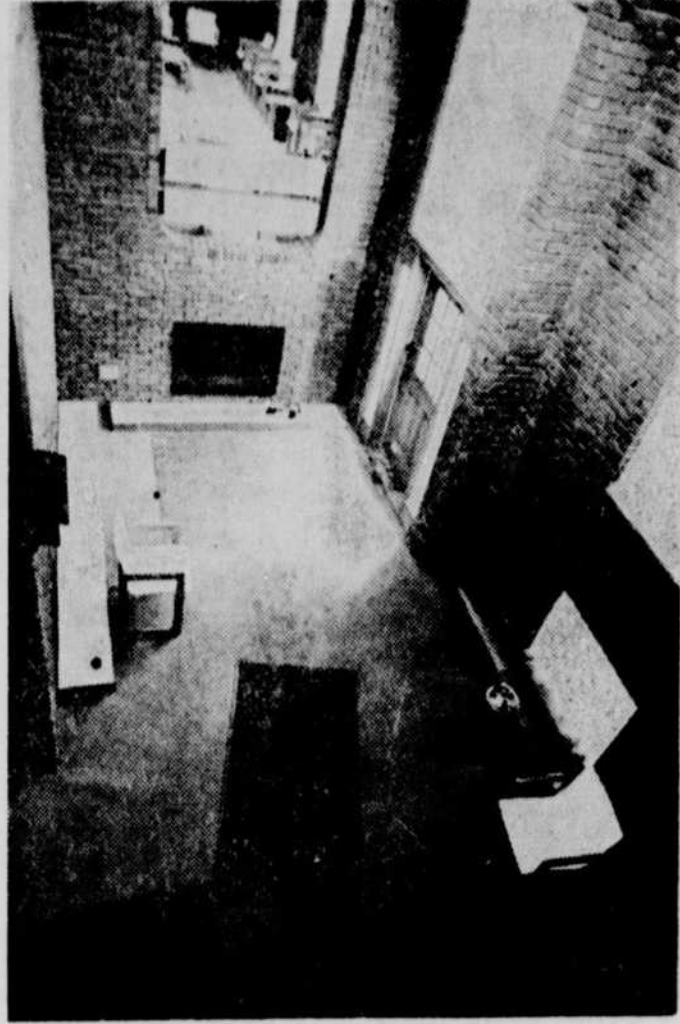
D'autres projets sont-ils en cours?... Selon notre informateur, plusieurs propositions de projets sont soumis au ministère... mais tous ne sont pas retenus. Selon la nouvelle politique du ministère des Affaires sociales, tout s'insère dans un vaste projet de planification à long terme et toute proposition doit être approuvée par la direction générale de la programmation.



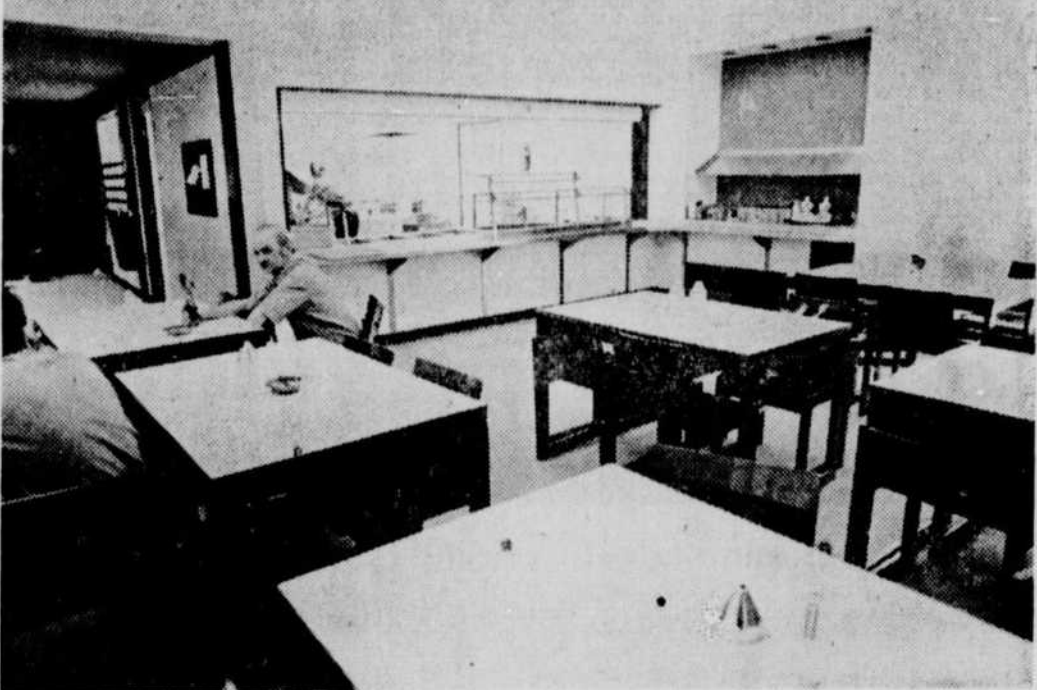
1, rue Collin... une porte qui attire l'attention.



Le poste d'enregistrement.



Le hall d'entrée avec ses murs de briques rouges...



La cafétéria où à toute heure du jour, on peut se servir un café chaud.

confectionnez-les vous-même!

Elégante

Avantageux

7285

Alice Brooks

9239
SIZES 10 1/2-22 1/2

Marian Martin

Surprise pour la nouvelle saison. Voici la petite robe tel que vous la désirez.

Style flatteur, amincissant.

Demandez le patron 9239, grandeurs 10 1-2 - 12 1-2 - 14 1-2 - 16 1-2 - 18 1-2 - 20 1-2 - 22 1-2.

Envoyez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION, C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX: 75¢ par patron (Ajoutez 15 cents pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au cash à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: Tailles:

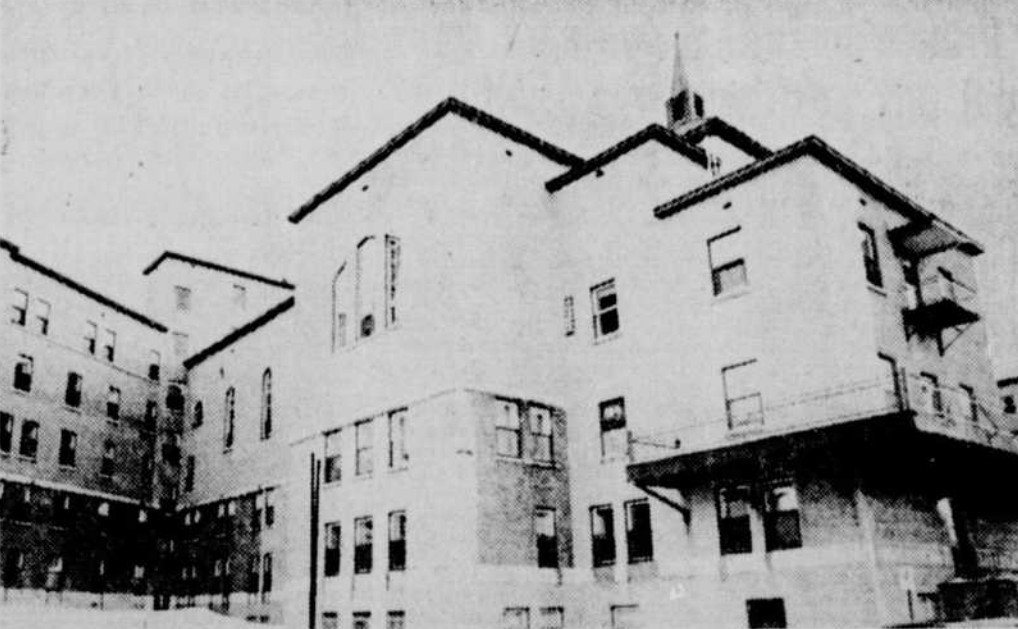
Patron no: Tailles:

Nom:

Adresse:



Une chambre à deux lits...



Une partie du "Pavillon Pichette" de l'hôpital St-Sacrement, mise pour un certain temps, avec service de nursing, à la disposition des malades autonomes.



Pierre Royer, gérant de l'hôtellerie hospitalière.

Pas de formule magique pour améliorer la vie familiale

NEW YORK (PA) — Dans la plupart des cas, il est possible d'améliorer les conditions familiales tant pour les parents que leurs enfants.

C'est l'opinion de Mme Peggy Papp qui dirige actuellement un projet pilote visant à atteindre ce but. Ce programme est organisé dans le quartier Manhattan de New York, sous les auspices de l'Institut familial Nathan Ackerman.

Des réunions groupant trois ou quatre familles auront lieu une fois la semaine durant quatre ou cinq mois, dans les résidences privées ou encore dans un centre communautaire ou paroissial.

Selon Mme Papp, il n'existe aucune formule magique pour améliorer la vie familiale. Toutefois, les participants à ces assemblées apprendront à discuter leurs problèmes, à trouver les causes profondes de leur

ressentiment ou autres réactions émotives auxquelles seront orientées au niveau constructif.

Mme Papp est d'avis que les enfants sont parfois puissants à influencer les relations familiales de manière positive.

Mais elle a exprimé l'espoir que ces discussions de groupes leur permettront de réaliser que leur contribution à la vie familiale peut être importante.

Les femmes pourraient ramener la bonne entente dans l'Ulster

BELFAST (PA) — Deux femmes ont couru, puis se sont pressées l'une contre l'autre dans l'embrasure d'une porte pour se protéger contre les balles sillonnant l'air.

Une nouvelle flamme de violence venait d'éclater dans Ardoyne, un district brûlant de Belfast, où se poursuit la guerre entre catholiques et protestants.

L'une de ces femmes était Winifred Matili, une protestante, l'autre, Katherine Dunn, une catholique. Au bout de leur course pour se mettre à l'abri, elles étaient toutes deux épuisées.

"Nous nous sommes regardées en éclatant de rire", a dit Mme Dunn. "Personne ne va soulever des problèmes de religion, quand on fuit la terreur et le risque de mort."

Depuis 2 1/2 ans que dure le conflit entre catholiques et protestants, des femmes ont combattu sur les premiers rangs d'un côté comme de l'autre, tout en protégeant leurs familles contre les balles des francs-tireurs et les bombes des terroristes.

Pourtant il semble que les femmes pourraient jouer un rôle prépondérant dans le retour à la bonne entente de l'Ulster. Des centaines d'Irlandaises, protestantes et catholiques, ont créé il y a environ un an la Women Together Organisation,

pour maintenir des relations entre les deux groupes.

"Nous sommes toutes mues par un grand désir de paix et une grande inquiétude devant les conséquences de la violence. Nous sommes confrontées avec une incapacité d'action et un désespoir immense", a rappelé Monica Patterson, une protestante qui a pris la direction du mouvement.

De classe moyenne.

Ces femmes mènent une campagne publicitaire active, surtout dans les quartiers les plus bouleversés. Malheureusement, il leur est extrêmement difficile d'amener dans leurs rangs les femmes de la classe ouvrière, surtout celles des quartiers catholiques, où aucune protestante n'oserait s'aventurer.

Plusieurs centaines de femmes ont été blessées, ont perdu un membre ou seront handicapées pour la vie, après avoir été atteintes par des projectiles durant les bagarres et les échanges de coups de feu.

Au moins une vingtaine, dont des adolescentes, y ont laissé leur vie.

Dans les quartiers catholiques, les femmes haïssent surtout les soldats anglais, qu'elles considèrent non pas comme des protecteurs, mais comme des

éléments supplémentaires à l'appui du gouvernement à majorité protestante de l'Irlande du Nord.

Que l'une d'entre elle fraternise avec un militaire anglais est le déshonneur total. Au moins deux jeunes filles ont eu ainsi le crâne rasé, ont été couvertes de goudron et liées à des lampadaires parce qu'elles s'étaient montrées un peu trop sympathiques avec ceux que les femmes catholiques considèrent comme les "envahisseurs", dans le quartier Bogside, de Londonderry.

Combattantes

A plusieurs reprises, ces femmes ont affronté les soldats en tenant leur bébé dans les bras, pour servir de boucliers, comme manœuvres de représailles ou empêcher les fouilles.

Elles ont aussi organisé un système d'alerte; quand les militaires approchent à la recherche de terroristes, elles frappent à coups répétés sur les couvercles de poubelles.

Chez les femmes protestantes de la classe ouvrière, on refuse tout produit pouvant provenir de la République d'Irlande et on n'accepte jamais de l'argent républicain dans sa monnaie. Tout ce qui peut avoir un lien avec le groupe catholique est diabolique.

Danielle Chouinard : charme, distinction... timidité



Un moment de flânerie pour Danielle qui se laisse parfois prendre par le rêve. (Photo : l'Action-Québec)

Par Nicole Beaulieu

Danielle Chouinard, une jolie blonde aux yeux bleus, appartient à un duché que le sort n'a pas souvent favorisé pour la royauté : une fois seulement, une représentante de Laval a été couronnée Reine et l'événement remonte à 1963.

Quand nous faisons remarquer à Danielle que cette année, la loi des nombres pourrait bien jouer en sa faveur, elle esquive un geste désapprobateur. Elle soutient que ce rôle ne lui conviendrait pas parfaitement, sa timidité naturelle l'empêchant de se sentir à l'aise là où il lui faut mettre sa personne en évidence. Son charme et sa distinction en feraient pourtant une très digne représentante des citoyens de Laval !

Téléphoniste à l'emploi de Bell Canada, Danielle partage ses heures de loisirs entre la couture, la décoration intérieure et la lecture. Côté musical, ses goûts vont surtout à René Claude, Jacques Brel et Robert Charlebois. Elle-même douée d'une très jolie voix (sa mère nous l'a confiée), la duchesse de Laval a suivi des cours de chant et de piano pendant cinq ans.

Bien qu'elle ait complètement abandonné ces activités il y a quelque temps, elle n'en continue pas moins d'égayer son entourage par les notes claires de son rire joyeux.

De l'avis de sa mère, Danielle est d'humeur agréable et de joyeuse compagnie. En toute simplicité, la Duchesse s'accuse cependant d'une petite tendance à l'emportement qui la pousse parfois à poser des gestes dépassant sa pensée. Mais il semble que chez elle, la générosité a tôt fait de reprendre le dessus et que ses proches arrivent aisément à oublier ses petites frasques.

Heureuse de l'expérience que le Carnaval de Québec lui donne l'occasion de vivre, Danielle aimerait bien occuper un jour, un poste de relationniste. Elle a en effet, fortement apprécié tenir des fonctions d'hôtesse pour une importante compagnie, l'été dernier, et elle souhaite pousser plus loin l'aventure. Son besoin de voir des gens se trouve ainsi comblé, croit-elle.

Plus tard, Danielle aimerait voyager. Le Nord de l'Afrique l'attire particulièrement, en raison du mys-

tère qu'elle y pressent. En attendant les grands départs, elle se trouve satisfaite de l'existence qu'elle mène auprès de son frère aîné et de ses parents qui sont "ses vrais amis". Fidèle à l'image de la jeune fille moderne, elle se plaît dans l'époque qu'il lui est donné de vivre. Une chose l'inquiète pourtant : l'évolution très rapide de la jeunesse. "Je trouve que c'est mêlé. Il y a déjà une grosse différence entre les filles de 15 ans et moi. Ça me fait peur. Nous sommes déjà dépassées", remarque la duchesse de Laval.

A quoi vous font penser les mots suivants ?

- Matin ?
- Réveil
- Soir ?
- Noir
- Soleil ?
- Jaune
- Pluie ?
- Gris
- Maison ?
- Jardin
- Espace ?
- Libre
- Pays ?
- Continent
- Politique ?
- Chef
- Groupe ?

- Joie
- Famille ?
- Unité
- Amitié ?
- Solide
- Chemin ?
- Terre
- Espoir ?
- Gaïeté
- Liberté ?
- Espace
- Autobus ?
- Trafic (avec un soupir...)
- Travail ?
- Téléphone
- Solitude ?
- Larmes
- Noirceur ?
- Ça ne me dit rien
- Lune ?
- Blanche
- Fleur ?
- Gaie
- Enfant ?
- Jeune
- Hasard ?
- Chance
- Mort ?
- Cynique
- Neige ?
- Flocon
- Vêtement ?
- Féminin
- Cuisine ?
- Gourmandise
- Mariage ?
- Anneau
- Carnaval ?
- Mardi-gras



Danielle Chouinard se révèle une habile couturière. (Photo : l'Action-Québec)



Un visage à l'expression très mobile : Danielle de Laval. (Photo : l'Action-Québec)

Pour les duchesses : une garde-robe typiquement canadienne respectant les grandes tendances de la mode internationale

• par Nicole BEAULIEU

Tout en s'inspirant des grandes tendances actuelles de la haute couture internationale la dessinatrice de la garde-robe des duchesses du Carnaval de Québec 1972, Mme Jacqueline Karene, a voulu que les vêtements qu'elle a créés pour l'événement soient typiquement canadiens par le détail.

Pour les duchesses qui auront à se déplacer fréquemment et devront nécessairement faire face au froid hivernal, Mme Karene a pensé chaleur et confort. Les tissus choisis pour la confection des vêtements se font légers, souples, parfois mouvants mais jamais encombrants. Les tons de cognac, orange brûlés, crème à l'érable, vieux chênes, bourgogne, blanc teinté, brun forêt et de gris s'intercalent entre le noir absolu et le rouge flamboyant, créant une agréable impression de chaleur.

Pour la réalisation de certaines pièces, notamment la robe de bal et les vêtements sport intitulés *Coureur de bois* et *Prêt-à-tout*, Mme Karene a effectué un retour en arrière de plusieurs siècles, nous ramenant à l'époque des intrépides amis des grands bois et de la merveilleuse héroïne du conte de Perreault, *Peau d'Ane*.

Née à Paris et depuis peu installée à Saint-Hilaire, près de Montréal, Mme Karene a étudié avec les grands de la haute couture, Christian Dior, Balenciaga et Maggy Rouff. Elle a de plus suivi des cours de psychologie à la Sorbonne ce qui lui est un atout important dans le métier qu'elle exerce. Selon la couturière, la femme moderne présente trois types de personnalités différentes : la femme fatale, la femme romantique et la femme vraiment femme.

Mme Karene affirme avoir tenu compte des charmes respectifs de ces trois types féminins en réalisant la garde-robe des duchesses. Vêtements de sport et de détente, robes cocktails et manteaux : cette garde-robe que la maison Du Pont évalue à environ \$15,000 comprend une dizaine d'ensembles pour la représentante de chacun des sept duchés.

A l'issue de la présentation qui avait lieu avant-hier au Château Frontenac, Mme Karene a exprimé le désir de voir les détails canadiens mis en relief dans ses créations, repris par la mode internationale dont elle a tenu à respecter les grandes tendances.



"Coup de laser". Des lignes très nettes. L'ensemble-pantalon gilet et corsage est porté par Elise de Cartier.

(Photo : l'Action-Québec)



Danielle de Montcalm parée pour le bal. La robe en tissu nylon "Qiana", brun forêt et peau d'ivoire, se caractérise par la simplicité des lignes paysannes.

(Photo : l'Action-Québec)



L'ensemble "coureur de bois" destiné à la femme active et sportive convient à ravir à Danielle de Laval. Les coloris : vieux chêne, blanc teinté.

(Photo : l'Action-Québec)



Lise de Champlain présente "Toute-à-l'heure", la robe toute circonstance, confectionnée en "Dacron" gris, infroissable et facile d'entretien.

(Photo : l'Action-Québec)

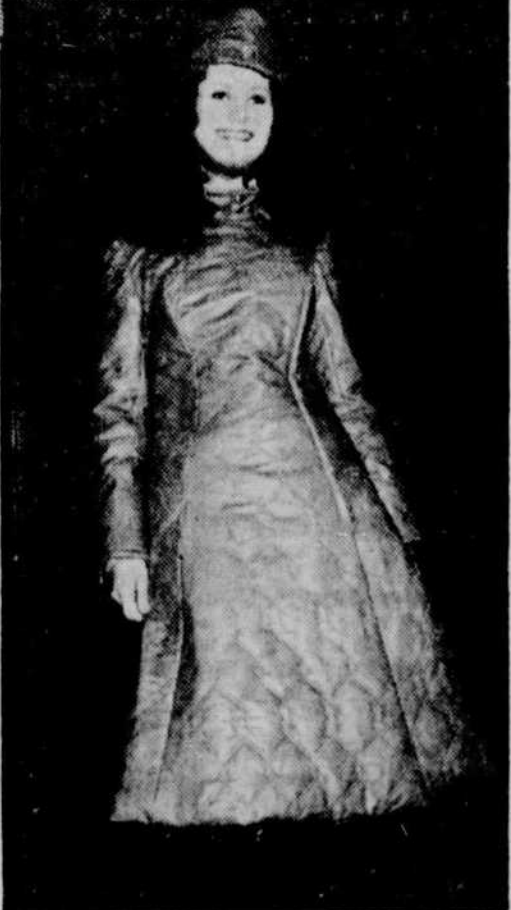


Mme Jacqueline Karene a conçu la garde-robe des duchesses. (Photo : l'Action-Québec)



Légère comme une plume et merveilleusement confortable, la robe cocktail groupe flamme suit tous les mouvements de Carole de Montmorency.

(Photo : l'Action-Québec)



"Missionski" : le nouveau tissu matelassé qui a servi à confectionner ce manteau de coupe redingote assure le confort de Lise de Champlain.

(Photo : l'Action-Québec)



"Prêt-à-tout", l'ensemble à la fois sport et élégant, se porte en toute occasion. La jupe plissée, taillée dans un tissu façon gabardine, de teinte "cidre du Québec" assure une parfaite liberté de mouvement à Danielle-Maude de Lévis.

(Photo : l'Action-Québec)



Elle roule, s'enroule, cette merveilleuse robe habillée de crêpe crème à l'érable garnie d'un long serpent orange brûlé. Pour le cocktail, "Toujours Eve" drapé à merveille la duchesse Diane de Frontenac.

(Photo : l'Action-Québec)

"Quelle famille"

PARIS (PC) — La télévision française présente, depuis une semaine, la série d'émissions écrites par Jeanette Bertrand et Jean Jajewski, "Quelle Famille".

Avant la présentation du premier épisode, sur la deuxième chaîne couleur, un journal du soir disait que "Quelle Famille" est une émission de télévision les plus populaires du Canada.

"En 1969, elle a remporté le trophée décerné à la meilleure émission de télévision lors du Gala des Artistes".

Après cette première émission, première impression pas trop favorable d'un journal du matin "Quelle Famille n'est pas sans rappeler 'Les oiseaux rares' diffusés sur la première chaîne en 1969 et qui nous laissent une fâcheuse impression de médiocrité".

"En outre, l'accent canadien aggrément de joul, ce français particulier à la province de Québec, ne facilite guère la compréhension du texte aux téléspectateurs français. Il faut même craindre, pour cette raison, qu'une bonne partie des dialogues échappe à leur compréhension et diminue ainsi l'intérêt des aventures de la famille Tremblay".

Ailleurs, aucune réaction, aucune critique.

Comme la télévision française vient de présenter une série d'émissions qui portaient précisément le titre de "Quelle Famille", la présente série canadienne est présentée sous un titre un peu différent, "Les Tremblay, quelle famille".

Au menu du jour

Spectacles

Grand Théâtre de Québec

Le Théâtre du Trident

Alcide 1er

(jusqu'au 8 février)

Palais Montcalm

Récital Julie Arel

(entrée libre)

Ciné-Midi

100, place d'Youville

Films de McLaren

Ciné-After-Midi

11, place d'Youville

Le Beau Plaisir

Pour la suite du monde

(jusqu'au 14 janvier)

Expositions

Grand Théâtre de Québec

Exposition Topolog de

Peter Gnass

Foyer du Palais Montcalm

Jacques Barbeau

(jusqu'au 23 janvier)

LISEZ-MOI ÇA...

On a émis un timbre pour commémorer l'Empire du port à un penny dans l'Empire le 7 décembre 1898. Il portait une reproduction de la carte du monde et la surcharge "Xmas 1898". C'est ainsi que, sans le vouloir, le Canada a été le premier à émettre un timbre de Noël.



RADIO-CANADA... CBV... 980, présente au PALAIS MONTCALM, ce soir 13 janvier à 20h30, le TOUR DE CHANT DE JULIE AREL. L'entrée est libre. L'enregistrement de ce TOUR DE CHANT DE JULIE AREL sera entendu sur les ondes du réseau français de RADIO-CANADA, le samedi 29 janvier à 19h et est réalisé par Pierre Boutet.

Quelques mots

PAR GEORGETTE LACROIX

Des nombreux sports de neige ou d'intérieur ne diminuent en rien la fréquentation des cinémas. C'est ce qui ressort de ma petite enquête personnelle auprès des directeurs de salles, un peu délaissées par les préparatifs à Noël et les célébrations du temps des Fêtes mais toujours pourvues de nombreux clients, surtout au cours des fins de semaine. Dimanche dernier, par exemple, 1,600 personnes ont vu LA MAISON SOUS LES ARBRES au nouveau cinéma MIDI-MINUIT. Je dois dire que le film est excellent et l'histoire prenante; elle captive tous les membres de la famille. Au CINEMA DE PARIS, MON ONCLE ANTOINE avec JEAN DUCEPPE attire des centaines d'habités. Le film de CLAUDE JUTRA les mérite bien. Dans quelques jours, on pourra voir au CAPITOL BRIGITTE BARDOT et ANNIE GIRARDOT réunies dans LES NOVICES, une comédie qui n'est qu'un prétexte à révéler les possibilités burlesques des deux vedettes françaises de Soeur Agnès, échappées de son couvent et en Mona Lisa, une respectueuse au grand cœur qui l'invite à partager son existence, ce qui n'a pas sans troubles conséquences. Dans quelque temps aussi, on présentera, au CANADIEN, un film de Luchino Visconti: intitulé LES DAMNES, illustrant la vie d'une famille allemande en 1933, lors de la montée du nazisme dans ce pays régné par la guerre. Le film réunit: DICK BOGARD... INGRID THULIN... HELMUT BERGER et REINAUD VERLEY. Si vous ne faites pas de ski, si vous n'aimez pas rester à la maison, si vous aimez les bons films, vous avez l'embarras du choix. D'excellents pro-

grammes sont à l'affiche ou viendront solliciter votre présence aux nombreuses salles de Québec et de Ste-Foy. Le cinéma EMPIRE, pour sa part, va présenter bientôt, une rétrospective des grands films de CHARLIE CHAPLIN, dont le célèbre LES TEMPS MODERNES.

—X—X—X—

La 3ème chambre civile de Paris a refusé mardi d'accorder le divorce au chanteur français Léo Ferré et a déclaré que le principal reproche qu'il faisait en fait à sa femme Madeleine était d'avoir 48 ans.

Ferré accusait sa femme d'avoir un caractère difficile, intolérant et tyrannique qui avait altéré sa santé et l'avait obligé à vivre ailleurs, à Florence.

Le tribunal n'a pu relever aucune injure grave contre Mme Ferré et donc a refusé le divorce.

—X—X—X—

Stuart Holmes, acteur à l'époque du cinéma muet, qui avait joué aux côtés de Thea Bara et plus tard, avec John Barrymore, est décédé à Hollywood, à l'âge de 87 ans.

Holmes incarnait le personnage de Louis XV dans "The Man Who Laughs". Au nombre de ses autres films, on mentionne "Les quatre cavaliers de l'Apocalypse", "L'île du Diable", "The Prisoner of Zenda", "Tess of the d'Urbervilles".

Aimez-vous Brahms?

Par Georgette Lacroix

Pendant qu'à Montréal, l'OSM exécutait la 4e symphonie de Brahms, au Grand Théâtre de Québec, l'OSQ nous permettait d'écouter la symphonie no 3 de ce grand compositeur allemand du 19e siècle. Coïncidence qui révèle la place de choix qu'occupe

ce musicien dans l'élaboration des programmes de concert et dans l'appréciation des mélomanes. La 3e symphonie que l'on a intitulée l'Éroica de Brahms est, à cet égard, l'une des œuvres les plus connues et les plus aimées du compositeur, peut-être à cause de son véritable romantisme, peut-être aussi

à cause du film AIMEZ-VOUS BRAHMS? qui, il y a quelques années, a vulgarisé l'un des mouvements. Personnellement, je préfère Brahms à Bartok, même si certaines œuvres de ce dernier peuvent être accessibles au grand public. L'exécution du concerto pour alto et des Deux Images extraites de

l'opus 10 qu'a donné l'artiste québécois se CHANTAL MASSON a cependant été très appréciée des spectateurs de l'OSQ.

Des extraits du concert de mardi soir seront retransmis sur les ondes du poste CBV, dimanche 16 janvier à 11 heures.

Ciné résumé

Les analyses de films apparaissent ci-dessous classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit: (1) chef-d'œuvre (2) remarquables; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Peau d'Ane

Cinéma EMPIRE

Conte, avec Catherine Deneuve, Jean Marais et Jacques Perrin. Une princesse est si belle que son père, devenu veuf, désire l'épouser. La princesse s'enfuit du château revêtue d'une peau d'âne, et s'en va vivre en servante. Le prince du royaume voisin veut l'épouser. (E3) Agréable divertissement. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (3e semaine)

Woodstock

Cinéma CARTIER

Documentaire réalisé par Michael Wadleigh. Au mois d'août 1969, se tint près de Bethel dans l'Etat de New York, un festival de musique populaire qui connut un succès sans précédent, présentant des artistes tels que Joan Baez, Richie Havens, Arlo Guthrie, John Sebastian, Joe Cocker et autres. (3) Présenté vendredi, samedi, dimanche et lundi à 1.00, 4.30, 8.00. Autres jours à 8.00. (2e semaine)

Sur un arbre perché

Cinéma CANARDIERE

Comédie, avec Louis de Funès, Géraldine Chaplin et Olivier de Funès. En revenant d'Italie, le financier Roubier accepte dans sa voiture deux voyageurs en difficulté. Enervé par le chien de sa passagère, il fait une embardée pour se retrouver sur le sommet d'un énorme pin au bas d'une falaise. Quelques fautes de goût. (A4) Présenté à 2.45, 6.05, 9.20. (3e semaine)

Sabala

Cinéma LE BIJOU

Western, avec Lee Van Cleef et William Berger. Un étranger récupère le butin d'un vol de banque. Sabala a vite fait de déceler les organisateurs de ce vol. Il exige d'eux un fort paiement en retour de son silence. Les coupables lancent contre lui divers tuteurs que Sabala maîtrise l'un après l'autre. (A4) Présenté vendredi à 7.30. Samedi, dimanche et lundi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00. (3e semaine)

Love Story

Cinéma LIDO

Comédie avec Ali McGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. Oliver Barrett épouse une jeune fille modeste et vit avec elle une profonde passion jusqu'à la mort de Jenny. Sentimentalité. (4) Présenté sur semaine à 9.25. Samedi à 6.00, 9.45. Dimanche à 2.25, 6.05, 9.50. (2e semaine)

El Gringo

Cinéma LIDO

Western, avec Terence Stamp et Joanna Pettet. Un jeune américain, Azul à l'occasion de sauver une jeune fille d'un viol et blessé il est soigné par elle et son père. Il décide de rester avec ses bienfaiteurs et de s'adonner au travail de la ferme. (4) Violence. Présenté sur semaine à 7.30. Samedi à 7.50. Dimanche à 12.30, 4.15, 7.55. (2e semaine)

La maison sous les arbres

Cinéma MINUT

Drame, avec Faye Dunaway et Frank Langella. Un couple d'Américains, Jill et Philip, vivent à Paris avec leurs deux enfants. Un jour les enfants disparaissent. La police, soupçonne Jill de les avoir noyés. Celle-ci découvre dans son entourage une complice des ravisseurs et grâce à cela les petits sont retrouvés. (A4) Détails délicats. Présenté à 12.15, 3.30, 6.45, 10.05. (3e semaine)

Le distrait

Cinéma CANADIEN

Comédie, avec Pierre Richard, Bernard Blier et Marie-Christine Barrault. Pierre Malaquet trouve un emploi dans une agence de publicité, grâce à l'influence exercée par sa mère sur le directeur. Il s'y fait bientôt remarquer par ses distractions. Quelques légèretés. (A4) Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (3e semaine)

Les monstres de l'espace

Cinéma CAPITOL

Drame, avec Andrew Keir et James Donald. A Londres, des ouvriers déterrèrent un holide étrange. Savants et militaires entrent en scène pour percer le mystère. La coque de l'engin finit par éclater et par mettre à jour d'affreuses créatures momifiées. Des phénomènes terrifiants se produisent par la suite. (A4) Présenté à 12.50, 4.15, 7.45. (3e semaine)

Les évadés de la planète des singes

Cinéma CAPITOL

Drame, avec Kim Hunter et Roddy McDowall. Trois astronautes qui se réveillent égarés dans un Zoo où l'un d'eux est victime d'une bête sauvage. Un savant décide d'éliminer les deux autres singes pour éviter un désastre. Il y parvient, mais le couple donne naissance à un rejeton. (A4) Présenté à 2.30, 6.00, 9.30. (3e semaine)

C'est merveilleux fous volant

Cinéma ODEON (Frontenac)

Comédie, avec Stuart Whitman et Sarah Miles. En 1910, un riche propriétaire de journaux de Londres, Lord Rawnsley, organise une épreuve internationale pour la traversée Londres-Paris en avion. L'enjeu est de dix mille dollars. Les concurrents s'amenent d'un peu partout à travers le monde. (E4) Humour et satire. Présenté samedi et dimanche à 1.40, 5.45, 9.40. Sur semaine à 1.15, 5.25, 9.30.

Docteur ne coupez pas

Cinéma ODEON (Frontenac)

Comédie, avec Norman Wisdom et Edward Chapman. Norman Pitkin, assistant-boucheur, a conduit à l'hôpital son patron. Il est chassé de l'hôpital à cause de ses bêtises à l'égard d'une petite fille. Il a réussi à faire sourire une belle malade, et veut retourner à l'hôpital. (4) Gags nombreux. Présenté samedi et dimanche à 2.00, 4.00, 8.00. Sur semaine à 3.40, 7.50.

Nuits blanches à Hambourg

Cinéma ST-ROMUALD

Drame, avec Curt Jurgens, Heinz Reincke et Jutta d'Arcy. Le commandant de navire Teversen a été condamné à la prison pour le meurtre de sa maîtresse, femme de son associé Lauritz, le véritable meurtrier. Aidé de son vieux ami Pittner, Teversen cherche à prouver son innocence à sa sortie de prison. (5) Effets suggestifs. Présenté à 7.30.

Lucky Luke

Cinéma ODEON (Dauphin)

Western en dessins animés réalisé par Eddie Latteste, d'après la bande dessinée. A peine fondé, le village de Daisy Town est envahi par des bandits. Survient un cow-boy errant, Lucky Luke, qui prouve son habileté au tir et à qui on confie la tâche de sheriff. (E4) Agréable et sain divertissement. Présenté à 1.50, 4.45, 7.30, 10.00.

La bataille de Neretva

Cinéma FIGALLE

Drame, avec Sergueï Bondartchouk, Yul Brynner et Sylva Koscina. Engagés par les Allemands et les Italiens, vingt mille partisans yougoslaves de Tito tentent de gagner le territoire occupé par la Résistance au delà de la rivière Neretva. Souci de propagande. (A5) Présenté à 1.30, 5.40, 9.30.

Fleur bleue

Cinéma ST-ROMUALD

Comédie, avec Steve Fiset et Susan Sarandon. Jean-Pierre Fortier, sans emploi, s'acquitte avec le frère de sa fiancée, Michèle, pour commettre quelques hold-up. Il songe à partir au Mexique avec une amie, à cette nouvelle, Michèle consent à lui accorder ce qu'elle lui a toujours refusé. (5) Scènes dépiquées. Présenté sur semaine à 9.15. Dimanche à 6.00, 9.15.

Feux croisés sur Broadway

Cinéma FIGALLE

Drame, avec George Nader et Heinz Weiss. Un agent du F.B.I., Peters s'est introduit dans un gang, il cache une cargaison d'or avant d'être tué. Le chef de la bande s'évade et prend une nouvelle identité. L'agent Jerry Cotton surveille Clifford Holden, dont Peters s'était épris. Une bande rivale s'en mêle et Costello répare. (6) Présenté à 3.40, 8.00.

Cherry, Harry et Raquel

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Drame, avec Charles Napier et Larissa Fily. Un sheriff brutal, Harry, est impliqué dans le trafic de drogue. Il doit supprimer un indien qui veut faire cavalier seul. Avec l'aide d'un Mexicain, Harry se met à l'affût de l'indien. Après la mort des trois hommes, Raquel et Cherry, les deux maîtresses de Harry, trouvent consolation l'une près de l'autre. (6) Présenté à 1.15, 4.05, 6.55, 9.45. (3e semaine)

Les anges nus

Cinéma LAIRET

Film, avec Michael Greene et Jennifer Gan. Des motards retrouvent leur chef Tarzan, tout frais sorti de prison. Celui-ci les entraîne dans une expédition punitive contre une bande de Las Vegas qui a provoqué son emprisonnement. Scènes d'un érotisme grossier. (6) Présenté samedi, dimanche à 1.15, 4.05, 6.50, 9.40. Sur semaine à 6.45, 9.35. (2e semaine)

Avides de sensations

Cinéma LAIRET

Drame, avec Jacqueline Ellis et Annette Whiteley. Dans une école de filles, quelques grandes élèves ont formé une association clandestine dont les membres s'engorgent d'avoir eu des relations sexuelles avec un homme. Climat de confusion morale. (6) Présenté samedi et dimanche à 2.45, 5.25, 8.10. Sur semaine à 8.05. (2e semaine)

Le désir dans les tripes

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Mélo-drame, avec Hal Hopper et Antoinette Christiani. Calif s'engage sur une ferme du Missouri appartenant à un vieillard dont la nièce, Anna, est mariée à un soudard, Sidney. Lorsque l'oncle meurt, il lègue sa ferme à Calif, Sidney, furieux, met le feu et tue une femme, à la suite de quoi il est lynché par la population. (7) Présenté à 2.40, 5.30, 8.05. (3e semaine)

Diamonds Are Forever

Cinéma STE-FOY (Alouette)

Film, avec Sean Connery, Jill St. John et Lina Wood. L'agent 007 a ses hauts et ses bas dans une violente bataille dans un ascenseur. Ne durant que quatre minutes, cette scène de combat réunit Sean Connery avec Joe Robinson un robuste contrebandier de diamants. Présenté continuellement à 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. (3e semaine)

Thyphon sur Hambourg

Cinéma MIDI-MINUIT

Film, avec George Martin, Vivi Bach et Michel Montfort. Electra, un manipulateur dangereux, a inventé un produit chimique redoutable, qui libère les instincts les plus agressifs de l'individu. Electra et son inséparable compagne, Silvana, proposent à une puissance orientale d'acheter cette formule. Violences. Présenté à 1.55, 5.12, 8.25. (3e semaine)

La belle garce et le truand

Cinéma CANADIEN

Ce film n'a pas encore été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement à tous les jours à 1.00, 4.15, 7.35. (3e semaine)

C'est donc ton frère

Cinéma ODEON (Dauphin)

Ce film n'a pas encore été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement à 12.30, 3.20, 6.15, 8.30. (3e semaine)

Mon oncle Antoine

Cinéma PARIS

Film, avec Jean Duceppe, Claude Jutra, Jacques Gagnon et Lyne Champagne. C'est l'histoire de Québécois qui vivent dans un village d'Amérique, vers les années '40. Dans l'atmosphère irrationnelle des crasseurs qui déversent sur la ville leur poussière bleutée, dans le froid et la neige de l'hiver, drames et comédies se jouent, violence et tendresse s'entremêlent. Présenté à 1.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. (3e semaine)

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE PIERRE MORIN

au programme:
Concerto en la
Vivaldi
Adagio et rondo (1960)
Jacques Hétu
Concerto en ré pour deux violons
Bach
solistes: Liliane Garnier-Le Sage
et Jean Angers
Sénérade op. 22
Dvorak

le dimanche 16 janvier
à 16h00

location: \$2.00

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643-8131

OSQ 69^e GRANDE SAISON
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

CONCERT SPECIAL

JEUDI 20 JANVIER à 20h. 30

UN EVENEMENT INUSITE!

Au pupitre: PIERRE DERVAUX Soliste: CLAUDE GARDEN harmonica

• VALLERAND: cordes en mouvements
• MARCELLO: Concerto (transcription pour harmonica)
• SAUGUET: Concerto pour harmonica
• STRAUSS: Danse de Salomé

Billets à partir de \$2.50



les 14 et 15 janvier à 20h30

Location: \$2.50 à \$5

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643-8131

Gagnant des Prix "Golden Hugo" pour le meilleur film et "Silver Hugo" pour le meilleur scénario au 7^e Festival de Chicago.

LE QUÉBEC C'EST... POUR TOUS

MON ONCLE ANTOINE

3e semaine

CINEMA 100-103-104

DE PARIS

2e semaine

CINEMA 100-103-104

DE PARIS

2e semaine

CINEMA 100-103-104

DE PARIS

2e semaine

CINEMA 100-103-104

DE PARIS

2e semaine

CINEMA 100-103-104

DE PARIS

2e semaine

Le conseil de Laval renonce à rendre plus représentatif le collège électoral du recteur

par Guy GIROUX

Le Conseil de l'université Laval a renoncé mardi à rendre plus représentatif le collège électoral qui sera chargé de choisir le futur recteur de l'institution.

Cette décision a en quelque sorte été prise par "défaut", puisque malgré que la majorité des membres du conseil se sont prononcés en faveur d'amender les statuts de l'université, tel que proposé lors de la réunion du 7 décembre dernier, la proportion requise des deux tiers n'a toutefois pas été atteinte. En effet, lors de la séance spéciale que tenait le conseil, 21 membres ont voté pour les amendements et 19 contre.

On se souviendra que le conseil acceptait en principe dans sa quasi totalité, le 7 décembre 1971, une recommandation du comité chargé d'étudier le caractère représentatif du collège électoral. Cette recommandation stipulait que le nouveau collège pourrait être composé de 40 membres du personnel administratif de l'université (administrateurs et personnel non enseignant), 40 membres du personnel enseignant et 40 étudiants.

Soulignons que la formation du comité précité avait été ordonnée par le Conseil de l'université, lors de la première réunion qu'il tenait le 16 novembre dernier, après avoir accepté de rendre plus représentatif le collège électoral du recteur. Le conseil avait d'ailleurs mandaté le comité en question, suite aux nombreuses critiques qui avaient été formulées par des membres de la communauté universitaire, face au processus d'élection du futur recteur.

Or, suivant les statuts actuellement en vigueur, le processus d'élection doit débiter aujourd'hui pour se terminer au plus tard le 29 février prochain par le choix du recteur. Signalons à ce sujet que le collège électoral non révisé est formé des membres, avec voix délibérative ou consultative, du Conseil de l'université, ainsi que des membres avec voix délibérative des Commissions des études, de la recherche, de l'administration et des affaires étudiantes, soit 103 personnes au total. Dans ce nombre, on peut compter, outre les administrateurs, 46 professeurs, 19 étudiants, 5 membres du personnel non enseignant et 6 membres de l'extérieur.

Remarquons que le président des élections, M. L.-P. Blanchard, a précisé au cours de la séance, dans son rapport au conseil, qu'il était prêt à mettre en marche la procédure d'élection, quel que soit le mode choisi, mais que la nouvelle formule qui était alors proposée pouvait amener des difficultés de procédure et d'organisation du scrutin. Il devait également ajouter, que, selon des spécialistes, qui auraient été consultés, il lui manquait un code de procédures électorales.

Il semble que le projet de modifier le collège électoral aurait été finalement laissé de côté, en fonction d'un manque de temps pour mettre en branle de nouvelles procédures, le recteur devant être élu au plus tard le 6 mars, selon les statuts.

Quoi qu'il en soit, notons que Laval sera la première université canadienne à choisir son recteur par mode électoral. Rappelons que, jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle charte, en septembre 1971, le recteur de l'institution était désigné par l'archevêque de Québec, qui était aussi chancelier de l'université.

Le Conseil de l'université Laval a renoncé mardi à rendre plus représentatif le collège électoral qui sera chargé de choisir le futur recteur de l'institution.

Cette décision a en quelque sorte été prise par "défaut", puisque malgré que la majorité des membres du conseil se sont prononcés en faveur d'amender les statuts de l'université, tel que proposé lors de la réunion du 7 décembre dernier, la proportion requise des deux tiers n'a toutefois pas été atteinte. En effet, lors de la séance spéciale que tenait le conseil, 21 membres ont voté pour les amendements et 19 contre.

À la polyvalente de Charlesbourg Mouvement de protestation contre le ministère de l'Éducation

Par Guy GIROUX

Suite à la décision du ministère de l'Éducation de réduire de 4 à 2 "crédits", l'attestation de réussite à l'examen de français des élèves de la polyvalente de Charlesbourg ont en quelque sorte organisé un mouvement de protestation contre cette mesure gouvernementale.

On déplore en effet que malgré que les exigences en crédits demeurent les mêmes pour l'obtention du diplôme d'étude de Secondaire V, le ministère de l'Éducation accorderait "moins d'importance" au cours de français, par rapport à la dernière année académique, dans la mesure où il allouerait la moitié moins de crédits à l'étudiant qui réussit cette matière.

C'est la raison pour laquelle des étudiants de l'école polyvalente ont décidé de faire circuler une pétition, à compter d'aujourd'hui, dans leur institution, afin de protester contre l'attitude du ministère. D'ailleurs, des réunions d'informations ont été prévues à ce sujet, afin de sensibiliser les quelque 600 étudiants du Secondaire V de la polyvalente. Soulignons que l'on espère intéresser le plus d'étudiants possible à ce problème, dans l'espoir que le ministère reconsidérerait sa décision. A cette fin, des étudiants de la Régionale de Tilly ont également été informés de la situation, mardi dernier, alors qu'ils étaient de passage à la polyvalente.

Toutefois, remarquons que les étudiants qui ont pris la responsabilité de faire signer une pétition, ne semblent pas formellement opposés à l'idée de voir éventuellement le cours de français de Secondaire V être réduit à 2 crédits.

En effet, ils déplorent surtout que la décision du ministère de réduire le nombre de crédits n'ait pas été communiquée aux étudiants, avant que ceux-ci aient à choisir leurs cours, pour la présente année académique, en mars et avril 1971.

Or, selon le texte de la pétition, qui doit être expédié au ministère, la circulaire officielle du ministère de l'Éducation n'aurait été publiée qu'en septembre 1971. D'ailleurs, cette circulaire, qui aurait précisé la baisse du nombre de crédits pour la réussite à l'examen de français de juin 1972, n'aurait été connue de l'ensemble des étudiants, qu'au cours du mois d'octobre dernier.

En conséquence, la pétition recommande que le ministère reporte à juin 1973, l'application des changements qu'il désire apporter au nombre d'unités ou de crédits du cours de français du niveau de Secondaire V.

On précise également qu'il serait souhaitable que le gouvernement fasse part de ses normes officielles de "certification", une année à l'avance, afin que tous les étudiants puissent en prendre connaissance, et ainsi pouvoir effectuer leur choix de cours, conformément aux nouvelles normes établies.

Interrogée à ce sujet, une étudiante de la polyvalente de Charlesbourg s'est montrée d'accord avec le fait que les étudiants de connaître une année à l'avance les décisions du ministère au sujet des crédits, aurait comme conséquence de leur permettre de mieux choisir leurs cours. Elle ajouta d'ailleurs que l'actuelle décision du ministère de réduire de 2 crédits le cours de français, obligeait les étudiants à choisir un cours supplémentaire, pour obtenir 2 autres crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

La version du ministère

Rejoint à son domicile pour donner la version du ministère, au sujet de l'objet du litige, le responsable du Service de mesure et d'évaluation de l'enseignement secondaire, M. Jean-Guy Godbout, a fait remarquer que le ministère de l'Éducation avait annoncé aux commissions scolaires, en septembre 1970, que le cours de français allait exceptionnellement être reconnu pour l'équivalent de 4 crédits, en juin 1971.

Autrement dit, il était prévu que l'on décernerait 2 crédits au lieu de 4, pour une réussite au cours de français de Secondaire V, à compter de juin 1972. D'ailleurs, la mesure "exceptionnelle" qui visait à accorder 4 crédits en français pour l'année académique 1970-71, aurait été justifiée, selon l'optique du ministère, à titre de mesure de "transition".

Il s'agissait alors, selon M. Godbout, de faire en quelque sorte justice à certains étudiants qui, au cours des années précédentes, avaient réussi des examens du ministère en se basant sur une norme de certification qui nécessitait la réussite de 2 examens de français au niveau du Secondaire IV, en plus d'un autre examen de français en Secondaire V, pour pouvoir obtenir un diplôme d'études secondaires.

Or, à compter de l'année académique 1970-71, les cours de français du Secondaire IV et V auraient été réduits de 3 à 2, ce qui expliquerait la mesure de transition... alors qu'un cours de français aurait été "surévalué".

Il est possible qu'il se soit glissé un malentendu de part et d'autre, à moins que les autorités scolaires n'aient pas renseigné de façon satisfaisante, leurs étudiants au sujet des modifications qui allaient être apportées au cours de l'année académique 1971-72. Cette dernière possibilité a été à la fois soulevée par M. Godbout et par l'étudiante de la polyvalente, que nous avons interrogée.

"Le ministère ne s'est pas demandé si sa décision allait causer des problèmes aux étudiants", souligne notre interlocutrice.

Elle craint en effet que la décision du gouvernement n'ait comme conséquence de "compromettre" la possibilité pour des étudiants de Secondaire V, d'être admis au CEGEP.

OPINIONS—CAMPUS

QUAND ON DEPASSE LES "NORMES"

"Le monde de l'éducation étant saturé par l'arrivée croissante de nouveaux étudiants, des mesures normatives devront être prises sous peu, visant à diminuer les chances d'accès à des études supérieures". Ces paroles, d'un surréalisme effrayant, s'approchent toutefois de celles, réelles cette fois, que prononcera le ministre de l'Éducation, ou son successeur (qui sait...), quand on lui apprendra à sa grande stupeur que le nombre d'étudiants dans les écoles canadiennes, a presque augmenté du quart en moins de dix ans. Mais n'anticipons pas... Voyons les faits.

Comme vous l'ignorez probablement, le ministère de l'Éducation a réduit de deux, le nombre d'unités en français, pour juin 1972. Cepen-

dant, il a pris soin de faire paraître ses documents officiels en septembre 1971, alors que les choix d'options pour les étudiants du Secondaire 5 étaient déjà faits. Pour mieux interpréter cette mesure "normative", rappelons qu'un certificat d'études secondaires est décerné à l'étudiant qui a accumulé un nombre précis d'unités ou "crédits", crédits qui lui sont alloués par matières réussies. Cela signifie, en étudiant le cas précis des "finissants" du secondaire, que les "crédits" rattachés au français du Secondaire 5, sont passés de 4, l'an dernier, à 2 cette année.

Comment doit-on voir le geste posé par le ministère de l'Éducation? Doit-on l'interpréter comme une intention d'imposer des modes d'évaluation plus strict ou comme un geste habile, reconsidérant le français (2 unités) sur un pied d'égalité avec l'anglais, langue seconde (2 unités)...

Les étudiants et la population ont droit de savoir où sont passées les deux unités manquantes... Si cette mesure normative n'avait pour but que de greffer les deux unités manquantes à des activités intégrées, bravo. Mais, si en agissant de la sorte, le ministère de l'Éducation a l'intention bien arrêtée de rendre plus difficile l'accès à des études supérieures, c'est vachement injuste pour les étudiants qui, encore une fois, paieront les pots cassés...

Comment doit-on voir le geste posé par le ministère de l'Éducation? Doit-on l'interpréter comme une intention d'imposer des modes d'évaluation plus strict ou comme un geste habile, reconsidérant le français (2 unités) sur un pied d'égalité avec l'anglais, langue seconde (2 unités)...

Les étudiants et la population ont droit de savoir où sont passées les deux unités manquantes... Si cette mesure normative n'avait pour but que de greffer les deux unités manquantes à des activités intégrées, bravo. Mais, si en agissant de la sorte, le ministère de l'Éducation a l'intention bien arrêtée de rendre plus difficile l'accès à des études supérieures, c'est vachement injuste pour les étudiants qui, encore une fois, paieront les pots cassés...

Comment doit-on voir le geste posé par le ministère de l'Éducation? Doit-on l'interpréter comme une intention d'imposer des modes d'évaluation plus strict ou comme un geste habile, reconsidérant le français (2 unités) sur un pied d'égalité avec l'anglais, langue seconde (2 unités)...

Votre journée télé

Horaires des postes locaux et des postes transmis par câbles

3	4	5
WCAZ-TV Burlington	CFCM-TV Québec	CKML-TV Québec
7	8	10
CHLT-TV Sherbrooke	WMTW-TV Mt. Wash.	CFTM-TV Montréal
11	12	13
CBVT-TV Québec	CFCA-TV Montréal	CKTM-TV Trois-Rivières

Dr André Dorion, o.d.
Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTES
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la censure pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Aujourd'hui — JEUDI

- En soirée
- 8.00 3—Channel 3 News Hour *
5—Rollin On the River *
7—Troisième édition
10—Madame est servie *
11—Le gourmet farfêlé *
 - 6.15 7—C'est mon opinion
 - 6.20 7—Edition sportive
 - 6.25 6—Nouvelles sportives *
 - 6.30 6—Panoramonde *
7—Le ranch à Willie *
8—To Tell The Truth *
11—Téléjournal
 - 6.50 10—Nouvelles du sport
 - 7.00 3—CBS News *
4—Madame est servie *
5—Dateline *
8—This Is Your Life *
10—Le 10 vous informe *
 - 7.25 10—Nouvelles du sport
 - 7.30 3—Get Smart *
5—In The Mood *
7—Les grands films *
8—Gilligan's Island *
10—Cinéma Kraft : — *
11—Les centaures
 - 8.00 3—Me and the Chimps *
4—Cinéma Kraft : — *
Vieille garde (Amer) avec Walter Brennan et Edgar Buchanan (Western)
5—O'Hara Us Treasury *
7—La soirée du hockey *
8—Alias Smith and Jones *
 - 8.30 3—My 3 Sons *
12—The Dean Martin Show *
 - 9.00 3—Thurs. Night Movie *
5—All In The Family *
8—Longstreet *
10—Sous mon toit *
 - 9.30 6—Suspicion — Alfred Hitchcock
5—Program X
10—Dan August *
12—Here Come The Seventies *
 - 10.00 5—Midweek *
8—Owen Marshall *
12—The Bold Ones *
 - 10.30 6—Les nouvelles TVA *
7—Téléjournal *
10—Les nouvelles TVA *
11—Téléjournal *
 - 10.52 7—Nouvelles du sport *
10—Nouvelles du sport *
 - 11.00 3—Channel 3 Night Beat *
6—Votre foyer, madame *
5—CBC-TV News *
7—Ce soir Jean-Pierre *
8—News Circle *
10—La couleur du temps *
 - 11.10 13—Ciné-soir : — *
Le tatou
 - 11.15 6—Heure Exquise : — *
La chute d'un caïd (4) E.U. 1960. Drame policier de B. Boetticher avec Ray Danton et Karen Steele. — La carrière d'un gangster des années 20
10—En pantoufles : — La confession d'un médecin

Demain — VENDREDI

- Matinée
- 6.30 3—Test Pattern
 - 7.00 3—CBS Morning News *
7—Musique F.M.
12—Sign On
 - 7.25 4—Mire et musique
 - 7.30 4—Musique Marc Legrand *
 - 12—University of the Air *
 - 7.40 4—Dessins animés *
 - 7.45 8—Morning Report *
 - 7.50 3—Morning Report *
 - 7—Deuxième édition
 - 7.55 3—CBS Morning News *
 - 8.00 3—Captain Kangaroo *
 - 7—Aujourd'hui
 - 8—Farm & Home *
 - 12—The Lucille Rivers Show *
 - 8.15 12—Rupert Bear *
 - 8.30 8—Cartoon Carousel *
 - 11—Le point cardinal
 - 12—Hercules
 - 8.40 10—Horaire-bienvenue CFTM *
 - 8.45 10—Les p'tits bonshommes *
 - 13—Mire et musique
 - 9.00 3—David Frost *
4—Au bout du fil *
 - 7—Edith Serej
 - 8—Cartoon Carousel *
 - 10—Bonjour-Montréal *
 - 11—En mouvement
 - 12—Magie Tom *
 - 13—En mouvement
 - 9.15 5—Test Pattern & Music
 - 7—Afrique du Soleil levant
 - 11—Afrique du Soleil levant
 - 13—Afrique du Soleil levant
 - 9.28 5—Opening *
 - 9.30 5—Quebec Schools
 - 7—Télévision scolaire
 - 8—Morning Movie
 - 11—Télévision scolaire
 - 12—Yoga *
 - 13—Télévision scolaire
 - 10.00 3—The Lucy Show *
 - 4—Doigts de fée *
 - 7—Masques et Sortilèges de Venise *
 - 10—Au p'tit matin *
 - 11—Masques et Sortilèges de Venise *

- 11.18 12—Pulse *
- 11.22 5—Viewpoint *
- 11.29 5—After 11 : — Four for Texas
- 11.30 3—Merv Griffin *
7—Cinéma : — Bel Age
- 8—Dick Cavett Show *
- 11—Les enchanteurs *
- 12.00 11—Cinéma : — Allemagne, année zéro (3) — It. 1949. Drame social de R. Rossellini avec Edmund Mesechke et Ernest Pittschau. — Imbu de principes nazis, un enfant tue son père malade puis se suicide. — Illustration émouvante des effets de la guerre.
- 12—Thursday Night Feature Movie *
- 12.30 13—Fin des émissions
- 12.45 10—Dernière édition
- 10—Fin des émissions
- 12.56 6—Musique Marc Legrand *
- 1.06 6—Fin des émissions
- 1.01 6—Musique Marc Legrand *
- 1.29 5—Postlude Marc Legrand *
- 11—Fin des émissions
- 2.00 12—Sign Off
- * Programmes en couleurs

- Après-midi
- 12.00 3—Where The Heart Is *
4—Palmarès *
 - 7—Minirama
 - 8—Bewitched *
 - 10—Le 10 vous informe *
 - 12—The Flintstones *
 - 13—Le 13 vous informe *
 - 12.10 13—Les petites annonces
 - 12.15 4—Leçons de beauté *
 - 10—Ciné-vendredi : — Fanfan La Tulipe
 - 12.25 3—CBS News *
 - 12.30 3—Search For Tomorrow *
 - 4—Actualité *
 - 7—Deuxième édition
 - 8—Passward *
 - 11—Bou-Bou dans l'métro *
 - 12—Mafine with Joe Van *
 - 13—Bou-Bou dans l'métro *
 - 12.45 4—De tout de tous *
7—C'est mon opinion
 - 12.50 7—Midi Sport
 - 1.00 3—One O'Clock Weather *
 - 7—Bienvenue chez nous *
 - 8—All my Children *
 - 1.03 3—Across The Fence *
 - 1.15 3—Lucille Rivers Show *
 - 4—Dessins animés *
 - 5—Test Pattern & Music
 - 1.20 5—Prelude Marc Legrand *
 - 1.30 3—As The World Turns *
 - 4—Pour vous, mesdames *
 - 5—Family Court *
 - 8—Let's Make a Deal *
 - 11—Cinéma : — Les cinq tulipes rouges (5A) — Fr. 1948. Drame policier de J. Stelli avec René Dary et Pierre Louis. — Un policier enquête sur la mort tragique de coureurs cyclistes.
 - 13—Rue Principale
 - 1.55 10—Mes amis les animaux *
 - 2.00 3—Love Is A Many Splendored Thing *
 - 5—Galloping Gourmet *
 - 7—Pour vous, mesdames *
 - 8—Newlywed Game *
 - 10—Banco... Banco *

- 12—A.M. Show *
- 13—Masques et Sortilèges de Venise *
- 10.15 7—Au jardin de Pierrot *
- 11—Au jardin de Pierrot
- 13—Au jardin de Pierrot
- 10.30 3—My 3 Sons *
- 4—Cinéma : — Fureur à l'Ouest (6) — E.U. 1962. Western de R. Rudolph avec James Philbrook et Nancy Kovack. — Un policier fédéral enquête sur le vol de chargements d'or.
- 5—Friendly Giant
- 7—Le gourmet farfêlé *
- 11—Pépinot
- 12—Green Acres *
- 13—Pépinot
- 10.45 5—Chez Helene
- 11.00 3—Family Affair *
- 5—Sesame Street *
- 7—Madame est servie *
- 8—Movie Game *
- 10—Super Héros
- 11—Tribaud ou les croisées *
- 12—All About Faces *
- 13—Croisées *
- 11.30 3—Love Of Life *
- 8—That Girl *
- 10—Bateman *
- 11—Les coulisses de l'exploit
- 12—McGowan & Co. *
- 13—Dessins animés
- 11.45 13—Les petites annonces

- Soirée
- 6.00 3—Channel 3 News Hour *
5—Like Young *
 - 7—Troisième édition
 - 10—Madame est servie *
 - 11—Le gourmet farfêlé *
 - 12—Pulse *
 - 6.15 7—C'est mon opinion
 - 6.20 7—Edition sportive
 - 6.25 6—Nouvelles sportives *
 - 6.30 6—Panoramonde *
 - 7—100 filles à marier
 - 8—To Tell The Truth *
 - 11—Téléjournal
 - 13—Madame est servie *
 - 6.50 10—Nouvelles du sport *
 - 7.00 3—CBS News *
 - 4—Dateline *
 - 8—Star Trek *
 - 10—Le 10 vous informe *
 - 11—Format 60
 - 12—Story Theatre *
 - 7.25 10—Les commentaires de... *

- 13—Pour vous, mesdames
- 2.30 3—Guiding Light *
- 4—Cinéma : — Rendez-vous avec Callaghan (6) — G.B. 1954. Film policier de C. Saunders avec Derrick de Marney et Harriet Johns. — Un détective aux prises avec une blonde volcanique et de dangereux héritiers.
- 5—Today's Music
- 7—Doigts de Fée *
- 8—Dating Game *
- 10—Pour vous, mesdames *
- 12—Man Trap *
- 3.00 3—Secret Storm *
- 5—Take Thirty
- 7—Femme d'aujourd'hui *
- 8—General Hospital *
- 11—Femme d'aujourd'hui *
- 12—Another World *
- 13—Femme d'aujourd'hui *
- 3.30 3—Edge Of Night *
- 5—Edge Of Night *
- 8—One Life To Live *
- 12—Anything You Can Do *
- 4.00 3—Gomer Pyle *
- 4—L'Ami Poirot *
- 5—Paul Bernard Psychiatrist *
- 7—Bobino *
- 8—Love American Style *
- 10—Capitaine Bonhomme *
- 11—Bobino *
- 12—The Dick Van Dyke Show *
- 13—Bobino *
- 4.30 3—Wild Wild West *
- 5—Drop-In
- 7—Téléchrome *
- 8—McHale's Navy
- 10—Le ranch L *
- 11—Téléchrome *
- 12—Lassie
- 13—Téléchrome *
- 5.00 4—Cinéma : — L'espionne sera à Noumea (6) — Fr. 1963. Film d'espionnage de G. Peccot avec Balpêtre et Anouk Ferjac. — Pour ne pas briser sa carrière, une jeune espionne renonce à celui qu'elle aime.
- 5—Peyton Place *
- 7—Bonanza *
- 8—Beat The Clock *
- 11—Tarran *
- 12—Truth Or Consequences *
- 13—Ciné de 5 heures : — Fille des boucaniers
- 5.30 3—Hogan's Heroes *
- 5—Get Smart *
- 8—News Circle *
- 10—Studio 10 *
- 12—Beat The Clock *

- Soirée
- 6.00 3—Channel 3 News Hour *
5—Like Young *
 - 7—Troisième édition
 - 10—Madame est servie *
 - 11—Le gourmet farfêlé *
 - 12—Pulse *
 - 6.15 7—C'est mon opinion
 - 6.20 7—Edition sportive
 - 6.25 6—Nouvelles sportives *
 - 6.30 6—Panoramonde *
 - 7—100 filles à marier
 - 8—To Tell The Truth *
 - 11—Téléjournal
 - 13—Madame est servie *
 - 6.50 10—Nouvelles du sport *
 - 7.00 3—CBS News *
 - 4—Dateline *
 - 8—Star Trek *
 - 10—Le 10 vous informe *
 - 11—Format 60
 - 12—Story Theatre *
 - 7.25 10—Les commentaires de... *

- 7.30 3—Circus Van Dyke *
- 5—Les pierres à feu
- 10—En première : — Le Corniaud
- 11—Sport détente
- 12—The Don Rickles Show *
- 13—Cinéma Kraft : — Histoire de Ruth (première partie)

- 8.00 3—O'Hara *
- 6—En première : — Les séducteurs (4) E.U. 1964. Comédie de R. Levy avec Marion Brando et David Niven. — Deux chevaliers d'industrie unissent leurs forces pour escroquer des femmes riches. — Trouvailles heureuses.
- 5—Hart & Lorne
- 7—Terrific Hour *
- 8—Claude Blanchard
- 8—The Brady Bunch *
- 11—Le grand Chaparral *
- 12—Friday Night Movie *

- 8.30 8—The Partridge Family *
- 9.00 3—Entertainer of Year Award *
- 5—Tommy Hunter
- 7—Donald Lautree
- 8—Room 222 *
- 11—Donald Lautree Chaud *
- 13—Donald Lautree Chaud *

- 9.30 7—Format 60
- 8—Odd Couple *
- 10—Toute la ville en parle *
- 11—Format 60
- 13—Format 60
- 10.00 6—Les musiciens *
- 5—World TV Showcase *
- 8—Love American Style *
- 10—Auto-Patrouille *
- 12—The F.B.I. *

- 10.30 3—Don Rickles *
- 6—Les nouvelles TVA *
- 7—Téléjournal
- 10—Les nouvelles TVA *
- 11—Téléjournal *
- 13—Téléjournal
- 10.52 7—Nouvelles du sport *
- 10—Nouvelles du sport *
- 13—Nouvelles du sport *
- 11.00 3—Channel 3 Night Beat *

- 6—Heure Exquise : — Rio Bravo (3) — E.U. 1959. Western de H. Hawks avec John Wayne et Dean Martin. — Un shérif arrête un dangereux bandit et doit affronter ceux qui le protègent. — Excellente photographie.
- 5—CBC-TV News *
- 7—Ce soir Jean-Pierre
- 8—News Circle *
- 10—La couleur du temps *
- 11—Ce soir Jean-Pierre
- 12—The National News *
- 13—Le 13 vous informe

- 11.10 13—Ciné-soir : — A couteaux tirés
- 11.15 3—Space Cantata *
- 10—En pantoufles : — La garçonne
- 11.18 12—Pulse *
- 11.22 5—Viewpoint *
- 11.29 5—After 11 : — It's A Wonderful World *
- 11.30 3—Merv Griffin Show *
- 7—Cinéma 7 : — Le Grand Jeu
- 8—Dick Cavett Show *

- 11—Cinéma : — Les affreux (4) — Fr. 1949. Comédie satirique de M. Allégret avec Pierre Fresnay et Darry Cowl. — La victime d'une erreur judiciaire décide de commettre de petits larcins pour compenser.
- 12.00 3—Guy Lombardo *
- 12—Friday Night Festival Movie
- 12.30 13—Ciné-soir : — Carrefour de l'enfer
- 12.45 10—En pantoufles : — Le réveil de la chair
- 12.55 5—Postlude Marc Legrand *
- 1.00 3—Sign Off
- 7—Cinéma 7 : — Bataille du désert

- 1.11 6—Musique Marc Legrand *
- 1.21 6—Fin des émissions
- 1.30 11—Ciné-nuit : — Nina (5) — Fr. 1959. Comédie de J. Boyer avec Sophie Desmarets et Jean Poirot. — Deux rivaux, le mari et l'amant, tentent en vain de supprimer celle qu'ils aiment.
- 2.00 12—Sign Off
- 2.15 10—Dernière édition
- 2.20 10—Fin des émissions
- 2.30 13—Fin des émissions
- 2.45 10—Fin des émissions
- * Programmes en couleurs

Au pays en 1970

Le total des fautes criminelles a été de l'ordre de 1,109,988

OTTAWA (P.C.) — Les délits relevant du Code pénal ont dépassé pour la première fois en 1970 le total de 1,000,000, au Canada; par ailleurs, on a résolu un pourcentage moindre de ces infractions, soit 35.9 pour cent, a rapporté mercredi Statistique Canada.

Le total des fautes criminelles en 1970, au pays, a été de 1,109,988, soit l'équivalent de 5,964.4 délits par 100,000 habitants, ou une augmentation de 9.1 pour cent.

C'est en Colombie-Britannique que l'on a rapporté le plus le plus élevé de fautes criminelles, soit 9,362.9 par 100,000 habitants et à Terre-Neuve le taux le plus bas, soit 3,476.8. L'Alberta, la Manitoba et l'Ontario ont aussi un taux de criminalité inférieure à la moyenne du pays.

Le Québec a résolu le nombre le moins élevé des actes criminels, soit 25.6 pour cent, commis dans ses limites, mais le Nouveau-Brunswick en a résolu le plus grand nombre, soit 43.3 pour cent. Le pourcentage de crimes réglés en Colombie-Britannique a été inférieur à la moyenne nationale, soit 33.8 pour cent.

Par villes

Lorsqu'on considère les 12 grandes agglomérations urbaines

du pays, Edmonton a eu le taux le plus élevé d'actes criminels, soit 9,868.8 offenses par 100,000 habitants, et Québec a eu le taux le plus bas, soit 4,197.7.

Montréal venait immédiatement après Québec, avec un taux de 4,992.3 crimes par 100,000 habitants.

Ottawa a résolu le plus petit nombre des actes criminels commis dans ses limites, soit moins de 20 pour cent; mais à Toronto on a résolu le plus grand nombre, soit 43.7 pour cent.

Toronto a par contre rapporté le plus grand nombre de délits criminels, soit 122,580. Mais dans l'ensemble ces crimes semblaient beaucoup moins graves qu'à Montréal, avec 38 meurtres.

Vancouver a rapporté 22 meurtres, Toronto et Edmonton, 14 chacune.

Il y a eu 69 tentatives de meurtres à Montréal, 13 à Edmonton, neuf à Vancouver, sept à Toronto.

Viols et vols

Il y a eu 86 viols rapportés à Montréal, qui a une population de 2.1 millions d'habitants, et 30 à Edmonton qui compte environ 435,000 citoyens.

A Toronto, où la population atteint environ deux millions, on a enregistré 78 viols.

Dans la classe des vols, c'est Montréal qui l'emporte sur toutes les autres villes canadiennes avec 3,756 vols à main armée. Toronto n'a connu que 1,288 vols à main armée.

Il y a eu un total de 23,406 vols avec effraction à Montréal, 14,380 à Toronto et 14,092 à Vancouver. C'est aussi à Montréal qu'on a rapporté le plus grand nombre d'automobiles volées, soit 9,422, au regard de 7,875 à Toronto.

Toronto a connu 6,513 sauts sur la personne, Montréal 5,128. Mais, compte tenu de la population, cette offense a été plus fréquente à Vancouver, Hamilton et Edmonton.

Les fraudes enregistrées ont été de 12,362 à Toronto, mais

de seulement 3,052 à Montréal.

Prostitution

C'est Toronto qui vient maintenant en tête pour les délits touchant la prostitution, avec 823 cas contre 479 à Montréal et 219 à Vancouver. Les arrestations opérées contre des organisateurs de paris illégaux ont été au nombre de 889 à Toronto, mais de seulement 328 à Montréal et de 42 à Vancouver.

A Montréal, où tout est utilisé depuis la dynamite jusqu'aux mitraillettes pour la réalisation de vols à main armée, on n'a eu que 454 arrestations pour possessions d'armes. Ce nombre a été de

944 à Toronto, de 394 à Vancouver et de 286 à Edmonton.

Malgré le nombre impressionnant de vols avec effraction commis à Montréal, il n'y a eu que 334 cas de possession de marchandises volées. Ce nombre a été de 3,497 à Toronto et de 785 à Edmonton.

Finalement, à tout considérer, c'est au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest que les statistiques sont les plus bouleversantes. Le nombre des meurtres représentait en effet 37.6 pour cent de tous les crimes commis, au Yukon, et 27.8 pour cent dans les T.N.O., soit 12 meurtres, soit plus que n'ont enregistré le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et l'île du Prince-Édouard ensemble.



Le gouverneur général du Canada fait ici l'essai d'une tuque et d'un foulard qui lui ont été offerts par les membres de l'Union des étudiants de l'Université de l'Acadie à Wolfville, par environ 80 milles de Halifax, en Nouvelle-Ecosse, lors de la brève visite de M. Roland Michener à l'occasion de l'inauguration officielle d'une nouvelle annexe au Pavillon des étudiants. L'aile principale porte le nom du Gouverneur général. Les étudiants ont déclaré que le cadeau offert à M. Michener le conserveront bien au chaud pendant sa marche quotidienne. (Téléphoto : U.P.I.)

\$3 millions pour la politique multiculturelle de Trudeau

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement Trudeau consacra, d'ici le 31 mars 1972, \$3 millions à sa politique multiculturelle, a fait savoir, mercredi, le secrétaire d'Etat du Canada à Ottawa.

De ce montant, plus d'un million de dollars serviront à subventionner la réalisation de projets par les groupes ethniques eux-mêmes, précise-t-on dans une communication du secrétaire d'Etat.

On rappelle que la politique de multiculturalisme du gouvernement fédéral, promulguée il y a quelques mois, "se fonde sur les recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme relativement à l'apport culturel des Canadiens qui sont de souche autre que francophone ou anglophone".

Au nombre des programmes qui seront entrepris dans le cadre de cette politique, le secrétaire d'Etat révèle les suivants:

— le Musée national de l'Homme procédera à l'achat d'objets ouverts; il entreprendra également des projets de recherche sur les cultures des diverses groupes ethniques et des projets d'ordre éducatif;

— l'Office national du film tournera chaque année environ six films sur les groupes ethniques du Canada et assurera le doublage en diverses langues, autres que le français et l'anglais, d'un certain nombre de films existants; l'ONF assurera aussi la distribution de ces films;

— la Bibliothèque nationale fera l'acquisition d'ouvrages publiés au Canada par des groupes ethniques et mettra un centre national de littérature ethnique;

— les Archives publiques feront l'acquisition de dossiers et de documents qui ont trait aux groupes ethniques et qui ont une valeur historique pour le Canada.

Nouvelles brèves

Par la PRESSE CANADIENNE

Régime de Golda

JERUSALEM — Mme Golda Meir, président du Conseil israélien a rejeté mardi les affirmations d'un groupe de professeurs d'université qui ont accusé le gouvernement de ne pas utiliser toutes les possibilités politiques de négociation avec l'Egypte.

Elle a affirmé dans sa réponse aux professeurs en question, qu'Israël a présenté des propositions valables pour servir de base à la négociation d'un accord général ou partiel avec l'Egypte.

fournir de nouveaux avions à Israël et leurs livraisons satisfieront en grande partie les demandes présentées par Tel Aviv pour l'acquisition de 50 Phantom et 100 Skyhawk, apprenait-on mardi à Washington de source informée. On s'attend à ce que les premiers appareils seront livrés dans trois mois. Ces livraisons doivent encore être mises au point dans leur détail mais selon certaines estimations officielles, Israël recevrait 40 Phantom et 30 Skyhawk. Les dernières livraisons d'avions américains à Israël datent de décembre 1970.

Requête du Koweït

KOWEÏT — La Syrie a demandé à faire partie de l'organisation arabe des pays exportateurs de pétrole OAPEP et on s'attend que l'Egypte et Oman feront de même sous peu, a déclaré mardi un porte-parole de l'organisation qui groupe déjà la Libye, l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Koweït, Bahreïn, Qatar, Dubaï et Abu Dhabi.

Des avions pour Israël

Washington — Les Etats-Unis ont pratiquement accepté de

Préparatifs de guerre

Le Caire — L'Egypte accorde la priorité absolue aux préparatifs de guerre pour la libération des territoires arabes occupés par Israël, a déclaré mardi soir M. Mahmoud Fawzi.

Prénant la parole à l'Assemblée du peuple après quatre jours de débat sur la politique de son gouvernement, le premier ministre a souligné que la préparation du pays à la guerre était primordiale et qu'on épargnerait aucun effort pour assurer la protection civile, les communications et les approvisionnements.

Le Liban proteste

BEYROUTH — Le Liban a donné pour instruction à son représentant permanent aux Nations Unies de protester devant le Conseil de sécurité contre les deux raids de représailles lancés par les Israéliens la nuit dernière dans le sud du pays.

L'ARGENT PROBLÈME No 1 DU COUPLE

Les complexités inhérentes à la vie moderne: hypothèques, achats à tempérament, cartes de crédit, etc., entraînent bien des couples dans des dépenses qui leur posent plus tard de graves problèmes d'argent. Dans son numéro de janvier, Sélection dresse une liste des principaux «écueils financiers qui menacent la paix d'un ménage, et vous dit quoi faire si vous êtes pris à l'un de ces pièges. Lisez comment établir un budget qui vous permettrait, non seulement d'aplanir vos difficultés d'argent, mais aussi de vous payer ce dont vous avez réellement envie. Achetez Sélection de janvier aujourd'hui!

TORONTO (P.C.) — Près de 2,000 personnes ont été évacuées hier de l'édifice principal de la Banque Canadienne Impériale de Commerce à Toronto quand un léger incendie a produit de la fumée qui a envahi tout l'édifice.

Un porte-parole a déclaré que l'incendie a été causé, semble-t-il, par la torche d'un soudeur.

Les flammes ont été confinées dans un trou de mur de 20 pouces, et il n'y a pas eu de feu dans l'édifice même.



CONCOURS de l'Action Québec

Sur le S.S. ROTTERDAM
en collaboration avec
Holland America Cruises

EN PRIX
UNE
CROISIÈRE
AUX
CARAÏBES
POUR DEUX
PERSONNES

Entièrement climatisé, le S.S. Rotterdam, navire amiral de la Holland America Cruises vous emportera sur la mer des Caraïbes pour une croisière des plus merveilleuses.

9 jours
sur la mer
des
Caraïbes

3 escales
vous permettant de visiter
Porto Rico
St-Martin
St-Thomas
(DEPART DE NEW YORK)

TRANSPORT QUEBEC - NEW YORK
aller-retour, par

AIR CANADA

SUR LE NAVIRE
TOUS LES
POURBOIRES
SONT INCLUS

Conditions
du Concours

- 1—Ce concours est accessible à tous les lecteurs du journal, sauf aux employés du journal "L'Action-Québec", de la Librairie de l'Action ou de l'Imprimerie de l'Action Sociale Limitée, ainsi que leur famille.
- 2—Inscrivez le nom d'un commerce annoncé dans le journal du jour, ainsi que votre nom, adresse complète et numéro de téléphone sur le bulletin de participation publié chaque jour dans "L'Action-Québec", et faites parvenir à :
- CONCOURS "CROISIÈRES AUX CARAÏBES"
L'ACTION-QUEBEC
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.
- 3—Participez à ce concours autant de fois que vous le désirez. Augmentez vos chances de gagner.
- 4—L'attribution sera lieu le 3 février 1972. Un bulletin de participation sera pigé parmi tous les bulletins reçus. Le participant sélectionné aura la chance de se mériter les billets pour la croisière, mais il devra d'abord répondre correctement et dans un temps déterminé à une question mettant son habilité à l'épreuve, pour se mériter son prix.
- 5—Le concours se termine le 31 janvier 1972 et les bulletins de participation devront parvenir à nos bureaux avant 4 h 30 le 2 février.
- 6—Vous pouvez inclure plusieurs coupons dans une même enveloppe.

CONCOURS "CROISIÈRE AUX CARAÏBES"
L'ACTION-QUEBEC,
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

Nom du commerce
a annoncé dans l'Action-Québec du 13 janvier 1972

Nom

Adresse

Tél. :

(Aucun fac-similé accepté)

Les Rangers et les Bruins tenus en échec à Pittsburgh et Chicago

MATCH NUL ÉGALEMENT AU MAPLE LEAFS GARDENS

CHICAGO (P.A.) — Un but de Jerry Korab, réussi sur un lancer d'environ 70 pieds, vers la fin du troisième engagement, a permis aux Black Hawks de Chicago d'arracher un verdict nul de 5-5 aux Rangers de New York mercredi soir.

Bobby Hull, Hubert Martin et Dennis Hull, avec deux buts, ont compté pour Chicago. Jean Ratelle et Walt Tkaczuk, avec deux buts chacun, et Rod Gilbert ont répliqué pour New York.

Les Rangers conservent une avance d'un seul point, au premier rang de la division est, sur les Bruins de Boston.

Le lancer de Korab, effectué de la zone neutre, a pris le gardien Ed Giacomin par surprise et a scellé l'issue d'un

match mouvementé et spectaculaire.

Bobby Hull et son frère Dennis ont compté en l'espace de trois minutes, au début de la troisième période, permettant aux Hawks d'égaliser les chances 4-4. Mais Gilbert a enregistré son 28e but de la saison pour redonner l'avance aux Rangers.

Ratelle, quant à lui, a réussi ses 27e et 28e filets de la saison.

SOMMAIRE
Première période:
1-New York: Ratelle 27
(Gilbert, Hadfield) 0-26
2-Chicago: D. Hull 13
(Stapleton) 14-22
Punition: Tkaczuk NY 17:13
Deuxième période:
3-New York: Tkaczuk 13 3-25

4-New York: Ratelle 28
(Seiling, Neilson) 4-54
5-Chicago: Martin 17
(Mages, Magnuson) 7-45
6-New York: Tkaczuk 14
(Fairbairn) 12-30
Aucune punition
Troisième période:
7-Chicago: B. Hull 29
(Maki) 1-39
8-Chicago: D. Hull 14
(Pappin, Mikita) 2-17
9-New York: Gilbert 26
(Rousseau, Ratelle) 5-49
10-Chicago: Korab 2
(Magnuson) 17-14
Punitions: Hadfield NY 2:03, Koroll C 3:03

Lancers par:
New York 11 17 14-42
Chicago 9 10 10-29
Gardiens: New York, Giacomin; Chicago, Smith.
Assistance: 17,000.
Bruins, 2; Penguins, 2
PITTSBURGH (P.A.) — Ken Schinkel a compté deux buts,

ses premiers depuis un mois, en permettant aux Penguins de Pittsburgh d'annuler 2-2 avec les Bruins de Boston dans un match serré de la LNH hier soir.

Le jeune Jim Rutherford, des Penguins, a privé les Bruins d'un gain au cours des deux dernières périodes avec un total de 26 arrêts, dont quelques uns sensationnels.

Johnny Bucyk a profité d'un jeu de puissance pour ouvrir le pointage au profit des Bruins au début du match, mais Schinkel a égalé les chances une minute plus tard, puis a donné l'avance aux locaux au début du 2e engagement.

Eddie Westfall a égalé les chances 10 minutes plus tard

et le score est demeuré le même dans un troisième engagement sans but.

SOMMAIRE
Première période:
1-Boston: Bucyk 18
(Esposito, Orr) 2-37
2-Pittsburgh: Schinkel 9 1-37
(Stewart, Apps) 12-22
Punitions: Burrows Pgh, McKenzie B, Hextall Pgh, match, 1:16, Sanderson B 8:19, McKenzie B 15:02, McKenzie B 19:15.
Deuxième période:
3-Pittsburgh: Schinkel 10
(Stewart, Schock) 1-39
4-Boston: Westfall 9 11-36
Punitions: Apps Pgh 9:23, Walton 12:25.
Troisième période:
Aucun but.
Punitions: McKenzie B 6:26, Watson Pgh 4:42.
Lancers par:
Boston 9 12 7-28
Pittsburgh 13 10 4-27
Gardiens: Boston, Cheevers; Pittsburgh, Rutherford.
Assistance: 8,410.
Leafs, 1; Kings, 1

TORONTO (P.C.) Paul Henderson a compté son 23e but de la saison hier soir en permettant aux Maple Leafs de Toronto d'annuler 1-1 avec les Kings de Los Angeles dans un match de la LNH.

Bien que cédant par la marge de 42-20 dans les lancers, les Kings n'ont pas donné l'impression d'un club de dernière place qui a alloué 24 buts au cours de ses trois derniers matches.

Après un premier engagement sans but, le vétéran Harry Howell a ouvert le pointage à 16:52 de la 2e reprise avec son premier but de la saison grâce à un long lancer qui a pris Bernard Parent en défaut.

Garry Edwards, qui a repoussé 41 lancers, a été privé d'un blanchissage lorsque son coéquipier Ralph Backstrom a enlevé la rondelle à Henderson en la poussant involontairement dans son propre filet dans la dernière période.

Jusqu'à là, Edwards avait repoussé de nombreuses attaques des locaux qui s'étaient lancés à l'assaut afin d'égaliser les chances dans la dernière reprise.

SOMMAIRE
Première période:
Aucun but.
Punitions: Ley T 6:23, Berry LA 2:00, Barrie LA 5:20, Spencer T 14:17.
Deuxième période:
1-Los Angeles: Howell 1 16:52
Punitions: Schwood T 3:55, Howell LA 11:56, Lemieux LA 19:24, Monahan T, Lonsberry LA 19:31.
Troisième période:
2-Toronto: Henderson 23
(Trotter, Ullmann) 14-37
Punitions: Barrie LA 13:29, Toronto, un joueur de trop, 19:40.
Lancers par:
Los Angeles 9 7 4-20
Toronto 11 13 18-42
Gardiens: Edwards, Los Angeles; Parent, Toronto.
Assistance: 16,367.
Seals, 2; North Stars, 0

OAKLAND (P.A.) — Carol Vadnais et Ivan Boldirev ont enfilé chacun un but, hier soir, permettant aux Golden Seals de la Californie de blanchir les North Stars du Minnesota au compte de 2-0.

Les Seals, qui ont remporté une seule victoire au cours de leurs huit dernières rencontres, se sont hissés seuls au troisième rang de la division ouest avec deux points d'avance sur les Flyers de la Philadelphie, inactif hier soir.

Les North Stars, pour leur part, accusent un retard de 11 points sur les meneurs, les Black Hawks de Chicago, et devancent les Seals de 15 points.

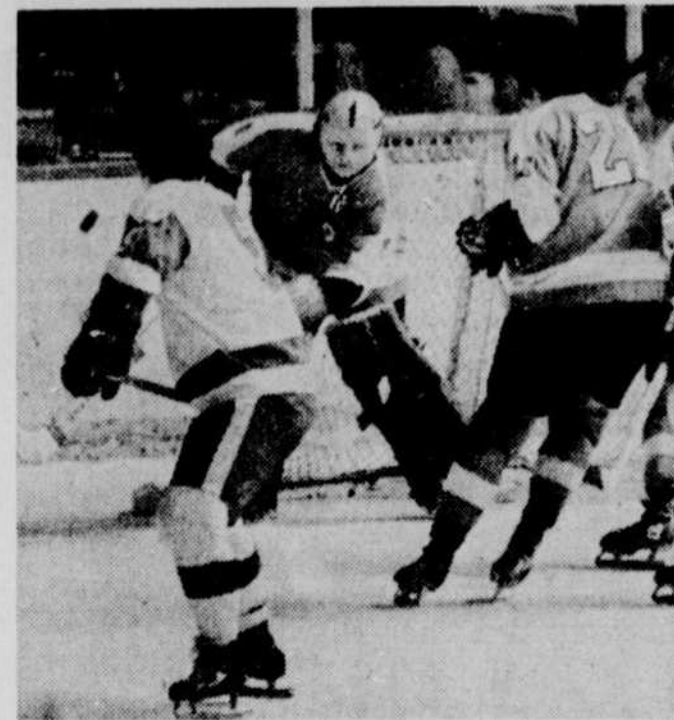
Vadnais a ouvert le pointage à la deuxième période pendant que Charlie Burns, des North Stars, purgeait une punition.

Le capitaine des Seals a saisi une passe de Boldirev, a déjoué les défenseurs adverses et s'est dirigé seul vers le gardien Gump Worsley.

Boldirev a scellé l'issue de la rencontre à 8:01 du dernier engagement avec un lancer du poignet de 30 pieds. Les Seals jouaient alors à court d'un homme.

Gilles Meloche a mérité son deuxième blanchissage de la saison en repoussant les 24 lancers des North Stars.

SOMMAIRE
Première période:
Aucun but.
Punitions: O'Brien M 9:27, Vadnais C 1:45, Reid M 5:52, Vadnais C 7:30, Devin M 10:32.
Deuxième période:
1-Californie: Vadnais 8
(Boldirev, Boldirev) 13-15
Punitions: Harris M 6:27, Burns M 11:16, Bieck C 18:18.
Troisième période:
2-Californie: Boldirev 7
(Shmyr, McKenzie) 8-01
Punition: Gilberton C 6:42.
Lancers par:
Minnesota 15 5 4-24
Californie 8 10 9-35
Gardiens: Minnesota, Worsley; Californie, Meloche.
Assistance: 3,782.



Un de moins pour Marcel Dionne. Le gardien de buts des Flyers de Philadelphie, Doug Favell, vient d'écarter le lancer de Marcel Dionne (5) des Red Wings de Detroit. Dionne a pu cependant le déjouer par la suite et il marquait son 13e but, en neuf matches, soit depuis qu'il joue régulièrement sur le jeu de puissance des Wings. (Téléphoto: U.P.I.)



HIER
Ligue NATIONALE
Los Angeles 1, Toronto 1
New York 5, Chicago 5
Boston 2, Pittsburgh 2
Minnesota 0, Californie 2

Ligue AMERICAINE
Cleveland 3, Hershey 1
Rochester 2, Nouv.-Ecosse 5
Providence 2, Richmond 7

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Verdun 4, Trois-Rivières 5

AUJOURD'HUI
Ligue NATIONALE
Pittsburgh à Montréal
New York à Buffalo
Los Angeles à Boston

Ligue AMERICAINE
Cleveland à Tidewater

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Drummondville à Cornwall
Sorel à Sherbrooke

LES CLASSEMENTS
Division EST
Ligue NATIONALE
PJ G P N Pp Pp Pts
New York 40 27 6 7 183 91 61
Boston 40 27 7 6 159 89 60
Montréal 40 21 10 9 130 109 53
Toronto 42 19 13 10 121 111 48
Detroit 43 18 7 13 122 41
Buffalo 42 14 10 18 113 163 36
Vancouver 39 10 24 5 94 135 25

Division OUEST
PJ G P N Pp Pp Pts
Chicago 41 28 8 5 139 76 61
Minnesota 41 22 13 6 106 82 50
Californie 44 13 22 9 130 174 35
St-Louis 42 13 22 7 120 145 33
Philadelphie 40 12 21 7 96 129 31
Pittsburgh 42 11 23 9 140 158 37
L. Angeles 43 11 30 2 93 170 24

Ligue AMERICAINE
Division EST
PJ G P N Pp Pp Pts
Boston 40 25 9 6 144 99 56
N.-Ecosse 41 19 13 0 147 118 47
Providence 39 11 19 9 129 154 31
Springfield 35 14 13 8 124 108 30
Rochester 38 12 21 5 106 157 29

Division OUEST
PJ G P N Pp Pp Pts
Hershey 35 19 10 6 137 100 44
Baltimore 38 18 14 6 114 114 41
Richmond 38 16 16 6 114 104 38
Cleveland 38 16 16 6 138 134 38
Cincinnati 39 14 16 9 140 158 37
Tidewater 36 9 24 3 101 141 21

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
PJ G P N Pp Pp Pts
Cornwall 35 24 10 1 217 128 49
Oshawa 36 23 12 1 169 144 47
Drummondville 36 22 14 0 134 120 36
Shawinigan 32 18 14 0 134 120 36
Sorel 35 17 17 1 171 125 35
T.-Rivières 37 17 19 1 145 148 33
St-Jérôme 31 11 20 0 156 221 22
Verdun 34 10 23 1 138 200 21
Laval 35 4 31 0 114 239 8

Ligue JUNIOR B DE L'EST
PJ G P N Pp Pp Pts
Ste-Foy 19 10 1 0 139 56 36
St-Rom. 22 18 4 0 143 115 32
St-Georges 19 4 13 2 76 133 10
A.-Lorette 21 11 8 1 112 89 23
Belmont 20 10 7 3 120 92 33
Donnat 20 8 10 2 121 142 18
P.-Rouge 18 3 11 4 90 122 10
Charl. 8 0 8 0 31 63 0

Ligue PROGRESSION
PJ G P N Pp Pp Pts
Loup 11 6 3 2 60 47 14
Castors 11 6 3 2 60 47 14
Bulldogs 11 4 6 1 75 59 9
Aigles 11 3 8 0 60 84 6

Les Expos repêchent "le plus grand lanceur de tous les temps"

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal ont refusé de signer un contrat professionnel. Un ancien de l'université de l'Iowa, Cox avait originalement été repêché par les Indiens de Cleveland mais avait rejeté leur offre. L'été dernier, il a évolué au champ centre dans la ligue Illinois College.

Les Expos ont aussi repêché le lanceur droitier Steven Cline, dans la quatrième ronde de la phase secondaire. Cline n'avait pas signé lorsqu'il avait été repêché par les Expos il y a deux ans.

"Il est un monstre", s'est exclamé Floyd Patterson, le recruteur qui a recommandé Piper aux Expos, en parlant du jeune lanceur de sa demeure de Quenemo, Kan.

"Il a des mains de géant et la longueur de ses bras est de 37 pouces", a ajouté Patterson.

Un coup d'oeil r. ide au livre des records du baseball ne mentionne aucun joueur, passé ou présent, qui aurait mesuré 6'10" ou plus. John Alexander Whiz Gee, un gaucher avec les Pirates de Pittsburgh et les Giants de New York de 1939 à 1946, mesurait 6'9" et pesait 225 livres.

Piper est diplômé de North High School, de Omaha, Neb. en 1969. Il a fréquenté l'université Arizona State durant un semestre.

"Il était un excellent lanceur au 'high school' et il aurait sûrement été repêché en 1969 s'il n'avait démontré sa préférence pour les études universitaires", a déclaré Patterson.

Piper a aussi lancé pour les Étoiles de Nebraska, à Garland, Neb., et il avait réussi une partie sans point ni coup sûr de cinq manches lors d'un tournoi national en 1969.

Patterson considère Piper "comme probablement le joueur le plus prometteur au pays", qui ait été sujet au repêchage. Les Expos, par la voix de son directeur du développement des joueurs, Mel Didier, ont choisi cinq autres joueurs dans la phase régulière du repêchage.

Plus tard dans la journée, les Expos ont repêché cinq autres joueurs dont le promoteur intérieur - voltigeur James Cox, dans la phase secondaire. Cette phase est pour les joueurs déjà

La ville de Matane, en collaboration avec la Commission scolaire locale, le CEGEP de Matane et la Commission scolaire régionale des Monts a procédé à l'engagement d'un nouveau directeur des loisirs en la personne de M. l'abbé Ronald Landry. L'abbé Landry était, jusqu'à ce jour, chargé de mission pour les projets spéciaux au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs à Québec. La réputation de ce spécialiste en loisirs n'est plus à faire. Fondateur du Foyer Patro, de la Cité des Jeunes et du CEGEP de Rivière-du-Loup où il a oeuvré pendant 11 ans, l'abbé Landry est allé se perfectionner en sociologie du loisir à Paris en 1968-1969. A son retour d'Europe, il a mis sur pied l'Association canadienne des centres de loisirs (Division du Québec) et il a été directeur général de cet organisme pendant plus d'un an. Cette acquisition pour la ville et la région de Matane laisse espérer un nouvel essor sur le plan touristique et sur le plan de la récréation communautaire dans les secteurs sportif, socio-culturel, éducatif et de plein air. Sa vaste expérience et ses connaissances dans ces domaines apportent un enrichissement au milieu qui a fait des efforts louables avec les Jeux Régionaux pour l'Est du Québec, et canaliseront les énergies et les forces en présence pour le mieux-être physique de la population matanaise.

Pointeurs LNH
B. A. Pts
Ratelle, N.Y. 28 46 74
Esposito, Bos. 34 38 72
Hadfield, N.Y. 28 33 61
Orr, Bos. 19 42 61
Gilbert, N.Y. 28 32 60
B. Hull, Chi. 29 25 54
Martin, Buff. 29 20 49
Perreault, Buff. 19 30 49
Stanfield, Bos. 10 36 46
F. Mahovlich, Mtl 21 24 45

Recrues du Québec
Martin, Buff. 29 20 49
Dionne, Det. 10 26 36
Lafleur, Mtl 15 17 32
Guevremont, Van. 6 13 19

5000 BILLETS EN VENTE DES 7.00H. ADULTES 1.25 ENFANTS .50 LOGES (DEBOUT) 2.00
SEULS LES BILLETS DE LOGES ET DE MEZZANINES SONT VENDUS EN BILLETS DE SAISON
ON A LA COUPE ON LA GARDE
demain soir 8 h. 15 Shawinigan dimanche soir 8 h. 15 SHERRBOOKE



Direct au but!

par Jacques REVELIN

Un autre gros BOUM à Québec

Ce matin, à 11h00, un événement très important est survenu à l'hôtel de ville de Québec où l'on a annoncé la naissance d'une corporation dont l'unique objectif sera de promouvoir le sport sur une haute échelle dans la région de Québec, avec comme but principal l'organisation des Jeux olympiques d'hiver en 1980 ou 1984, si Avery Brundage ne les a pas torpillés d'ici là. A cause de l'heure, nous ne sommes pas en mesure de commenter longuement cette sensationnelle initiative, faute de détails précis. Nous savions tout juste, que la plupart des chefs de files du sport québécois ont accepté de devenir des membres agissants de cette corporation et, parmi eux, il y a aussi des hommes d'affaires éminents, quelques anciens présidents du Carnaval, en somme, des gens compétents, dynamiques, qui ont fait leurs preuves.

Voilà un important développement que nous souhaitons voir survenir depuis plus d'un an, quand dans la préparation d'une étude encore inédite, nous suggérions le regroupement d'une vingtaine de personnages de premier plan pour dynamiser la promotion olympique dans la région de Québec. Georges Labrecque doit se souvenir que nous lui avons parlé, lors d'une conférence

de presse à Beauport, avant des compétitions nationales de plongeurs auxquelles un club social avait prêté son concours. Cette étude contenue dans un document d'une soixantaine de pages est évidemment à la disposition de la nouvelle corporation au sein de laquelle, espérons-le, il y a au moins une femme, comme Mlle Suzanne Eon.

L'une des premières entreprises du groupe ne pourrait-elle pas être le lancement d'un grand concours par toutes les commissions scolaires environnantes, pour sensibiliser les jeunes, ceux que l'on peut le plus facilement atteindre, animer, attirer vers le sport sous toutes ses formes, y compris l'olympisme, bien entendu. Avec l'aide de "son" ministre et de son collègue de l'Éducation, il devrait être possible de lancer une série de concours touchant la composition, la géographie, l'histoire, les sciences et même les mathématiques, car les sports peuvent se relier directement à ces matières. On pourrait même aller plus loin, en se référant au contenu d'une chronique publiée dans ce journal, voici environ un mois.

Après l'annonce de la venue des pee-wee russes, voilà un autre retentissant BOUM à Québec. Tant mieux. Il faut que ça bouge, il faut que ça saute.

Ne vous faites pas mal aux rognons

Avant le début d'un combat de boxe et quels que soient les adversaires, l'arbitre qui sera le plus proche témoin de leur affrontement, doit leur dire quelque chose. Parfois, à la télé, on perçoit quelques bribes de son court laïus, mais combien de gens savent vraiment ce qu'il leur murmure? Sans trop chercher à le savoir, nous avons feuilleté un cahier de règlements du sport pugilistique, celui de la National Boxing Association qui, par bonheur, était traduit en français. Tout ce qu'un arbitre est tenu de dire au seuil d'une rencontre, est écrit en noir sur blanc, avec clarté et précision, tant même que certaines sont pour le moins amusantes. Bien entendu, rares sont ceux qui récitent tout. La plupart baragouinent l'essentiel et personne ne s'en plaint. D'ailleurs, ça prendrait trop de temps, surtout lorsque la tension des spectateurs est tendue à l'extrême avant un grand match. Mais ça vaut le coup néanmoins de savoir ce qu'un arbitre devrait signifier. Il doit, au milieu de l'arène, donner ses instructions comme suit:

"Vous deux devez vous battre durant tant de rondes, selon les règlements de la commission locale.

"Ne retenez pas par derrière le cou et frapper avec une main comme ceci (x).

"Ne frappez pas le coup d'arpin (rabbit punch) comme ceci (x).

"Ne frappez pas avec le gant ouvert.

"N'employez pas les coups de revers (back hand).

"Ne frappez pas des coups aux rognons (kidney punch) comme ceci (x).

Ne frappez jamais lorsque vous rompez (break away). Reculez franchement.

"Rompez lorsque je vous le dit. Ne me faites pas forcer pour vous séparer.

"En cas de chute au tapis (knockdown), je veux que celui qui la provoque se retire immédiatement dans le coin le plus éloigné et demeure là jusqu'à ce que je l'aie de revenir, ou bien l'arbitre ait compté, i.e., que terrassé, vous devez prendre un compte de "8". La chute au tapis compte comme telle, sans égard à combien de temps vous avez été au plancher.

"Des peines sévères sont imposées en cas de coups défendus (fouls). Si vous perdez pour avoir délibérément donné un coup défendu, votre bourse sera confisquée. Deux points sont déduits du pointage pour chaque coup défendu.

"Donnez-vous la main maintenant, et revenez en combattant. Ne vous la donnez plus d'ici le début de la dernière ronde.

"X) démontrer par le geste le coup prohibé pour le bénéfice des combattants et des spectateurs.

Voilà la série des avertissements que tous les boxeurs devraient entendre avant d'entrer en action. Une correction s'impose: A la place de rognons il aurait fallu écrire reins. Le premier est un terme animal et l'autre humain. Certains disent peut-être qu'il est convenable d'appeler ça des rognons puisque la boxe, selon eux, est le sport le plus bestial qui soit.

Voilà donc ce qu'on voit dire sans l'entendre, au début de chaque bataille.

En souplesse

• Dans les coulisses, on chuchote qu'un rebondissement est sur le point de survenir au sujet des Jeux d'hiver du Québec. Notre région et au moins deux autres auraient toutes les bonnes raisons pour justifier leur abstention. Si les problèmes existants ne sont pas solutionnés en fin de semaine, ça risque de craquer dans quelques jours...

VOTRE CHIRO VOUS REpond !
Q.—Docteur, à la suite d'une chute sur le dos, j'ai mal entre les omoplates, et j'ai aussi mal à l'estomac et je digère mal. Est-ce que le dos peut affecter ma digestion?
R.—Dans plusieurs cas, on retrouve ces symptômes à la suite de dérangements des vertèbres entre les omoplates. Ça se traite très bien.
Bonne chance.
Dr J. Robert Coulombe
chiropraticien
Faites parvenir vos questions à:
CLINIQUE J. ROBERT COULOMBE
705 est, boul. Charest, Qué. 523-7000
(FACE AU MAGASIN POLLACK)

TILDEN
rent-a-car
Nouveaux modèles 1972 à louer
AUCUNE COMPLICATION — BAS PRIX — GAZOLINE GRATUITE — DEPOT LEGER
ROMPRE & FRERE
DRIVE YOURSELF LITE
1030, RUE ST-JEAN, TEL.: 529-9970

SKI SOR
6.30h à 10.00h
CENTRE DE SKI
LE RELAIS

On n'a pas trouvé d'étoiles hors de New-York, Boston et Montréal

MONTREAL (PC) — Les sélectionneurs se sont contentés des Bruins de New York des Bruins de Boston et des Canadiens de Montréal pour élire les 12 joueurs de base de l'équipe d'étoiles dans la division Est de la L.N.H. laquelle affrontera la formation de l'Ouest lors de la 25e classique annuelle à Bloomington le 25 janvier.

Les Rangers, meneurs à mi-chemin du calendrier, comptent cinq joueurs; les Bruins, trois, y compris le seul choix unanimement, Bobby Orr, et les Canadiens, quatre.

Voici les choix de l'Association des chroniqueurs de hockey

key professionnel avec le total des points: **Gardiens** — Ken Dryden, Montréal 99; Gilles Villemure, New York 50. **Défenseurs** — Bobby Orr, Boston 105; Brad Park, New York 99; J.-C. Tremblay, Montréal 61; Dallas Smith, Boston 26. **Centres** — Phil Esposito, Boston, 97; Jean Ratelle, New York, 61. **Alliés gauches** — Vic Hadfield, New York 95; Frank Mahovlich, Montréal 55. **Alliés droits** — Rod Gilbert, New York 99; Yvan Cournoyer, Montréal 45. Dryden et Mahovlich sont ac-

tuellement inactifs, mais devraient être de retour à l'occasion de la classique. Al MacNeil, qui a conduit les Canadiens à la coupe Stanley l'an dernier, pilotera les étoiles de l'Est et Billy Reay, en qualité de finaliste l'an dernier, dirigera les représentants de l'Ouest.

Ils ajouteront sept joueurs à leur formation, mais chacun des sept clubs de chaque division devra être représenté par au moins un joueur.

EXPERIENCE

La puissance et l'expérience seront la marque de commerce

de l'Est, car les 10 défenseurs et alliés ont récolté 195 buts et 297 aides, en comparaison de 116 et 162 par leurs rivaux de l'Ouest.

Seul, Dryden n'a pas encore participé à la classique annuelle, étant toujours considéré comme une recrue qui a mérité le trophée Conn Smythe en qualité de joueur par excellence lors des dernières séries éliminatoires de la coupe Stanley.

Mahovlich est le vétéran de ces classiques avec 12 participations et il partage le 2e rang de tous les temps avec Ted Lindsay, tous deux ayant ré-

colté 10 points dans ces matches.

Tremblay, en sera à son 7e match; Gilbert, à son 6e; Orr à son 5e; Esposito, à son 4e; leur 3e; Smith, Villemure et Cournoyer, Ratelle et Park, à Hadfield, à leur 2e.

Esposito et Orr n'ont pas encore récolté de points dans cette classique et les choix actuels en ont récolté, dans l'ensemble, 14, dont 10 par Mahovlich.

Cournoyer a un but; Smith, Gilbert et Tremblay, une aide chacune, tandis que les 10 défenseurs et alliés de l'Ouest affichent un total de 7 buts et 8 aides.

LES ÉTOILES DE L'EST



Ken DRYDEN (Montréal)



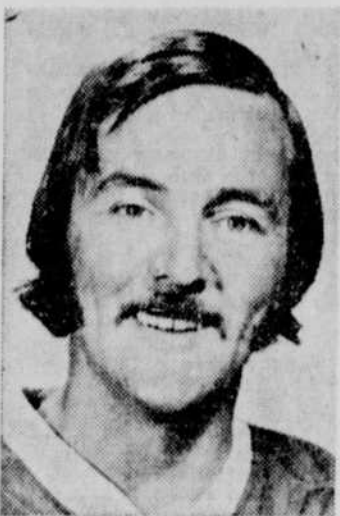
Gilles VILLEMURE (N.Y.)



Bobb ORR (Boston)



B. PARK (N.Y.)



J.-C. TREMBLAY (Montréal)



Dallas SMITH (Boston)



F. MAHOVLICH (Montréal)



Phil ESPOSITO (Boston)



Yvan COURNOYER (Montréal)



Vic HADFIELD (N.Y.)



Rod GILBERT (N.Y.)



Jean RATELLE (N.Y.)

Les Remparts terminent la saison avec huit "19 ans"

Les Remparts de Québec, qui ont remporté au cours de leurs deux premières saisons le trophée des Gouverneurs, pourraient bien cette année inscrire une troisième fois leur nom sur ce trophée tant convoité. Les Remparts ont connu un début de saison ordinaire mais depuis le début de la seconde moitié du calendrier, les Remparts de Québec montrent les dents et démontrent qu'ils pourraient bien terminer au sommet du classement.

Avec l'acquisition de Jean-Marie Lehoux, les Remparts présentent un alignement complet de 19 joueurs dont la moyenne d'âge est de 17,7 ans. Ils ont dans leur alignement 8 joueurs qui sont à leur dernière saison, 3 âgés de 18 ans, 5 de

17 ans, 2 de 16 ans et le plus jeune de l'équipe, Guy Chouinard, qui joue sa première saison junior à l'âge de 15 ans. Les Remparts présentent une équipe assez robuste si nous considérons que la moyenne du poids est de 173 livres et la grandeur de 5'11". Donc, les représentants de la Vieille Capitale ont tout pour décrocher un troisième championnat consécutif.

Les Remparts feront acte de présence au cours de la journée, à la clinique de sang à Place Ste-Foy.

Le 21 janvier, à l'occasion de la semaine du hockey mineur, les Remparts, en collaboration avec Bob Chevalier, présenteront au Colisée, avant la joute les opposant aux Cas-

tors de Sherbrooke, 2 parties d'Atomes. Le tout débutera à 7 heures p.m. et la présentation de ces 2 parties aura lieu en même temps. Le Service de Récréation de la ville de Ste-Foy prendra les mesures nécessaires pour que la patinoire du Colisée soit adéquate pour cette occasion. Il sera intéressant de voir évoluer en même temps plus de 50 petits bonhommes âgés de 6, 7 et 8 ans.

Les Remparts joueront leurs 2 prochaines joutes au Colisée en recevant vendredi la visite des Bruins de Shawinigan, et dimanche les Eperviers de Sorel.

Les Remparts disputeront leur prochaine joute extérieure le 18 janvier à Trois-Rivières.

Alignement définitif

No	NOMS	Position	Grd.	Poids	Age
1	LUSSIER, Robert	Gardien	5' 8"	155	19
30	LECAVALIER, Jean-Jacques	Gardien	5'10"	165	19
2	LANDRY, Jean	Défense	5'11"	175	18
3	ROY, Pierre	Défense	6'	172	19
5	LEDUC, André	Défense	5'11"	185	16
6	DION, Paul	Défense	5'10"	165	19
7	CHOUINARD, Guy	Centre - a.d.	5'11"	175	15
8	NANTAIS, Richard	Ailier gauche	5'11"	165	17
9	LEHOUX, Jean-Marie	Ailier gauche	6' 1"	190	19
10	GIROUX, Réjean	Ailier droit	5'10"	160	19
11	DESCHAMPS, André	Ailier gauche	5'11"	180	18
12	SAVARD, André	Centre	5'11"	180	18
14	LAMARRE, Jean	Ailier droit	6' 2"	190	19
15	RICHARD, Jacques	A.G. - centre	6'	172	19
17	BEAULIEU, Daniel	Ailier gauche	5'11"	162	16
18	LOCAS, Jacques	Centre	5' 8"	160	17
19	PERRON, Richard	Défense	5' 7"	160	17
22	CONSTANTIN, Charles	Ailier gauche	6' 1"	175	17
23	LUPIEN, Gilles	Défense	6' 5"	197	17

Instructeur-gérant: Maurice Filion; — Entraîneur: Pierre Richard

LES CITADELLES DE RETOUR SUR LA GLACE

C'est dimanche, 16 janvier, que se dérouleront les épreuves du championnat provincial de patinage de vitesse sur la piste du patro Roc Amadour. Cette rencontre est organisée conjointement par le Service des Loisirs et des Parcs de la Ville de Québec et par la Fédération Provinciale de Patinage de Vitesse du Québec. C'est à la suite de ces épreuves que seront connus les joueurs sélectionnés pour former l'équipe du Québec, composée de six patineurs. Le choix des meilleurs patineurs se fera en comparant les performances des athlètes avec les différents records canadiens de patinage de vitesse. Chez les patineurs d'âge pée-vee à junior, les épreuves se dérouleront sous forme de courses en pelotons, alors que les patineurs intermédiaires et seniors adopteront le style olympique, qui consiste à mettre en piste deux coureurs à la fois.

Les Citadelles de Québec comptent 65 patineurs, soit trois fois plus que l'an dernier, à pareille date. Les patineurs sont âgés de six ans et plus et comptent autant de garçons que de filles.

Une seconde compétition qui aura lieu le 22 janvier à St-Jean, Nouveau-Brunswick, mettra au défi 12 patineurs des Citadelles de Québec pour l'obtention du championnat de cette province. Ce sont: Germain Rivard, Claude Rivard, Denise Côté, Bernard Julien, Guy Roy, Andrée Roy, Danièle Gagné, Chantal Auclair, Guy Carignan, Johanne Auclair, Stéphane Julien et Sylvie Labrie. Ces athlètes s'entraînent cinq heures et demi par semaine et jouissent, depuis lundi, d'une période additionnelle de 45 minutes de conditionnement physique, les lundi et mercredi, en vue du championnat du Nouveau-Brunswick.

Michel Verreault entreprendront, d'ici deux semaines, une série de cliniques de patinage de vitesse dans les différentes paroisses de la ville de Québec, afin d'augmenter l'organisation des Citadelles. Le club devrait compter bientôt pas moins de 80 patineurs d'élite et près de 400 débutants; ce serait le chiffre idéal pour que, d'ici deux ou trois ans, certains patineurs atteignent les records canadiens.

Les Citadelles tiendront, samedi 15 janvier, une clinique au Patro Roc Amadour, destinée aux parents des patineurs, afin de former un plus grand nombre d'officiels parmi les intéressés.

Les coureurs à surveiller au cours de cette compétition seront, chez les seniors: Maurice Gagné, Marc Blouin et Germain Rivard; chez les patineurs intermédiaires: Claude Rivard; chez les juniors: Gilles Simard; chez les jeunes: Agathe Simard et Danièle Gagné; dans la catégorie midjet, Chantal Auclair, Guy Carignan et Louis Grenier seront à surveiller de près, alors que la jeune Johanne Auclair, d'âge bantam, sera le point de mire de cette journée. Tous ces coureurs appartiennent au club de Québec et de Ste-Foy.

Enfin, quatre autres compétitions importantes auront lieu au cours de l'hiver, soit: le Championnat d'Ottawa qui se tiendra sur glace extérieure, le 29 janvier, celui de Lake Placid (glace extérieure) les 12 et 13 février, puis le tournoi de Lake Placid (glace intérieure) qui se déroulera les 15 et 16 mars et pour terminer la saison, les épreuves du Championnat canadien qui auront lieu à Ste-Foy, les 1 et 2 avril; c'est d'ailleurs cette compétition que les Citadelles visent plus particulièrement.

Montréal (PC) — Serge Savard des Canadiens de Montréal, absent du jeu depuis près d'un an à la suite d'une blessure à une jambe, a reçu la permission de reprendre les exercices rigoureux avec le club. On prévoit son retour au jeu pour le 10 février.

Automobile

LA PLUS BELLE COLLECTION AU MONDE

Auto '72, le quatrième salon annuel à être présenté à la Place Bonaventure, du 13 au 23 janvier, offre au public, une sélection étonnante des meilleures voitures de série au monde, tout comme des prototypes aux lignes futuristes conçus par les plus grands carrossiers.

Plusieurs des modèles présentés seront vus pour la première fois en Amérique du Nord et le salon de Montréal aura même une première mondiale.

Il s'agit de la Ogile du fabricant britannique Aston-Martin, qui a été créée spécialement pour Auto '72, par l'un des plus grands dessinateurs européens et qui tiendra une place d'honneur au centre de cette vaste exposition.

"Il n'y a aucun doute dans mon esprit qu'Auto '72 renferme la plus belle collection de voitures jamais présentée sous un même toit et ce, dans le monde entier". C'est ce qu'a déclaré George Harland, président du Salon international de l'auto de Montréal.

Il a poursuivi en affirmant: "Nous avons presque tous les modèles à la portée de la bourse de tout le monde alors que d'autre part, une vingtaine de voitures n'ont pas de prix. Et l'ensemble s'inscrit dans un décor d'une élégance et d'un confort peu communs.

L'accueil du public montréalais à cette exposition annuelle a été étonnant. Le salon de l'auto détient les records d'assistance de la salle d'exposition de la Place Bonaventure et l'on s'attend à ce qu'Auto '72 abaisse ces marques.

"Mais l'ampleur n'est pas tout", a enchaîné Harland. "Nous n'avons pas le plus grand salon de l'auto au monde tout comme Expo 67 n'était pas la plus vaste exposition universelle.

"Nous croyons cependant que le salon de l'auto de Montréal est devenu, dans son domaine, un événement tout aussi extraordinaire, sur le plan international, que fut et demeure l'Expo parmi les foires mondiales".

Vingt-huit manufacturiers représentant sept pays différents participeront à Auto '72. De plus, il y aura des projections de films, des spectacles, de même que des reportages quotidiens à la radio et à la télévision et des défilés de mode.

Afin de bien recevoir les 250.000 visiteurs attendus, les facilités de restaurant et les salles de repos ont été améliorées.

Parmi les prototypes sensationnels qui seront présentés, on compte trois modèles italiens — la Matri-Laser de Studio Michelotti de Turin, la Stratos de Nuccio Bertone et ce qui fut la perle des salons de Genève et de Turin, l'Alfa-Roméo P33 de Pininfarina. C'est la première fois que ces trois voitures seront présentées hors du continent européen.

L'apport français est la Renault Alpine 310 alors que l'Allemagne offrira la gracieuse Opel CD.

Deux voitures anciennes capteront aussi l'attention des visiteurs. Il s'agit de la "Model F McLaughlin-Bulek 1908", l'une des 154 autos à être montées cette année-là à Oshawa, Ontario, par la General Motors of Canada Ltd., et de l'Alfa-Roméo Sport 1938. Cette "sport" pourrait bien être celle au volant de laquelle Nuvolari remporta les honneurs des Mille Miglia de cette année là et est très certainement l'une des Alfa qui remportaient les trois premières places lors de cette course célèbre.

Auto '72 ouvrira ses portes au public le 13 janvier. Le prix d'entrée est de \$1.75 pour les adultes et de \$0.75 pour les enfants.

Le métro vous conduit directement à la Place Bonaventure.



DANS 2 JOURS Premier programme de courses sous harnais

SAISON '72

Présenté par LE CLUB DE COURSES JACQUES-CARTIER



SAMEDI & DIMANCHE

APRES-MIDI

2 hres

Estrades chauffées

Club-House LICENCE

Salle à manger

COMPETITION CONFORT DETENTE

Admission: Enfants .50

DES CADEAUX SERONT REMIS A TOUS LES VISITEURS



Il ne s'agit pas d'un nouveau costume de football que porte le demi défensif des Cowboys de Dallas Larry Cole et ce n'est pas une nouvelle mode qu'il veut imposer. C'est le tenail tout simplement dans la porte du vestiaire avant la pratique des Cowboys et il n'avait pas encore enfilé son pantalon. (Téléphoto: U.P.I.)

1000 skieurs vont-ils s'engager dans la prochaine aventure Castor ?

C'est samedi le 5 février, à 10 heures que sera donné le départ de l'Aventure Castor, une réplique de la compétition de Varsalopède. On s'attend à ce que 1.000 skieurs prennent part à cette grande aventure de 20 kilomètres de longueur.

La nouvelle piste commence au Refuge du Domaine St-Adolphe. Avec quelques petits vallons au départ, elle garde une pente douce jusqu'à 5 km de l'arrivée, où il y a une légère montée. Deux relais distribués le long de la piste permettront aux skieurs de refaire leur plein de neige. En tout, 20 km de piste le long de la route 54 en passant par le village de Stoneham, pour se terminer au Manoir du Lac Delage.

ENREGISTREMENT

Tous les skieurs de fond qui désirent prendre part à cette aventure-compétition, devront procéder de la façon suivante pour s'inscrire :

Pour ceux du Québec métropolitain, se présenter en personne aux deux endroits suivants :

Dupuis Sports,
1104, rue Maguire, Sillery,
a/s Bill Dobson.

Refuge du
Domaine St-Adolphe,
St-Adolphe de Stoneham,
a/s Bill Dobson.

Pour ceux de l'extérieur, s'adresser à son Club respectif pour obtenir la carte d'enregistrement et la mailer avec paiement aux adresses ci-haut mentionnées.

Le coût d'inscription est de \$5,00 par personne (mandat postal et chèque visé seulement); ceci comprend l'inscription à la course, le repas et la soirée.

On peut inscrire un nombre maximum de 1.000 personnes. C'est donc dire que les premiers arrivés seront les premiers servis.

La distribution des dossards se fera, samedi le 5 février à compter de 8 heures a.m. Le départ est prévu pour 10 heures précises.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore le Refuge, il se situe à St-Adolphe de Stoneham, à 25 milles au nord de Québec via la route 54.

LE CASTOR 72 INC.

L'accueil réservé à cette aventure, nous laisse entrevoir les plus belles perspectives d'avenir.

On l'a déjà prise pour une promenade; on l'a déjà comparée à d'autres aventures; on l'a même surnommée la "Petite Varsalopède"; elle est jeune mais forte; elle prend de l'ampleur; elle se surpasse; maintenant, elle a son nom.

Un nom qui se glisse dans les phrases de tous les skieurs de fond du Québec.

Elle s'appelle "L'AVENTURE CASTOR".

Imaginez un instant, un départ en pleine montagne face au soleil de 10 heures, où plus de 1.000 participants, se grouperont pour s'élancer et prendre d'assaut la nouvelle piste.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Si on se réfère aux années passées, les âges limites se situent entre 7 et 77 ans. Cette année encore plus que les au-

tres années, les skieurs de tous calibres pourront y participer sans difficulté.

RETROSPECTIVES

Organiser dans le but premier de regrouper tous les skieurs de fond, tant compétiteurs que randonneurs pour une aventure sportive et sociale et ceci dans les meilleures conditions possibles; l'Aventure Castor débute le 11 janvier 1969. Les 98 pionniers de cette première aventure prenaient le départ : Tewkesbury-Valcartier par une température magnifique. Comme première expérience de ce genre, cela en fut toute une. Les imprévus venaient mettre un peu de piquant à la sauce : glace sous les skis, relais à la bohème et bien d'autres. Malgré tout, l'expérience fut des plus satisfaisantes, et devant l'enthousiasme du groupe pour ce genre d'aventure, on se promet bien d'y donner suite.

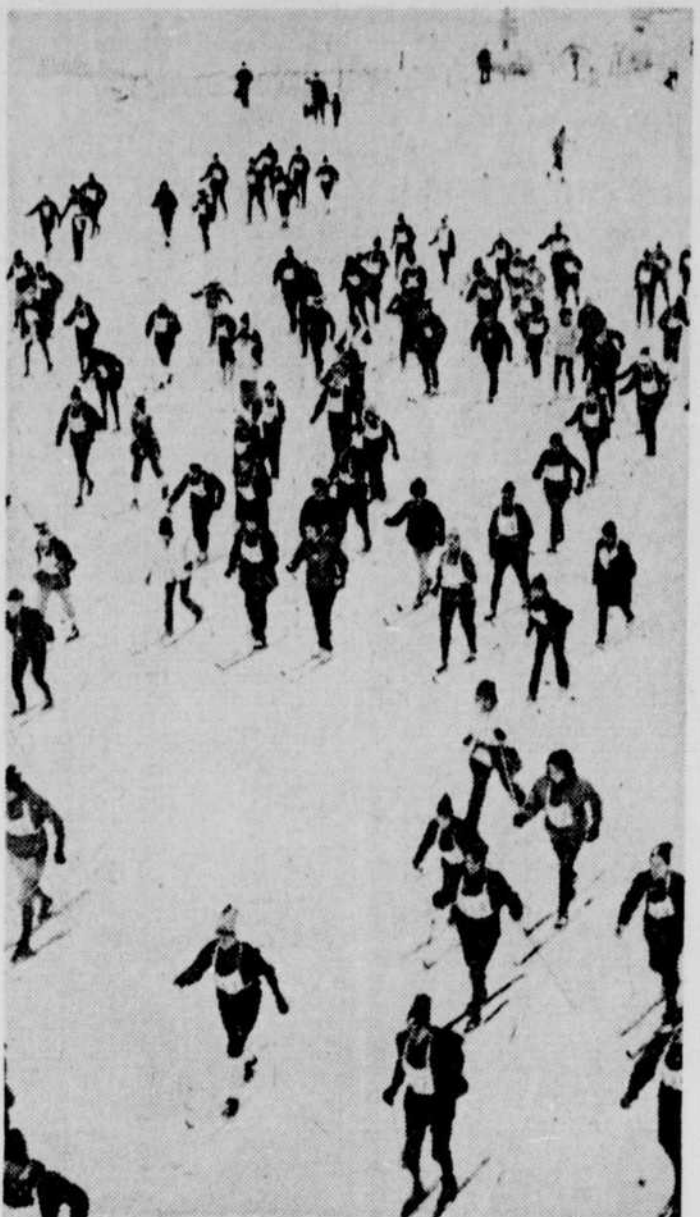
Le 24 janvier 1970 arriva, et le public skieur aussi. A la deuxième année, on fit plus que doubler le nombre de participants; 232 prirent le départ malgré le froid. Aucun incident sérieux ne vint ternir cette journée mémorable. L'Aventure Castor était définitivement lancée.

Le 23 janvier 1971, et cela malgré certains contre temps; 524 fondeurs venus de tous les

coins de la province se donnèrent rendez-vous au Manoir du Lac Delage. Tous piétinaient d'impatience en attendant le signal du départ qui tardait à venir. Un coup de canon 9mm débâta les milliers de musclics en alerte et comme un raz de marée humain, le groupe

s'élança sur la piste nouvelle de la 3e Aventure Castor.

Après une telle expérience, il n'est pas permis de douter un seul instant de pouvoir atteindre notre objectif, soit doubler le nombre pour atteindre le chiffre impressionnant de 1.000 participants pour 1972.



LONDON (PC) — Sandy Moore, de Toronto, doit indirectement son 2e rang chez les juniors, dans les championnats canadiens de patinage artistique, à sa grand-mère.

Ayant remarqué que son petit-fils avait les jambes arquées à l'âge de cinq ans, la grand-maman de Sandy lui avait recommandé de faire du patinage artistique.

Skip Groff, de Vancouver, détient une légère avance sur Moore après les figures imposées tandis que Lee Armstrong, de Chatham, Ont., champion chez les novices l'an dernier, occupe le 3e rang, suivi de Kevin Cottam, de Vancouver, et Roger Uemae, de Toronto.

Les épreuves libres seront disputées vendredi soir.

Moore a révélé qu'il pratiquait son sport pendant trois à quatre heures par jour, excepté en juin, en visant le championnat mondial ou canadien.

Son père, un policier de Toronto, débourse \$500 à tous les trois mois pour les services d'un professeur pour Sandy et sa sœur Heather, qui est inscrite dans la compétition junior féminine.

Sandy en est à sa deuxième participation aux championnats canadiens, ayant fait partie de la classe des novices l'an dernier.

Le jeune patineur achète deux paires de bottines et de lames chaque année, au coût de \$80 et \$58 respectivement la paire.

Pierre Nadeau et sa sœur Nicole, de Montréal, ont remporté le championnat des novices chez les danseurs hier soir.

Judy Currah et Keith Caughell, de St-Thomas, Ont., ont remporté le titre chez les danseurs juniors.

Contre-attaque des Françaises

BADGASTEIN, Autriche (Reuter) — La Française Britt Laforge a remporté jeudi le slalom spécial de Badgastein devant sa compatriote Francoise Macchi et l'Autrichienne Anne-Marie Proell, selon les résultats officiels de l'épreuve qui compte pour la Coupe du monde. La Canadienne Betsy Clifford, d'Ottawa, s'est classée 10e.

Les plus lourdes ont descendu plus rapidement à Badgastein

BADGASTEIN, Autriche (Reuter) — L'Autrichienne Anne-Marie Proell a remporté la descente de Badgastein, comptant pour la Coupe du monde de ski.

Selon les résultats non-officiels, elle a réalisé le temps d'une minute 30,39 secondes.

Wilfrid Drexel, Autrichien s'est classé deuxième.

La Française Francoise Macchi, qui était la favorite de l'épreuve et avait réussi le meilleur temps hier à l'entraînement, n'a pu terminer que sixième.

Par contre, ses compatriotes, Isabelle Mir et Michèle Jacot se sont classées respectivement au troisième et quatrième places.

Les skieuses canadiennes ont moins bien "marché" dans cette descente que dans celles disputées en décembre dernier.

Betsy Clifford, 18 ans, d'Ottawa, s'était classée 7e à Sestrières et 8e à St-Moritz. Elle a terminé 12e à Badgastein,

battue par une jeune Allemande, Evi Mittermaier, la sœur de Rosi. A l'arrivée, la championne du monde de slalom géant avait un retard de 3,72 secondes sur Anne-Marie Proell, la gagnante. Au poste intermédiaire, son retard ne comportait que 2,31, mais Betsy "a voulu trop couper le "S". "J'ai été déportée dans le virage, devant Freiner", a-t-elle expliqué. "Hier pourtant, j'avais bien pris ce passage dans la non-stop".

Judy Crawford

Sa compatriote Judy Crawford, 20 ans, de Toronto, 13e à Val d'Isère, a terminé 15e à 4,18 de Proell. Au poste intermédiaire, elle était créditée de 59,36 secondes. "Cette descente ne me convenait pas du tout, j'ai fait une mauvaise course", déclara-t-elle, dépitée, à l'arrivée.

Carolyn Oughton et Laurie Kreiner, également plus rapi-

des, à l'entraînement, terminèrent respectivement 16e et 18e.

Anne-Marie Proell, a donc repris 19 points à la Française Francoise Macchi qui conserve néanmoins la tête de la Coupe du Monde de ski alpin, Trophée Evian.

Voici le classement:

	Points
1. F. Macchi, Fr.	156
2. A.-M. Proell, Aut.	138
3. J. Rouvier, Fr.	60
4. Mittermaier, RFA	52
5. I. Mir, Fr.	47
6. M. Jacot, Fr.	45
7. W. Drexel, Aut.	37
8. M. T. Nadig, Suis.	33
9. M. Kaserer, Aut.	26
10. B. Clifford, Can.	24

Classement par nations

	Points
1. France	465
2. Autriche	343
3. Suisse	159
4. Allemagne de l'Ouest	108
5. Etats-Unis	83
6. Italie	43
7. Canada	38

Le Canada coincé entre deux Chines

MONTREAL — (P.C.) — John Hunnius, président de la Fédération canadienne des sports amateurs, a révélé hier que les directeurs sportifs chinois l'avaient approché de façon non officielle au sujet de l'appui canadien afin de bannir Taiwan des J.O., ce qui permettrait à la Chine populaire d'y faire son entrée.

Hunnius et Dick Gaul, tous de Montréal, arrivent d'une visite de huit jours à Pékin, Shanghai et Canton.

Au cours de leur séjour, ils ont organisé des programmes d'échanges entre les deux pays pour quatre sports d'équipes au cours des neuf prochains mois.

"Ils nous ont fait une demande spécifique afin d'obtenir notre support moral, a dit Hunnius. Nous avons expliqué que, comme l'ASCA n'était pas vraiment sous notre influence directe, nous ne pouvions que transmettre leur demande à nos membres".

La demande chinoise sera incluse dans le rapport de Hunnius lors de l'assemblée annuelle prévue en fin de semaine à Ottawa, où l'on prendra une décision à ce sujet.

L'Association olympique canadienne, qui devrait faire connaître le désir chinois au Comité international olympique, est membre de l'ASCA et sera présente à la réunion annuelle.

Hunnius a précisé que les Chinois étaient intransigeants et ne participeraient pas aux J.O. tant que Taiwan serait membre du CIO, comme l'a déclaré un directeur :

"Tant que l'Association olympique et autres organisations affiliées maintiendront une politique de deux Chines, la Chine populaire ne participera pas aux J.O."

Goteborg, Suède (AFP) — Pour la quatrième fois consécutive, les Soviétiques Irina Rodina et Aleksar Ulanov 420,0 points, ont conservé leur titre de champions d'Europe de patinage artistique par couples, en triomphant, mercredi soir, au Palais des Sports de Goteborg, devant 4.000 spectateurs. Ils précédèrent l'an dernier, leurs compatriotes Lumila Smirnova et Andrei Surakine 417,4 points.

Las Vegas (PA) — Les preneurs aux livres de Nevada ont établi les Cowboys de Dallas favoris par 6 points dans le Super Bowl contre Miami.

Sydney (AFP-PA) — L'Australien Brad Cooper a battu, mercredi, à Sydney, au cours des championnats de la Nouvelle Galles du Sud de natation, le record du 800 m. nage-libre en 8:23,8. Il améliore le précédent record, établi l'an dernier par son compatriote Graham Windett, de 0,04,8.

Les nageurs canadiens ont aussi fait belle figure dans ces compétitions.

Bruce Robertson, de Vancouver, s'est classé 2e dans les 100 m. papillon, que l'Australien Neil Rogers a remporté en un temps-record du Commonwealth de 57 secondes.

Sue Smith, d'Edmonton, s'est aussi classée deuxième, derrière la championne mondiale Shane Gould, dans les 100 m. papillon en 1:08,1.

Rose-Marie Pepe, de Vancouver, s'est classée 3e dans les 200 m. brasse en 2:51,7.



Terry Daniels ne s'en fait pas, même si Joe Frazier est tellement favori pour conserver son titre de champion mondial des poids lourds contre lui, samedi soir, que les preneurs aux livres de Las Vegas n'acceptent aucun pari sur le match.

275 jours de courses sous harnais à BB et à Richelieu

C'est vendredi soir à la piste du boulevard Décarie, que débutera la plus longue saison de toute l'histoire des courses, sur le circuit métropolitain.

Il y aura en effet au cours de l'année 1972, 275 jours de courses, soit deux de plus que l'an dernier, ce nombre constituant un record. Le tout se mettra en branle le 14 janvier alors que trotteurs et amateurs fouleront de leurs sabots le tracé de Blue Bonnets jusqu'au 7 mai inclusivement.

Dès le 12 mai, Blue Bonnets accueillera cette fois les pur-sang pour une période de 58 programmes, soit cinq de moins que l'an passé. Ce meeting se terminera le 17 juillet pour faire place à une autre réunion des trotteurs et amateurs toujours à la piste du boulevard Décarie.

Enfin, avant le dernier meeting d'automne, les entraîneurs et conducteurs transporteront leurs pènetes à la piste Richelieu pour une période de 27 jours, soit du 5 septembre au 4 octobre.

Comme par les années passées, il y aura seulement quatre programmes de courses par semaine jusqu'au 18 février, après quoi le samedi soir sera ajouté jusqu'au 28 mars. A partir de cette date, et ce jusqu'à la fin de l'année, les semaines comprendront six programmes réguliers de courses. L'heure des départs est toujours la même, soit à 7h.45 et à 2h. les dimanches après-midi.

Potins d'avant meeting — Les trois juges qui officieront le premier meeting de la saison 1972 sont : Sylvio Juneau, Jules Giguère et John Monkman. Les deux premiers sont bien connus dans les milieux hippiques montréalais tandis que le troisième, John Monkman, en sera à sa première visite dans la métropole. Il arrive de Vancouver et est bien connu dans l'ouest du pays. Gilles Gendron commencera la nouvelle année fort occupé alors que vendredi soir, lors du programme inaugural, il sera dans le sulky de cinq chevaux. Quant au champion conducteur de l'an passé, Marcel Dostie, il n'aura qu'à piloter un coursier vendredi — Joe Foley entraîne présentement sept chevaux y compris le prometteur ambieur Quick Brew. — Robert Samson, Eddie White et Melvin Turcotte commenceront également la saison de façon fort occupée vendredi soir alors que chacun d'eux devra piloter trois coursiers...

yadu coeur au ventre!

de
Kuyper
le gin
au grand
coeur

©Reproduit Gin • Distillé au Québec par John de Kuyper & Fils (Canada) Ltée

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

chez
Roger Dellois INC.
936, RUE ST-JEAN
(Carre d'Youville)
TEL. : 522-2587

AVANT LES RENOVATIONS

LOT DE VESTONS SPORT

Valeur de \$65.00 pour

\$29.50

LOT DE COMPLETS

Valeurs de \$125.00 pour

\$49.50

LOT DE PALETOTS D'HIVER

Valeur \$115.00 pour

\$19.50 à \$39.50

LOT DE COMPLETS

Val. de \$130 à \$160 pour

\$69.50 à \$99.50

LOT DE PALETOTS DE CUIR

Val. de \$125.00 à \$139.50 pour

\$69.50

LOT DE CHAPEAUX

"Stetson" et "Biltmore"

Val. de \$8.95 à \$20.00 pour

\$4.99 à \$7.99

LOT DE CHEMISES

Valeur de \$6.00 à \$9.00 pour

.99

LOT DE MERCERIE

comportant :
PANTALONS SPORT
PANTALONS DE SKI
CAGOULES, CHANDAILS
CHEMISES SPORT
CRAVATES, ETC.

20% à 80% d'escompte

TOUTE VENTE FINALE PAS D'ECHANGE

Roger Dellois INC.

NE PAS CONFONDRE, UN SEUL ENDROIT :

936, RUE ST-JEAN — CARRE D'YOUVILLE — 522-2587

Ind Br 1.60	74	47%	46%	47%
Ind C 2.50	418	60	39%	60%
Ind D 2.50	183	70	60%	70%
Ind E 2.50	635	75	75%	75%
Ind F 2.50	68	39%	39%	39%
Ind G 2.50	20	31%	31%	31%
Ind H 2.50	173	11%	11%	11%
Ind I 2.50	7	30%	30%	30%
Ind J 2.50	430	23%	23%	23%
Ind K 2.50	216	21	20%	20%
Ind L 2.50	437	36	33%	33%
Ind M 2.50	1448	16%	15%	16%
Ind N 2.50	76	11%	11%	11%
Ind O 2.50	140	17%	16%	16%
Ind P 2.50	17	11%	11%	11%
Ind Q 2.50	38	36%	36%	36%
Ind R 2.50	162	44%	44%	44%
Ind S 2.50	173	11%	11%	11%
Ind T 2.50	670	13%	13%	13%
Ind U 2.50	671	46%	45%	45%

U Air 1.80	309	35%	35%	35%
U C 2.50	173	10%	10%	10%
U D 2.50	183	70%	70%	70%
U E 2.50	635	75%	75%	75%
U F 2.50	68	39%	39%	39%
U G 2.50	20	31%	31%	31%
U H 2.50	173	11%	11%	11%
U I 2.50	7	30%	30%	30%
U J 2.50	430	23%	23%	23%
U K 2.50	216	21	20%	20%
U L 2.50	437	36	33%	33%
U M 2.50	1448	16%	15%	16%
U N 2.50	76	11%	11%	11%
U O 2.50	140	17%	16%	16%
U P 2.50	17	11%	11%	11%
U Q 2.50	38	36%	36%	36%
U R 2.50	162	44%	44%	44%
U S 2.50	173	11%	11%	11%
U T 2.50	670	13%	13%	13%
U U 2.50	671	46%	45%	45%

Indices Dow Jones

Inds.	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	Vol.
Ind. 30	1287	1283	1283	-1.25	1,570,300
Ind. 100	248.30	247.90	248.00	+1.51	558,700
Ind. 200	120.85	120.75	120.75	-0.25	306,300
Ind. 300	317.69	317.15	317.40	+0.58	2,441,300

Le marché des obligations

Garanties par les provinces	Off.	Dem.
Alta Tel 7 1/2 15 déc 1991	99.00	100.00
Man Hyd 9 1/2 15 sept 1990	110.00	112.00
NS Tel 7 1/2 15 déc 1991	97.25	98.25
Ont Hyd 7 1/2 15 sept 1990	99.75	100.75
Que 7 1/2 15 déc 1991	97.50	98.50

Valeurs industrielles hors-liste

Offre	Dem.	Royal Oak A	12.00	15.00
AGT Data	1.10	Saint-Unité	3.00	6.00
Abney Life	4.75	Spar Aero	2.25	2.35
Astral	2.05	Sterisystems	16.00	17.00
Autolite	8.00	Sterisystems com.	15.50	16.50
CPI Common	12.50	Systems Int.	10	20
Caledon Min	12.50	Systems Int.	8.75	9.25
Cap Div A wts	8.25	United Inv. Life	4.75	5.25
Cap Div B wts	10	Venepac	2.15	2.25
College Plumbing	4.00	Water Board	1.75	2.25
Com. Research	7.00	Warrington Units	3.00	4.00
Corporate Props	3.50	Webwood	1.75	1.25
Creative Patents	2.40	Wellington Bank	49	50
Daniel Bond A	2.25			
Dataline	1.50			
Datapro	14.00			
District Trust	50			
Diversified Credit	1.75			
Electronic Assoc.	8.00			
Extensicare	3.00			
Extensicare wts	70			
Fathoms	13.00			
Fidelity Mortgage	1.40			
Financial Life	14.00			
G-B Automated	4.25			
Gold Crest	2.50			
Hawker Ind.	6.00			
Ind. Growth Mgt	4.50			
In-Place	1.20			
Int. Bond wts	13			
Int. Systems	60			
Jenkins	2.50			
Jefferies Kay	1.00			
Jolly Jumper	1.00			
Knope	12.50			
Leidlaw wts	25.00			
Leig pld	1.50			
Leisure World	1.00			
Lincoln Life	69.00			
Maclean Cable pld	10.75			
Mediac	1.50			
Multiple Access	3.20			
Mytion	1.25			
National wts	1.00			
Pepp	20			
Poleon	2.50			
Readyfords	1.75			
Regentbranch	2.16			
Revenue	78			

Canadienne

Par la Presse Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alcan	400	450	430	450
Alcan 2	204	365	365	365
Alcan 3	200	101	101	101
Alcan 4	1448	16%	15%	16%
Alcan 5	300	140	140	140
Alcan 6	700	170	170	170
Alcan 7	471	81	81	81
Alcan 8	2000	215	215	215
Alcan 9	100	330	330	330
Alcan 10	200	105	105	105
Alcan 11	7700	714	614	714
Alcan 12	100	100	100	100
Alcan 13	4100	15	15	15
Alcan 14	3600	94	91	94
Alcan 15	100	360	360	360
Alcan 16	13000	20	20	20
Alcan 17	500	714	714	714
Alcan 18	100	100	100	100
Alcan 19	100	100	100	100
Alcan 20	1700	200	200	200
Alcan 21	1800	160	145	145
Alcan 22	1300	914	914	914
Alcan 23	300	30	30	30
Alcan 24	4473	370	370	370
Alcan 25	500	210	210	210
Alcan 26	1100	14%	14%	14%

MINES ET PÉTROLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alcan 27	1000	27	27	27
Alcan 28	1900	150	125	125
Alcan 29	11000	15	13	14
Alcan 30	3200	620	620	620
Alcan 31	7500	23	23	23
Alcan 32	2100	300	300	300
Alcan 33	2000	20	20	20
Alcan 34	3000	8	8	8
Alcan 35	3200	15%	15%	15%
Alcan 36	1000	30	29	30
Alcan 37	700	325	300	325
Alcan 38	1600	47	47	47
Alcan 39	12500	47	47	47
Alcan 40	300	80	80	80
Alcan 41	1300	250	241	241
Alcan 42	3000	160	160	160
Alcan 43	2000	191	191	191
Alcan 44	3000	51%	51%	51%
Alcan 45	1000	30	30	30
Alcan 46	100	160	160	160
Alcan 47	14000	35	34	35
Alcan 48	1300	240	240	240
Alcan 49	7000	45	45	45
Alcan 50	3000	106	107	108
Alcan 51	1000	60	60	60
Alcan 52	1000	40	40	40
Alcan 53	1000	6	6	6
Alcan 54	8000	16	17	17
Alcan 55	1000	16	16	16
Alcan 56	4500	314	4	4
Alcan 57	2000	20	20	20
Alcan 58	1000	20	20	20
Alcan 59	24000	44	33	40%

Américaine

Par la Presse Canadienne

COTATIONS

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Asanara O	135	17%	17%	17%
Asanara 1	30	10%	10%	10%
Asanara 2	73	3%	2%	2%
Asanara 3	63	2%	2%	2%
Asanara 4	40	10%	10%	10%
Asanara 5	1400	35%	33%	33%
Asanara 6	20	12%	12%	12%
Asanara 7	181	6%	6%	6%
Asanara 8	148	25%	27%	27%
Asanara 9	20	8%	8%	8%
Asanara 10	135	33%	33%	33%
Asanara 11	3	2%	2%	2%
Asanara 12	6	17%	17%	17%
Asanara 13	10	17%	17%	17%
Asanara 14	35	30%	29%	29%
Asanara 15	287	32%	29%	29%
Asanara 16	16	10%	10	10
Asanara 17	13	14%	14%	14%

Total des ventes: 7,480,000.

Cours de la monnaie

MONTREAL (P.C.) — La devise américaine était inchangée ce matin et elle cotait \$1.00 17-32 par rapport au dollar canadien. La livre sterling était également inchangée et valait \$2.56 7-6.

NEW YORK (P.C.) — La devise canadienne était inchangée ce matin et elle cotait \$0.99 3-8, par rapport au dollar américain. La livre sterling était inchangée et valait \$2.55 3-4.

Marché des bestiaux

MONTREAL (P.C.) — Les arrivages étaient plus nombreux, la demande bonne et les prix stables, mercredi au marché des bestiaux de Montréal.

Arrivages: 206 bêtes à cornes, 128 veaux et 14 ovins.

Les bovins de choix se vendaient de \$35.50 à \$37.75, les bons de \$32.25 à \$36.75, les moyens de \$31.25 à \$34, les communs de \$24.50 à \$31.75.

Les génisses de choix valaient de \$28.25 à \$34.25, les bonnes de \$26.25 à \$28.50, les moyennes de \$24.50 à \$26.25, les communes de \$21 à \$24.75.

Les vaches ont rapporté de \$24.50 à \$27, les moyennes de \$22.50 à \$24.75, les communes de \$21.50 à \$24, les vaches destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de \$16 à \$21.25.

Les bons taureaux valaient de \$27 à \$31.50, les communs et les moyens de \$22 à \$26.75.

Les bons veaux se vendaient de \$44.50 à \$54, les moyens de \$39 à \$45, les communs de \$24 à \$40.

Les porcs et les ovins étaient trop peu nombreux pour que les prix soient établis.

LA GRIFFIER, JACQUES SIMONET, o.m.a.

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacques Simonet, o.m.a., greffier de la cité de Giffard, que:

1- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 623 modifiant le règlement numéro 499 relatif à la protection contre les incendies;

2- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 624 modifiant le règlement numéro 603 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

3- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 625 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

4- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 626 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

5- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 627 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

6- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 628 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

7- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 629 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

8- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 630 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

9- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 631 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

10- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 632 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

11- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 633 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

12- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 634 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

13- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 635 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

14- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 636 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

15- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 637 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

16- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 638 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

17- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 639 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

18- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 640 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

19- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 641 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4, sur le boulevard Mgr-Gauthier;

20- le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 10 janvier 1972, le règlement numéro 642 modifiant le règlement numéro 620 et ses amendements, et y a lieu, afin de transférer le lot 121-1 de la zone I-1 à la zone C-4

Index Rubriques des annonces classées

FINANCE (100)	DIVERS (400)
105 Argent à prêter	405 Accessoires de bureaux
110 Argent demandé	408 Animaux
115 Assurances	411 Antiquités
120 Hypothèques	414 Appareils électriques
	417 Appareils photo
	420 Articles de sport
	423 Avis divers
	426 Bicyclettes
	429 Camping
	432 Clavagrophes
	435 Divers à vendre
	438 Divers à louer
	441 Divers demandés
	444 Embarcations
	450 Machines à coudre
	453 Machinerie
	456 Matériaux de construction
	459 Meubles
	462 Monnaie - timbres
	465 Musique
	468 Papiers - timbres
	471 Radio - T.V. - Stéréo
	474 Souffleurs à neige
	477 Tapis - tapisseries
	480 Tableaux - peintures
	483 Tondeuses
	486 Tissus - vêtements

LOGIS (300)	EMPLOIS (500)
305 Chalets à vendre	510 Couples demandés
306 Chalets à louer	520 Emplois demandés
307 Chalets demandés	530 Femmes - filles demandées
310 Chambres à louer (Champlain)	540 Hommes demandés
311 Chambres à louer (Limoulin)	550 Hommes et femmes demandés
312 Chambres à louer (Montcalm)	560 Professeurs
313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	570 Professionnels
314 Chambres à louer (St-Roch)	580 Représentants
315 Chambres à louer (St-Sauveur)	590 Service domestique
316 Duberges, Neufchâtel	
317 Duberges, Neufchâtel	
318 Duberges, Neufchâtel	
319 Duberges, Neufchâtel	
320 Duberges, Neufchâtel	
321 Duberges, Neufchâtel	
322 Duberges, Neufchâtel	
323 Duberges, Neufchâtel	
324 Duberges, Neufchâtel	
325 Duberges, Neufchâtel	
326 Duberges, Neufchâtel	
327 Duberges, Neufchâtel	
328 Duberges, Neufchâtel	
329 Duberges, Neufchâtel	
330 Duberges, Neufchâtel	
331 Duberges, Neufchâtel	
332 Duberges, Neufchâtel	
333 Duberges, Neufchâtel	
334 Duberges, Neufchâtel	
335 Duberges, Neufchâtel	
336 Duberges, Neufchâtel	
337 Duberges, Neufchâtel	
338 Duberges, Neufchâtel	
339 Duberges, Neufchâtel	
340 Duberges, Neufchâtel	
341 Duberges, Neufchâtel	
342 Duberges, Neufchâtel	
343 Duberges, Neufchâtel	
344 Duberges, Neufchâtel	
345 Duberges, Neufchâtel	
346 Duberges, Neufchâtel	
347 Duberges, Neufchâtel	
348 Duberges, Neufchâtel	
349 Duberges, Neufchâtel	
350 Duberges, Neufchâtel	
351 Duberges, Neufchâtel	
352 Duberges, Neufchâtel	
353 Duberges, Neufchâtel	
354 Duberges, Neufchâtel	
355 Duberges, Neufchâtel	
356 Duberges, Neufchâtel	
357 Duberges, Neufchâtel	
358 Duberges, Neufchâtel	
359 Duberges, Neufchâtel	

LOGIS (300)	EMPLOIS (500)
305 Chalets à vendre	510 Couples demandés
306 Chalets à louer	520 Emplois demandés
307 Chalets demandés	530 Femmes - filles demandées
310 Chambres à louer (Champlain)	540 Hommes demandés
311 Chambres à louer (Limoulin)	550 Hommes et femmes demandés
312 Chambres à louer (Montcalm)	560 Professeurs
313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	570 Professionnels
314 Chambres à louer (St-Roch)	580 Représentants
315 Chambres à louer (St-Sauveur)	590 Service domestique
316 Duberges, Neufchâtel	
317 Duberges, Neufchâtel	
318 Duberges, Neufchâtel	
319 Duberges, Neufchâtel	
320 Duberges, Neufchâtel	
321 Duberges, Neufchâtel	
322 Duberges, Neufchâtel	
323 Duberges, Neufchâtel	
324 Duberges, Neufchâtel	
325 Duberges, Neufchâtel	
326 Duberges, Neufchâtel	
327 Duberges, Neufchâtel	
328 Duberges, Neufchâtel	
329 Duberges, Neufchâtel	
330 Duberges, Neufchâtel	
331 Duberges, Neufchâtel	
332 Duberges, Neufchâtel	
333 Duberges, Neufchâtel	
334 Duberges, Neufchâtel	
335 Duberges, Neufchâtel	
336 Duberges, Neufchâtel	
337 Duberges, Neufchâtel	
338 Duberges, Neufchâtel	
339 Duberges, Neufchâtel	
340 Duberges, Neufchâtel	
341 Duberges, Neufchâtel	
342 Duberges, Neufchâtel	
343 Duberges, Neufchâtel	
344 Duberges, Neufchâtel	
345 Duberges, Neufchâtel	
346 Duberges, Neufchâtel	
347 Duberges, Neufchâtel	
348 Duberges, Neufchâtel	
349 Duberges, Neufchâtel	
350 Duberges, Neufchâtel	
351 Duberges, Neufchâtel	
352 Duberges, Neufchâtel	
353 Duberges, Neufchâtel	
354 Duberges, Neufchâtel	
355 Duberges, Neufchâtel	
356 Duberges, Neufchâtel	
357 Duberges, Neufchâtel	
358 Duberges, Neufchâtel	
359 Duberges, Neufchâtel	

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Annonces à la ligne agate: 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les annonces ordinaires sont composées en caractères 6 points minuscules. Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.	
Reconnaissance ou remerciement pour faveur obtenue :	
Sans photo	\$3.50
Avec photo	\$5.00
Fiançailles, prochain mariage, (sans photo)	\$3.50
(Publiés en page féminine)	
Prières, (sans photo)	\$5.00

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

214 Cours - Enseignement
Jour, soir, Anglaise, comptabilité, sténographie, dactylographie, méthode rapide (4 mois). Aussi secondaire 1 à 5, École Bluteau, 473 Canadienne, 524-3215.
1-28258 23-12 (24 fs) 214

226 Extermination (vermine)
MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319 Du Pont, Québec, 525-4755. Succursale 505 Place Bégin, Rimouski, 723-6630. 1-28386 6-1 (24 fs) 226

105 Argent à prêter
Argent à prêter en 21ème hypothèque avec ou sans remboursement.
Tel.: 663-6806.
1-28220 21-12 (24 fs) 105

ARGENT À PRÊTER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue, Baillargen, Carrière, Lafort, notaire, 38, Desjardins, Québec, Tel.: 525-4637.
1-28207 23-12 (24 fs) 105

Nous pouvons vous aider pour vos demandes d'hypothèques 1ère et 2ème hypothèque pour quels que soient vos besoins. \$500,000, disponibles immédiatement. Service rapide. Prêt P.M. au Québec, courtiers, 1408, St-Cyrille Ouest 688-1624, soir 626-1513.
1-28213 28-12 (24 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranches de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198.
1-28494 12-1 (24 fs) 105

SERVICES (200)

LOGIS (300)

336 Logements à louer (Les Saules, Duberges, Neufchâtel)
Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2-4 1/2-5 1/2. Tél.: 522-7617.
1-28124 14-12 (24 fs) 336

337 Logements à louer (Charlebourg)
St-Rodrigue, près Centre d'achats, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, \$110.00. Tél.: 626-0611 ou 623-7014.
1-28159 16-12 (24 fs) 337

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)
5 pièces chauffées, situé au 722 Myrand, Ste-Foy, tél.: 681-3467.
2-28311 29-12 (1 ms) 339

1 1/2 A 5 1/2 (PIECES)
Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de \$95.00
PLACE BONAVENTURE
600 LOGEMENTS
PLACE VANIER
500 LOGEMENTS
TEL: 681-0555
Réservation pour mai

1-28407 10-1 (24 fs)
339 Sillery, Ste-Foy

340 Logements à louer Banlieues
Beauport, logements de 4 pièces, chauffés, \$105.00 par mois, tél.: 623-7014 ou 626-0611.
1-28524 13-1 (24 fs) 340

341 Logements meublés à louer
Modernes, 2 1/2 meublés, 3 et 4 pièces, tapis dans chambre principale et salon, chauffage et eau chaude fournis.
Tél.: 828-2172
1-28162 16-12 (24 fs) 340

344 Logement à louer
3 1/2 pièces, meublé sur demande, chauffé, éclairé eau chaude, coin polir-turiste. Tél.: 688-0084.
1-28384 6-1 (24 fs) 344

360 Maisons seules à vendre
Banlieue, 7 pièces, 2 salles de bain, garage, 2 portes d'entrée, 2510 Dussault, Courville, visites sur rendez-vous, tél.: 822-1711.
2-28264 22-12 (1 ms) 360

370 Maisons à vendre à louer
Maison à vendre avec clientèle de chambres, 8 lits, comprenant poste de commerce, à louer libre immédiatement; convenant pour médecins, salon de coiffure, dessinateur en construction, bureau etc. etc. Une grande pièce avec vitrine agencée à 2 autres pièces. Située côté d'Abraham, non loin du Carre d'Youville. Directeur du propriétaire. Tél.: 523-5357.
1-28256 13-1 (24 fs) 370

380 Maisons demandées
FIDUCIE DU QUEBEC
COURTIER
Fiducie des maisons populaires confiées nous la vente de vos propriétés ou commerces dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont le financement nécessaire. J.-H. Paquet, Tél.: 524-4651.
1-28158 17-12 (24 fs) 380

391 Terrains à vendre
CHARLESBOURG EST, magnifique terrain à construire, 125 x 100. Prix d'occasion, Raymond Bélanger, notaire. Tél.: 523-5352.
1-28243 27-12 (24 fs) 391

214 Cours - Enseignement
Jour, soir, Anglaise, comptabilité, sténographie, dactylographie, méthode rapide (4 mois). Aussi secondaire 1 à 5, École Bluteau, 473 Canadienne, 524-3215.
1-28258 23-12 (24 fs) 214

226 Extermination (vermine)
MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319 Du Pont, Québec, 525-4755. Succursale 505 Place Bégin, Rimouski, 723-6630. 1-28386 6-1 (24 fs) 226

105 Argent à prêter
Argent à prêter en 21ème hypothèque avec ou sans remboursement.
Tel.: 663-6806.
1-28220 21-12 (24 fs) 105

ARGENT À PRÊTER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue, Baillargen, Carrière, Lafort, notaire, 38, Desjardins, Québec, Tel.: 525-4637.
1-28207 23-12 (24 fs) 105

Nous pouvons vous aider pour vos demandes d'hypothèques 1ère et 2ème hypothèque pour quels que soient vos besoins. \$500,000, disponibles immédiatement. Service rapide. Prêt P.M. au Québec, courtiers, 1408, St-Cyrille Ouest 688-1624, soir 626-1513.
1-28213 28-12 (24 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranches de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198.
1-28494 12-1 (24 fs) 105

SERVICES (200)

LOGIS (300)

477 Tapis - tuiles - prélaits
TAPIS OZITE
\$2.58 vg. carrée
Foyer du Meuble Inc., 144, St-Vallier Ouest, Québec, tél.: 523-2760.
1-28163 17-12 (24 fs) 477

YAMAHA JOURDAIN SPORTS
NEUFS, usagés, vente, échange acceptés, service pièces. Jourdain Sports Inc. 370 boul. Rochette, Beauport, 667-1084.
1-28473 11-1 (24 fs) 780

Autos neige
Harley Davidson
VENTE-SERVICE, pièces, réparations générales. Distributeur Auclair Automobiles, 200 boul. Hamel, Ville Vanier, Tél.: 681-8022.
1-28269 29-12 (24 fs) 780

ALOUETTE
Vente service pièces et réparation de toutes marques, garage, P.-A. Touchette & Fils, 321 Ave Ste-Brigitte Laval, 825-2457.
1-28476 11-1 (24 fs) 780

785 Service d'autos
VOLKSWAGEN
VENTE, réparation, service, nuit. Jos Lahoud, Automobiles 34 Dorchester 529-9051.
1-28155 17-12 (24 fs) 785

Calendrier
JEUDI, 13 JANVIER 1972
Ste Véronique, vierge
Les marées de jeudi 13 janv. Hautes: 4.20 a.m. — 4.30 p.m. Basses: 10.55 a.m.
Demain :
S. Hilaire, pape
Les marées de vendredi 14 Basses: 12.10 a.m. — 11.50 a.m. Hautes: 5.10 a.m. — 5.20 p.m.
SOLEIL: Lever: 7.39 Coucher: 16.30
LUNE: Lever: 6.22 Coucher: 14.46
PHASES DE LA LUNE EN JANVIER
Pleine lune le 30, à 3 h. 25 a.m. Dernier quartier le 8, à 8 h. 31 a.m. Nouvelle lune le 16, à 5 h. 52 a.m. Premier quartier le 23, à 4 h. 29 a.m.

705 Accessoires et pièces
SPECIALISTE pure-châssis et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés; assortiment complet d'ales et hood, récents modèles. Edgar Crocous, 335 rue des Sablons, 524-7791.
1-28153 16-12 (24 fs) 705

711 Autos à vendre
Alouette Autos Inc.
Datsun, Vente-SERVICE, 332, avenue St-Sacrement, Québec, Tél.: 683-2967.
1-28260 28-12 (24 fs) 711

711 Autos à vendre
Plymouth G.T.X. 1969, 440 convertibles, transmission au plancher, millage 10,000 milles, bon état, bon prix, tél.: 477-2241.
3-28501 13-1 (3 fs) 711

TURMEL AUTOMOBILES
Voiture usagée 1967 à 1970 reconditionnées et vendues avec garantie. Aussi quelques autres modèles de voitures usagées. 1385 Dorchester Nord, Tél.: 523-2793.
1-28171 11-1 (24 fs) 711

Godbout Autos Enr. MAZDA
Vente et service, neufs et usagés. Rond-Point Lévis, Tél.: 837-9371.
1-28495 12-1 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1969 Volkswagen automatique, 1969 Viva, 1968 Volkswagen, 1967 Firebird 6 cylindres, automatique Cam en tête, 50 rue Bellisle Rond-Point Lévis, Tél.: 833-2133.
1-28412 8-1 (24 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE GARAGE Gosselin inc.
185, avenue St-Sacrement, Qué. 681-0525
1-28409 10-1 (24 fs) 711

760 Machinerie à vendre
Souffleur à neige Rin, 6 forces, 3 ans 837-2063.
2-28475 11-1 (6 fs) 760

780 Motos-neige
SKI-WHIZ, CHASSE-NEIGE
De marque Massey Ferguson, pièces accessoires, réparation, service, 309 de la Colline, Loretteville, 842-2052.
1-28350 4-1 (24 fs) 780

YAMAHA ET BOA-SKI
DEPOSITAIRE, garage, André Bélanger, 3367 boul. Hamel, les Saules, 527-0749. Vente, service, réparation, service de pièces.
1-28413 10-1 (24 fs) 780

PRESTO SPORT INC.
Dépositaire BOMBARDIER, neuf usagé, échange, service, réparations. Ouvert le soir, 4252, boul. Henri-Bouassra, Tél.: 523-2317.
1-28447 8-1 (24 fs) 780

**QUEBEC Moto Sport, dépositaire Skiroule, vente et réparation, toutes marques de motos, ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures, 694, 1ère Avenue, tél.: 523-7435.
1-28474 11-1 (24 fs) 780**

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD
1 1/2 - 3 - 4 - 5 pièces meublées et non meublées
Tous services inclus, Autobus à la porte.
Période gratuite à discuter.
Pour visiter : 3475 Petitclerc, app. 17; ou 3465, app. 201
663-9029 — 661-5266
1-28345 31-12 (24 fs) 340

711 Autos à vendre

N'ACHETEZ-VOUS PAS PARLE DE VOUS ACHETER UNE AUTO USAGÉE...

POUR LA NOUVELLE ANNÉE?

CONCESSIONNAIRE CHRYSLER - DODGE POLARA - MONACO - CHARGER CORONET - CHALLENGER

459 Meubles
VENTE D'ENTREPOT
SOLDE MANUFACTURIER
CROTEAU, LEE, MEUBLES
175, ST-JOSEPH EST
ACHAT, ECHANGE - 523-8153
1-28126 15-12 (24 fs) 459

Les drogues et le vieillissement

Si vous approchez de l'âge mûr et que vous prenez quelques verres avec des amis après le travail, vous avez peut-être remarqué que vous avez la vue brouillée plus vite qu'autrefois.

Si, votre coeur ayant fait des siennes, le médecin vous a recommandé de réduire votre consommation d'alcool, vous

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

Région du St-Maurice : Nuageux avec neige légère et vents. Accumulation de 2 à 5 pouces. La nuit prochaine, généralement nuageux avec quelques chutes de neige locales et plus froid. Vendredi : ciel variable avec possibilité d'une ou deux chutes de neige locales. Maximum aujourd'hui de 25 à 30. Minimum la nuit prochaine de 20 à 25. Maximum vendredi de 25 à 30. Minimum la nuit prochaine de 20 à 25.

Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est : Généralement nuageux avec possibilité d'une averse cet après-midi et d'une ou deux chutes de neige locales en soirée. Dégagement la nuit prochaine et plus froid. Vents. Vendredi : ensoleillé avec quelques périodes de nuages. Maximum aujourd'hui de 30 à 35. Minimum la nuit prochaine de 25 à 30. Maximum vendredi de 30 à 35. Minimum la nuit prochaine de 25 à 30.

L'horoscope

VENREDI LE 14 JANVIER 1972



21 mars au 20 avril (Bélier) — Ce que vous ferez de bien aujourd'hui, aura des répercussions heureuses pour l'avenir. "Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier".



21 avril au 21 mai (Taureau) — Vos intérêts sentimentaux, familiaux et domestiques sont avantagés par le mouvement planétaire. Ne boudez pas le progrès sur le plan professionnel.



22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La concurrence est forte mais vous êtes en pleine forme et pouvez parfaitement lui tenir tête. Ne vous appropriez pas les idées d'autrui.



22 juin au 23 juillet (Cancer) — Votre compétence recevra les traitements qu'elle mérite. Attendez-vous à de multiples surprises au cours de la présente période.



24 juillet au 23 août (Lion) — L'éventail de vos talents trouve de quoi se mettre en valeur pendant les prochaines quarante-huit heures. Conservez le sourire.



24 août au 23 septembre (Vierge) — A prime abord certains obstacles vous paraissent insurmontables, mais vous aurez tôt fait de les maîtriser.



24 septembre au 23 octobre (Balance) — Gardez-vous en bons termes avec votre entourage. "Il n'y a jamais d'encombrement dans l'élite", ne l'oubliez pas.



24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — N'attendez pas les approbations ou les compliments, ils ne viendront pas aujourd'hui. On fait appel à votre générosité.



23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Reconnaître les mérites et les succès des autres avec autant de générosité qu'ils le font pour vous.



22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous serez bien sûr pour exécuter les tâches des autres, la bonne répartition de vos tâches est indispensable à l'efficacité de votre entreprise.



21 janvier au 19 février (Verseau) — Finissez ce que vous commencez. N'agissez pas comme une personne qui croit que tout est dit.



20 février au 20 mars (Poissons) — Vous ne vous laissez pas abattre par le prestige d'un porte-monnaie, et recherchez surtout les valeurs morales et intellectuelles.

Nécrologie

ALLARD — A Courville, le 12 janvier 1972, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Ephrem Allard, époux en 1ères nocces de feu Dame Jessie Clouston et en secondes nocces de Dame Alice Binet. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Richard (Pierrette St-Pierre), Rachelle (Mme André Raymond), ses petits-enfants : Robert et Yves Allard, Claude et Julie Raymond, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs : Jeanne (Mme Albert Fortin), M. John Clouston, M. Louis-Philippe Clouston, Mlle Annie, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il demeurait au 2180, avenue Royale, Courville.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 2290, avenue Royale, Courville, à 2 heures 55, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 13-1 (2 fs)

BERTHIAUME — Au Centre Hospitalier de l'Université Laval, le 11 janvier 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph Berthiaume. Il laisse dans le deuil ses frères et sœur : M. et Mme Wilbrod Berthiaume, M. et Mme Louis Berthiaume, M. et Mme Alphonse Berthiaume, Mlle Marguerite Berthiaume. Il demeurait au 880, rue Champlain.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière Belmont. 13-1 (2 fs)

DEBLOIS — A Courville, le 12 janvier 1972, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Léa Hurens, épouse de feu M. Frank Deblois. Elle était la mère de : Juliette, Renée, directeur provincial de la Promotion des Chevaliers de Colomb (Emilieanne Guillemette), Dora (Mme Lucien Morin), Jeannette (Mme Roger Huot), Marcel (Cyrille Rousseau), Charles-Aimé (Jeannette Béchard), Madeleine, Rachelle (Mme Rosario Dubeau), Yvette, Roger (Thérèse Lavoie), Rolande (Mme Paul Samson), sa belle-fille : Mme Lionel Desblois (Marguerite Bourgoin), sœur de : Delphis (Antoinette Boucher), Dora (Mme Jos Courteau), son beau-frère : M. Emile Bergeron, sa belle-sœur : Mme Martine Cloutier (Rose-Anne Desblois). Elle demeurait au 3170, abbé Beauchemin, Giffard, autrefois de Montmorency.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100, boul. Ste-Anne, à 1 heure 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 12-1 (3 fs)

DOSTIE — A l'Hôpital St-François-d'Assise, le 13 janvier 1972, à l'âge de 54 ans, est décédée Sr Thérèse Dostie en religion Sr Marie Médicatrice, fille de feu M. Oscar Dostie, et de Dame Mariana Bégin.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 3 heures, en la chapelle des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie, 37, des Cascades, Beauport et de l'inhumation au cimetière de la Communauté. La dépouille mortelle est exposée au 37, des Cascades, Beauport. 13-1 (3 fs)

BISSONNETTE — A Québec, le 11 janvier 1972, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Mariette Rousseau, épouse de feu M. Héloïse Bissonnette. Elle demeurait au 27, St-Cyrille Est.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 janvier, à 14 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 13 heures 45, pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière St-Charles. 13-1 (2 fs)

COTE — A Québec, le 11 janvier 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Léon Côté, C.A. associé du bureau de Samson, Bélair, Côté & Lacroix comptables, époux de Dame Elisabeth Pichés. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille : Dr et Mme Robert Côté (Françoise Côté), M. et Mme Simon Beaulieu (Denise) Père Jacques Côté, O.S.B., ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Patrice Côté (Marguerite Riendeau), M. et Mme Philippe Côté (Adrienne Bois), M. et Mme Jean-Charles Côté (Madeleine Piedguy), M. et Mme Marc Côté (Jeannette Douville), Mlle Emilienne Côté, Mme Lucette Lagueux, Mme Paul-Emile Côté (Amarilla Piché), Mme Lucien Côté (Aurore Lapointe). Il demeurait au Parc Samuël-Holland, Apt 802.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 50, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 12-1 (2 fs)

FONTAINE — A Charlesbourg, le 12 janvier 1972, à l'âge de 33 ans, est décédée Dame Hélène St-Hilaire, infirmière licenciée, épouse de M. Georges Fontaine. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils : Stéphane, sa mère : Mme Léopold St-Hilaire, sa belle-mère : Mme Hector Fontaine, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. Roland St-Hilaire, M. et Mme Bernard Vallières (Irène), M. et Mme Marcel St-Hilaire, M. et Mme Roger St-Hilaire, Mme Gaston Bolduc (Fernande), M. et Mme Gérard Lelouch (Raymonde), Dr et Mme Jean Dubé (Lorraine), M. et Mme Léo St-Hilaire, M. et Mme Paul Larochelle. Elle demeurait au 270, 76ème Rue Est, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 14 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys, à 13 heures 45, pour l'église de St-Charles Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. 13-1 (3 fs)

FORTIN — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 12 janvier 1972, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Léopold Fortin, époux de Dame Yvonne Lavoie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Guy (Suzanne Thibault), Jeanne, Mance (Mme André Fournier), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Georges-Emile Fortin, Mme Bertha Fortin, M. et Mme Lorenzo Boivin (Gemma), M. et Mme Maurice Giguère (Rosalee), M. et Mme Luc Fortin, M. Victor, Raphaël et Grégoire Fortin. Il demeurait au 2391, rue Renouard, Giffard.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire de la compagnie Hubert Moisan, 253 Est, rue St-Joseph, à 2 heures 25, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures. 12-1 (2 fs)

GRENIER — A Lévis, le 11 janvier 1972, à l'âge de 81 ans et 11 mois, est décédé M. Napoléon Grenier, ex-employé de l'Anglo Pulp, époux de Dame Corinne Boissinot, présidente du Cercle de Fermières de Lévis. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : M. et Mme Clément Gosselin (Cybella), M. et Mme Lucien Pelletier (Marjolaine), M. et Mme Patrick Provencal (Marceline), M. Denis Grenier, ex-écluseur de la ville de Lévis, et M. et Mme Grenier (Cécile Pelchat). M. Jude Professeur du CEGEP Lévis-Lauzon et Mme Grenier (Suzanne Côté), 20 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs : M. Alexandre Grenier, Mlle Aline Grenier, Mme Odilon Bilodeau, Mme Eugène Bolduc, Sœur Marie-Bernadette et Sœur Ste-Rose des Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie, beaux-frères et belles-sœurs : Mme Raymond Michaud, Mme Wilfrid Boissinot, Mme J.-B. Boissinot, Mme Emilien Boissinot, M. et Mme Robert Boissinot, M. et Mme Philippe Boissinot, M. et Mme Benoît Boissinot. Il demeurait au 65, Desjardins, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 janvier, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis, à 1 heure 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière de Lauzon. 12-1 (2 fs)

GILBERT — A Québec, le 11 janvier 1972, est décédée Dame Oscar Gilbert (Alice Lamonde), épouse de feu l'Hon. Oscar Gilbert, It-colonel. Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses gendres et belles-filles : M. et Mme Euclide Bisson (Lise), M. et Mme André Gilbert, architecte (Françoise Li-vermois), M. et Mme Jacques Waquant (Yolande), M. et Mme Eric Morissette c.a. (Jacqueline), Docteur et Mme Jean Brochu (Lucille), M. et Mme Gabriel Gilbert, avocat (Normande Allaire), M. et Mme Guy Gilbert R.I.A. (Suzanne Bélanger), M. et Mme Pierre Barry, c.a. (Monique), et 27 petits-enfants, ses belles-sœurs et beaux-frères : M. et Mme Ernest Simard, Mme J.-A. Jincherau, Mlle J.-A. Gilbert, Mlle Anna Gilbert, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Elle demeurait au 1065, avenue Belvédère à Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 janvier, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, chemin des Quatre-Bourgeois, à 9 heures 40, pour l'église des St-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Ste-Anne de Beauport.

Le funérarium sera fermé de 6 heures à 7 heures. 12-1 (2 fs)

FERLAND — A Québec, le 12 janvier 1972, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Aurèle Asselin, épouse de M. Léger Ferland. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille et son gendre : M. et Mme Lucien Rousseau (Jacqueline Ferland), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Mlle Rose-Alvina Asselin, Mme Yvonne Asselin, M. et Mme Jules Renaud (Laurette), M. et Mme André Fortin (Annette), Mme Béatrice Filote, M. et Mme Welle Asselin, M. et Mme Victor Asselin, M. et Mme Amédée Asselin, M. Emile Asselin, M. et Mme Emile Jean (Marie-Blanche), M. et Mme Cyrille Verreault (Marguerite), M. et Mme Joseph Verreault (Florence), M. et Mme J.-Paul Girard (Simone), Mme Yvonne Joseph (Germaine), M. et Mme Alexandre Ferland, M. et Mme Arthur Ferland, M. et Mme Marcel Gagnon (Sylvie Papillon), Mme Charlotte Gagnon-Dorion, M. et Mme Jacques Pouliot (Louise), son frère : M. J.-C. Rainville, ses beaux-frères et belles-sœurs : Mme Rodolphe Jalbert, Mme Henri-Louis Roy, Mme Gérard Grondin, M. Roland Gagnon, M. et Mme Emile Gaumond, M. et Mme Roger Gagnon, Mlle Simone Gagnon. Ainsi que ses petits-enfants. Elle demeurait au 155, boul. Benoit XV, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 10 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière de St-Tite des Caps, Co. Montmorency ou un libre sera chanté avant l'inhumation. 13-1 (2 fs)

GAUMONT — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 12 janvier 1972, à l'âge de 88 ans, est décédée M. Proculus Gaumont, époux de Dame Bernadette Dion. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Aimé (Madeleine Leduc), Eva (Mme Napoléon Talbot), Rachelle (Mme Wilfrid Poulin), Thérèse (Mme J.-Baptiste Côté), Mme René Gaumont (Jeanne Clavet), sa sœur : Ernestine (Mme Joseph Mondor).

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 13-1 (2 fs)

GAUMONT — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 12 janvier 1972, à l'âge de 88 ans, est décédée M. Proculus Gaumont, époux de Dame Bernadette Dion. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Aimé (Madeleine Leduc), Eva (Mme Napoléon Talbot), Rachelle (Mme Wilfrid Poulin), Thérèse (Mme J.-Baptiste Côté), Mme René Gaumont (Jeanne Clavet), sa sœur : Ernestine (Mme Joseph Mondor).

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 13-1 (2 fs)

GOUPIL — A Québec, le 11 janvier 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Dame Lorette Michaud, épouse de feu M. J.-Alfred Goupil. Elle laisse dans le deuil son fils : Jean-Paul Goupil (Germaine Ferland), son frère et sa belle-sœur : M. et Mme Wilfrid Michaud de Rivière-du-Loup, beau-frère et belle-sœur : M. et Mme Joseph Goupil, neveux et nièces : André Michaud, M. et Mme Marcel Gauvin (Gilberte Briand), Mlle Gabrielle Goupil, petits-enfants : M. et Mme Jacques Paré (Diane Goupil), Mlle Claire Goupil, Marie Paré. Elle demeurait autrefois à Notre-Dame de Jacques-Cartier.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 janvier 1972, à 2 heures 30.

Départ de la résidence funéraire de la compagnie Hubert Moisan, 253 Est, rue St-Joseph, à 2 heures 25, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures. 12-1 (2 fs)

GRENIER — A Lévis, le 11 janvier 1972, à l'âge de 81 ans et 11 mois, est décédé M. Napoléon Grenier, ex-employé de l'Anglo Pulp, époux de Dame Corinne Boissinot, présidente du Cercle de Fermières de Lévis. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : M. et Mme Clément Gosselin (Cybella), M. et Mme Lucien Pelletier (Marjolaine), M. et Mme Patrick Provencal (Marceline), M. Denis Grenier, ex-écluseur de la ville de Lévis, et M. et Mme Grenier (Cécile Pelchat). M. Jude Professeur du CEGEP Lévis-Lauzon et Mme Grenier (Suzanne Côté), 20 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs : M. Alexandre Grenier, Mlle Aline Grenier, Mme Odilon Bilodeau, Mme Eugène Bolduc, Sœur Marie-Bernadette et Sœur Ste-Rose des Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie, beaux-frères et belles-sœurs : Mme Raymond Michaud, Mme Wilfrid Boissinot, Mme J.-B. Boissinot, Mme Emilien Boissinot, M. et Mme Robert Boissinot, M. et Mme Philippe Boissinot, M. et Mme Benoît Boissinot. Il demeurait au 65, Desjardins, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 janvier, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis, à 1 heure 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière de Lauzon. 12-1 (2 fs)

GILBERT — A Québec, le 11 janvier 1972, est décédée Dame Oscar Gilbert (Alice Lamonde), épouse de feu l'Hon. Oscar Gilbert, It-colonel. Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses gendres et belles-filles : M. et Mme Euclide Bisson (Lise), M. et Mme André Gilbert, architecte (Françoise Li-vermois), M. et Mme Jacques Waquant (Yolande), M. et Mme Eric Morissette c.a. (Jacqueline), Docteur et Mme Jean Brochu (Lucille), M. et Mme Gabriel Gilbert, avocat (Normande Allaire), M. et Mme Guy Gilbert R.I.A. (Suzanne Bélanger), M. et Mme Pierre Barry, c.a. (Monique), et 27 petits-enfants, ses belles-sœurs et beaux-frères : M. et Mme Ernest Simard, Mme J.-A. Jincherau, Mlle J.-A. Gilbert, Mlle Anna Gilbert, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Elle demeurait au 1065, avenue Belvédère à Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 janvier, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, chemin des Quatre-Bourgeois, à 9 heures 40, pour l'église des St-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Ste-Anne de Beauport.

Le funérarium sera fermé de 6 heures à 7 heures. 12-1 (2 fs)

GAGNON — A Québec, le 12 janvier 1972, à l'âge de 66 ans, est décédée Dame Maria Rainville, épouse de M. C.-H. Gagnon, représentant de la Compagnie Biscuits Dion Inc. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles : Docteur et Mme Vincent Lapointe (Marcelle), de Chicoutimi, M. et Mme Robert Gagnon (Andrée Dorion),

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 14 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 1584, chemin St-Louis, à 13 heures 45, pour l'église St-Yves et de là au cimetière Belmont. 13-1 (3 fs)

LAFLAMME — A Québec, le 12 janvier 1972, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Charles Laflamme, ex-maitre boulanger, époux de Dame Antoinette Dorion. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et belles-filles : M. et Mme Jean-Charles Laflamme (Cécile Rouleau), Mlle Rolande et Rachel Laflamme, M. et Mme Ronald St-Jean (Pauline), M. et Mme Michel Laflamme (Charlotte Lemieux), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. Léo Laflamme, Mlle Eva Laflamme, M. et Mme Jules Laflamme, M. et Mme Alexandre Laflamme, Mme Ubald Dorion, Mme Honoré Dorion, Mme Louis Vézina. Il demeurait au 68, boul. des Alliés.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 9 heures 30. Départ du funérarium Lépine Ltée, 318, chemin de la Canardière, à 9 heures 15, pour l'église Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière Saint-Charles. 13-1 (2 fs)

LAPOINTE — A l'hôpital Laval, le 12 janvier 1972, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Roméo Lapointe, époux de Dame Gertrude Collin. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Gaston, Guy, Yves, Claude, Jean, Marc, Serge, Johanne, Josette, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : MM. et Mmes Adélard, Joseph, Paul-Henri, Alexandre, Lionel, Ovide Lapointe, M. et Mme Jean Roche (Bernadette), M. et Mme J. Brochu (Janine), M. et Mme Joseph Goulet, M. et Mme Ludovic Collin, Mlle Geneviève et Madeleine Collin. Il demeurait au 111, rue Poirier, Lauzon.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 239, St-Joseph, Lauzon, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de Lauzon. 13-1 (3 fs)

LAURIAULT — A Québec, le 12 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Odilon Lauriault, époux de feu Dame Marguerite Oumet. Il était le fils de feu le Docteur et Mme Odilon Lauriault, de St-Antoine de Tilly. Il laisse dans le deuil son fils, sa fille, sa belle-fille : Dr Louise Lauriault, M. et Mme Jean Lauriault (Francine Martel), ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Mme Antoinette Lauriault, M. Robert Oumet, pharmacien et Mme Oumet, M. l'abbé Maurice Oumet, Riv. Père Philippe Oumet, s.j., M. et Mme Georges Oumet, M. et Mme Laurent Oumet, M. et Mme Joseph Oumet, Dr Guy Fortin de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il demeurait au 925, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 13-1 (2 fs)

LAURIAULT — A Québec, le 12 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Odilon Lauriault, époux de feu Dame Marguerite Oumet. Il était le fils de feu le Docteur et Mme Odilon Lauriault, de St-Antoine de Tilly. Il laisse dans le deuil son fils, sa fille, sa belle-fille : Dr Louise Lauriault, M. et Mme Jean Lauriault (Francine Martel), ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Mme Antoinette Lauriault, M. Robert Oumet, pharmacien et Mme Oumet, M. l'abbé Maurice Oumet, Riv. Père Philippe Oumet, s.j., M. et Mme Georges Oumet, M. et Mme Laurent Oumet, M. et Mme Joseph Oumet, Dr Guy Fortin de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il demeurait au 925, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 13-1 (2 fs)

LAURIAULT — A Québec, le 12 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Odilon Lauriault, époux de feu Dame Marguerite Oumet. Il était le fils de feu le Docteur et Mme Odilon Lauriault, de St-Antoine de Tilly. Il laisse dans le deuil son fils, sa fille, sa belle-fille : Dr Louise Lauriault, M. et Mme Jean Lauriault (Francine Martel), ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Mme Antoinette Lauriault, M. Robert Oumet, pharmacien et Mme Oumet, M. l'abbé Maurice Oumet, Riv. Père Philippe Oumet, s.j., M. et Mme Georges Oumet, M. et Mme Laurent Oumet, M. et Mme Joseph Oumet, Dr Guy Fortin de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il demeurait au 925, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 13-1 (2 fs)

LAURIAULT — A Québec, le 12 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Odilon Lauriault, époux de feu Dame Marguerite Oumet. Il était le fils de feu le Docteur et Mme Odilon Lauriault, de St-Antoine de Tilly. Il laisse dans le deuil son fils, sa fille, sa belle-fille : Dr Louise Lauriault, M. et Mme Jean Lauriault (Francine Martel), ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Mme Antoinette Lauriault, M. Robert Oumet, pharmacien et Mme Oumet, M. l'abbé Maurice Oumet, Riv. Père Philippe Oumet, s.j., M. et Mme Georges Oumet, M. et Mme Laurent Oumet, M. et Mme Joseph Oumet, Dr Guy Fortin de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il demeurait au 925, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 13-1 (2 fs)

LAURIAULT — A Québec, le 12 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Odilon Lauriault, époux de feu Dame Marguerite Oumet. Il était le fils de feu le Docteur et Mme Odilon Lauriault, de St-Antoine de Tilly. Il laisse dans le deuil son fils, sa fille, sa belle-fille : Dr Louise Lauriault, M. et Mme Jean Lauriault (Francine Martel), ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Mme Antoinette Lauriault, M. Robert Oumet, pharmacien et Mme Oumet, M. l'abbé Maurice Oumet, Riv. Père Philippe Oumet, s.j., M. et Mme Georges Oumet, M. et Mme Laurent Oumet, M. et Mme Joseph Oumet, Dr Guy Fortin de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il demeurait au 925, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 13-1 (2 fs)

LAURIAULT — A Québec, le 12 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Odilon Lauriault, époux de feu Dame Marguerite Oumet. Il était le fils de feu le Docteur et Mme Odilon Lauriault, de St-Antoine de Tilly. Il laisse dans le deuil son fils, sa fille, sa belle-fille : Dr Louise Lauriault, M. et Mme Jean Lauriault (Francine Martel), ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Mme Antoinette Lauriault, M. Robert Oumet, pharmacien et Mme Oumet, M. l'abbé Maurice Oumet, Riv. Père Philippe Oumet, s.j., M. et Mme Georges Oumet, M. et Mme Laurent Oumet, M. et Mme Joseph Oumet, Dr Guy Fortin de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il demeurait au 925, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 13-1 (2 fs)

LAURIAULT — A Québec, le 12 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Odilon Lauriault, époux de feu Dame Marguerite Oumet. Il était le fils de feu le Docteur et Mme Odilon Lauriault, de St-Antoine de Tilly. Il laisse dans le deuil son fils, sa fille, sa belle-fille : Dr Louise Lauriault, M. et Mme Jean Lauriault (Francine Martel), ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Mme Antoinette Lauriault, M. Robert Oumet, pharmacien et Mme Oumet, M. l'abbé Maurice Oumet, Riv. Père Philippe Oumet, s.j., M. et Mme Georges Oumet, M. et Mme Laurent Oumet, M. et Mme Joseph Oumet, Dr Guy Fortin de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il demeurait au 925, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Vente Annuelle

DU 13 AU 22
INCLUSIVEMENT

chez **RAOUL GARNEAU
ET FILS**

369 BOUL. CHAREST EST QUEBEC 522-7056

PANTALON GRATUIT

AVEC L'ACHAT D'UN COMPLET SUR MESURE
OU 20% D'ESCOMPTE
SUR TOUS NOS COMPLETS SUR MESURE

GRAND SPECIAL

SUR 3 LOTS DE COMPLETS PRET A PORTER

1er LOT
SPECIAL

\$ **30**⁰⁰

2e LOT

VALEUR REGULIERE
DE \$80.00 A \$100.00

\$ **55**⁰⁰

3e LOT
ASSORTIMENT DE
VALEUR REGULIERE
ESCOMPTE

30⁰⁰%

GRAND SPECIAL

SUR 3 LOTS DE PANTALONS

1er LOT
PANTALONS
PREMIERE QUALITE
SPECIAL

\$ **7**⁵⁰

2e LOT
PANTALONS
VALEUR JUSQU'A \$25.00
SPECIAL

\$ **9**⁵⁰

3e LOT
PANTALONS ASSORTIS
ESCOMPTE

30⁰⁰%

On veut grossir le nom de Québec sur la carte du sport international

— détails p. 1



Le groupe "Sports Internationaux" a été lancé officiellement cet après-midi au Salon de la Mairie de Québec. Le président du groupe est Georges Lachance, une figure bien connue dans le sport à Québec. Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, et le ministre des Finances, M. Raymond Garneau ont bien à cœur cette nouvelle entreprise.

(Photo l'Action-Québec) ■

Seulement 80 journalistes accompagneront Nixon à Pékin

— détails p. 7

Le salaire minimum de \$100 par semaine : absolument rien de sûr

— détails p. 5

Montréal devient la capitale du meurtre

— détails p. 12

Plus de 60 pompiers combattent un feu sur la 3e Avenue

— détails p. 3